

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR  
MYLAINE POIRIER

LES EFFETS INDIVIDUELS ET FAMILIAUX LIÉS À LA TRANSMISSION  
INTERGÉNÉRATIONNELLE DE SECRETS DE FAMILLE CHEZ DES ADULTES

JUIN 2021

Je travaille avec les mots et avec les silences.

Les non-dits. Je travaille la honte, le secret, les regrets.

Je travaille avec l'absence, les souvenirs disparus, et ceux qui resurgissent,  
au détour d'un prénom, d'une image, d'un mot.

Les grâces

Delphine de Vigan

## Sommaire

Cette recherche a pour objectif général de mieux comprendre les effets individuels et familiaux de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille chez des adultes. Compte tenu de la complexité du sujet et de sa nature exploratoire, un devis de recherche qualitatif a été utilisé. Des entrevues semi-dirigées ont été effectuées auprès de sept adultes, des régions de Montréal et des Laurentides, ayant une histoire où se dissimule un secret de famille. Les résultats sont exposés en fonction des objectifs spécifiques de recherche et du discours des participants. La transmission intergénérationnelle de secrets de famille se fait verbalement, mais aussi à travers des non-dits, des gestes, des regards ou des malaises ressentis au sein de la famille. Ces secrets engendrent un certain nombre d'effets perturbants pour la personne, mais aussi pour sa famille. Si le fait de dévoiler un secret génère un soulagement pour certains, il suscite également de la colère pour d'autres. Mis à part les liens avec la recension des écrits, la discussion s'inspire du modèle écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979, 2005) pour donner une vision d'ensemble de l'expérience des participants selon quatre niveaux de système de ce modèle.

Mots-clés : secrets de famille, maintien, dévoilement, effets des secrets, transmission intergénérationnelle

## Summary

The general objective of this research is to better understand the individual and family effects of the intergenerational transmission of family secrets in adults. Given the complexity of the subject and its exploratory nature, a qualitative research was used. Semi-structured interviews were conducted with seven adults, from the Montreal and Laurentians regions, with a story in which a family secret is hidden. The results are presented according to the specific research objectives and the discourse of the participants. The intergenerational transmission of family secrets takes place verbally, but also through unspoken words, gestures, glances or discomfort felt within the family. These secrets have a number of disturbing effects for the person, but also for their family. While revealing a secret is a relief for some, it also arouses anger for others. Aside from the links with the literature review, the discussion draws on Bronfenbrenner's ecological model of human development (1979, 2005) to provide an overview of the participants' experience according to four level systems of this model.

Keywords : family secrets, maintain, disclosure, effects of secrets, intergenerational transmission

## Table des matières

Sommaire.....	iii
Summary.....	iv
Table des matières.....	v
Liste des tableaux.....	ix
Remerciements.....	x
Introduction.....	1
Chapitre 1 Problématique.....	4
1.1 Les secrets de famille.....	5
1.2 Les recherches sur les secrets de famille.....	7
Chapitre 2 Recension des écrits.....	12
2.1 La définition du secret.....	13
2.2 Le secret de famille.....	15
2.2.1 La nature du secret de famille.....	17
2.3 Les motifs au maintien du secret.....	18
2.3.1 Les fonctions du secret.....	19
2.3.2 La honte.....	22
2.3.3 La peur.....	23
2.4 Le dévoilement du secret.....	25
2.4.1 Les moments du dévoilement.....	27
2.4.2 Les motifs du dévoilement.....	27
2.4.3 Les réactions au dévoilement.....	28
2.5 La transmission intergénérationnelle.....	30
2.5.1 Quelques effets de la transmission intergénérationnelle du secret.....	33
2.5.1.1 Le secret toxique.....	34
2.5.1.2 Le secret et les générations.....	36
2.6 Le secret et l'aide professionnelle.....	37
2.7 La question de recherche.....	38

2.7.1 Les objectifs de la recherche.....	39
Chapitre 3 Cadre théorique.....	40
3.1 Le modèle écologique du développement humain.....	42
3.2 Le cadre opératoire.....	47
Chapitre 4 Méthodologie.....	48
4.1 La posture épistémologique constructiviste.....	49
4.2 Le devis de recherche.....	51
4.3 La population à l'étude.....	52
4.4 La stratégie de recrutement.....	53
4.5 L'échantillon.....	54
4.6 Les outils de collecte de données.....	55
4.6.1 L'entrevue semi-dirigée.....	56
4.6.2 Le journal de bord.....	57
4.7 Le déroulement de l'entrevue.....	58
4.8 L'analyse des données.....	58
4.9 La codification des données.....	61
4.10 Les considérations éthiques.....	62
4.11 Les limites de la recherche.....	63
Chapitre 5 Analyse des résultats.....	65
5.1 La nature du secret.....	66
5.1.1 Les secrets liés à la sexualité.....	68
5.1.2 Les secrets liés à la naissance.....	69
5.1.3 Le secret lié à la mort.....	69
5.2 Les motifs reliés au maintien du secret.....	70
5.2.1 La durée du maintien.....	70
5.2.2 Les motifs individuels, familiaux et la pression des normes sociales...	72
5.2.2.1 Les motifs individuels.....	73
5.2.2.2 Les motifs familiaux.....	73
5.2.2.3 Les motifs dus à la pression des normes sociales.....	75

5.2.3 Somme toute.....	78
5.3 Les circonstances du dévoilement.....	78
5.3.1 Le choix du moment.....	79
5.3.2 Le choix des destinataires et les étapes du dévoilement.....	82
5.3.3 Les motifs évoqués.....	83
5.3.4 Les réactions au dévoilement.....	84
5.3.4.1 Ce que les porteurs du secret disent avoir ressenti après le dévoilement.....	85
5.3.4.1.1 Leurs réflexions après le dévoilement.....	85
5.3.4.2 Les réactions observées chez leurs proches.....	86
5.3.4.3 Ce que les dépositaires disent avoir ressenti au moment du dévoilement.....	87
5.3.4.3.1 Leurs réflexions après le dévoilement.....	87
5.3.4.4. Les réactions observées chez leurs proches.....	88
5.3.5 La décision de garder le secret caché même après le dévoilement.....	89
5.3.6 Somme toute.....	90
5.4 Les effets de la transmission intergénérationnelle du secret.....	91
5.4.1 Les effets individuels.....	91
5.4.1.1 Les effets sur leur bien-être psychologique.....	92
5.4.1.2 Les effets sur la santé mentale.....	93
5.4.1.3 Les effets sur la santé physique.....	93
5.4.2 Les effets familiaux.....	94
5.4.2.1 Un climat familial tendu.....	94
5.4.2.2 Un fonctionnement sur le mode des non-dits.....	95
5.4.3 Somme toute.....	96
5.5 L'aide professionnelle reçue.....	97
5.5.1 L'aide psychosociale.....	97
5.5.2 L'aide juridique.....	98
5.5.3 L'aide médicale.....	99
5.5.4 Somme toute.....	100

Chapitre 6 Discussion.....	101
6.1 Bref retour sur les résultats.....	102
6.1.1 Le maintien du secret.....	102
6.1.2 Les circonstances du dévoilement.....	103
6.1.3 Les effets de la transmission intergénérationnelle du secret.....	104
6.1.3.1 Les effets individuels.....	105
6.1.3.2 Les effets familiaux.....	105
6.2 Le modèle écologique de Bronfenbrenner.....	106
6.2.1 L'ontosystème : la personne et son secret.....	107
6.2.2 Le microsystème : les relations familiales.....	109
6.2.3 Le macrosystème : le poids des normes sociales.....	111
6.2.4 Le chronosystème : la transmission intergénérationnelle.....	114
6.3 Des constats propres à cette recherche.....	115
6.4 Des recommandations en intervention sociale.....	117
Conclusion.....	119
Références.....	122
Annexe I Les lettres de présentation aux directions et leur acceptation.....	134
Annexe II Le dépliant explicatif.....	141
Annexe III Le schéma d'entrevue.....	144
Annexe IV Le formulaire de consentement.....	147
Annexe V La grille de codification.....	150
Annexe VI La certification éthique.....	154



## Liste des tableaux

### Tableau

1 Classification des secrets de famille selon les auteurs.....	18
2 Caractéristiques sociodémographiques des participants.....	55
3 Nature du secret, sexe, profil et génération des participants.....	67
4 Durée du maintien selon le profil et la nature du secret.....	71

## Remerciements

Mes premiers remerciements s'adressent aux sept participants qui ont généreusement accepté de participer à cette recherche et de me livrer, avec courage et en toute confiance, leur secret de famille. Leurs confidences et leurs expériences sont demeurées au cœur de mes réflexions tout au long de ce processus de recherche. Je tiens également à remercier les directeurs des organismes communautaires pour leur collaboration.

Je remercie également ma directrice de recherche, madame Sylvie Thibault, professeure au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais, pour ses propositions, son regard critique et ses questions qui ont mené au dépassement de mes réflexions et à l'amélioration de ce mémoire.

Toute ma reconnaissance à mon amie et ancienne collègue en enseignement, madame Joanne Pharand, professeure honoraire à l'Université du Québec en Outaouais, pour ses encouragements et son soutien indéfectible à chaque moment de ce processus de recherche.

Finalement, avec tout mon cœur, mes sincères remerciements à mon époux et à mes enfants pour leur soutien ainsi que leur amour tout au long de mon parcours universitaire.

## **Introduction**

La famille est la plus ancienne, la plus durable, la plus stable et la plus vivante des institutions. Elle englobe deux composantes : l'alliance et la filiation. L'individu y fait ses premiers apprentissages selon les valeurs, la culture, l'organisation, les devoirs, les mythes, les secrets et les transmissions intergénérationnelles. La famille est un lieu de reproduction sociale fondée sur les liens de parenté, mais aussi le premier lieu de socialisation de tout individu. Celui-ci y connaît, non sans douleur, certains « maux », lesquels sont déterminants pour son développement.

Loriedo et Vella (2004) estiment que dans un système familial, les secrets imposent à leurs détenteurs des choix ardues entre la décision de les dévoiler ou non, et entre les différentes manières de cacher ou de laisser l'autre pressentir quelque chose. Les conséquences de ce choix difficile influencent la relation délicate qui unit le détenteur aux autres membres de la famille. Le dévoilement d'un secret peut parfois fragiliser la santé mentale et physique des personnes. Selon Grobost (2012), le secret devient problème lorsqu'il engendre de l'enfermement, de la souffrance, de l'isolement, de la dépression, des troubles de comportements, des troubles alimentaires, etc. Dans ce contexte, une recherche portant sur les effets de secrets de famille maintenus par des adultes au sein du système familial s'avère pertinente afin de développer des pistes pour outiller les intervenants qui travaillent auprès des familles aux prises avec un secret. Tisseron (1992) souligne que la transgression de l'interdit familial fixe le secret qui marquera le sort des générations ultérieures. Nous abordons donc les effets de secrets de famille sous l'angle

de la transmission intergénérationnelle. Bien que quelques chercheurs se soient penchés sur cet objet social, la poursuite de recherches québécoises en travail social afin de mieux connaître les réalités et les besoins des familles et de leurs membres reste pertinente pour l'avancement des connaissances.

Dans le cadre de ce mémoire, la problématique (chapitre 1) situe les secrets de famille ainsi que les recherches antérieures portant sur cette thématique. Le chapitre 2 sur la recension des écrits porte principalement sur la notion de secret, le secret de famille, les motifs au maintien du secret, le dévoilement, la transmission intergénérationnelle, l'aide professionnelle et la question de recherche suivie des objectifs visés. Le chapitre 3 présente le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979, 2005) retenu comme cadre théorique pour la discussion. Le chapitre 4 décrit la méthodologie préconisée pour la réalisation de cette recherche. Le chapitre 5 présente l'analyse qualitative des données recueillies lors des entrevues, suivi du chapitre 6 portant sur la discussion et proposant des recommandations pour l'intervention en travail social. La conclusion donne un aperçu de l'atteinte des objectifs et soumet quelques suggestions de recherches futures sur la thématique des secrets de famille.

## **Chapitre 1 Problématique**

Les liens familiaux trouvent leur fondement dans l'élaboration de la transmission intergénérationnelle. En portant un regard sur leur histoire, les familles sont en mesure de mettre en lumière diverses problématiques, lesquelles ont pris naissance dans l'histoire des générations passées. Disselkamp (2012) soutient que « toutes les relations entre les hommes reposent, cela va de soi, sur le fait qu'ils savent des choses les uns sur les autres » (p. 143). Dans cet ordre d'idées, les liens familiaux comportent souvent des secrets et chacun des membres concernés tente de s'y ajuster. Ainsi, le secret aura des incidences et engendrera des conséquences, mais aura aussi des fonctions de protection sur la famille (Afifi & Olson, 2005; Anaut, 2007; Imber-Black, 1998; Karpel, 1980; Oliver, 2015; Tardif, 2015). Simmel (n. d., cité dans Disselkamp, 2012) accorde au secret « une place centrale au cœur de sa Sociologie, en le présentant comme l'une des plus grandes conquêtes de l'humanité [le secret est la] possibilité du montrer et du cacher » (p.144).

### **1.1 Les secrets de famille**

Les secrets, peu importe leur teneur, font partie de la réalité des familles (Brown-Smith, 1998; Smart, 2011). Ils ont parfois des conséquences néfastes qui créent des problèmes de tout ordre au sein même de la famille. Ils viennent colorer les relations, établir des distances, construire la frontière entre le dedans et le dehors (Imber-Black, 1998; Karpel, 1980; Rober, Walravens & Versteynen, 2012; Tardif, 2015). Le secret est au cœur même du voilement et du dévoilement. Le choix de dévoiler ou non un secret de famille dépend

de sa gravité ou du besoin de se libérer d'un poids devenu lourd (Afifi & Olson, 2005; Langlois, 2011; Vangelisti, Caughlin & Timmerman, 2001).

Pour Grobost (2012), le secret est à la fois invisible et perceptible. Il sait se faire oublier en attendant le moment précieux pour se manifester. Ainsi, il est doté d'un langage spécifique. Il impose le silence, il se cache, se dissimule et se camoufle, mais il ne demande qu'à sortir au grand jour. D'un côté, il y a ceux qui ont appris à déceler son langage et à déployer tous les efforts pour le découvrir. De l'autre côté, il y a ceux qui, par leur silence, deviennent victimes de sentiments de honte, de culpabilité et de peur associées au secret.

Des familles gardent le silence sur un événement pour préserver leur image, leur statut et leur survie sociale (Anaut, 2007; Goldbeter-Merinfeld, 2004). Les secrets de famille peuvent être maintenus sur plusieurs générations. Ils sont « indicibles à la première génération, innommables à la deuxième génération et impensables à la troisième [le fantôme] » (Grobost, 2012, p. 20). De plus, ils peuvent avoir pour conséquences, le mal-être, la dépression, l'instabilité, la violence, le doute, le rejet, les tensions, etc. (Grobost, 2012). Dans cette optique, les familles sont peu soutenues, d'où la nécessité d'accompagner des adultes qui vivent ou ont vécu un secret de famille et qui portent en eux le poids et les conséquences du maintien de ce secret dans leur vie personnelle, familiale et sociale. Malgré le fait que les secrets de famille sont intrinsèques à la vie de



plusieurs familles et que celles-ci peuvent en subir de nombreuses conséquences, les connaissances à ce sujet ont été peu développées jusqu'à maintenant.

## **1.2 Les recherches sur les secrets de famille**

Les recherches portant sur les secrets de famille sont principalement européennes, se situant notamment en France, en Italie, en Belgique ou en Grande Bretagne. Quelques autres recherches ont été réalisées en Australie et en Amérique du Nord, soit aux États-Unis et au Canada (Québec). Nous en avons retenu quelques-unes. Les premières disciplines qui ont abordé le secret de famille comme objet de recherche sont la psychiatrie, la psychanalyse et la psychologie. D'abord en France, Tisseron (1996) attribue la première impulsion aux recherches actuelles sur le secret de famille à Abraham et Török (1960, cités dans Tisseron, 1996). Ces deux psychanalystes d'origine hongroise ont créé des liens entre la psychanalyse et le secret dans leurs travaux sur l'introjection, l'inclusion psychique, la crypte (situation dans laquelle la personne reste liée, par exemple, à un disparu par un secret invouable) et le fantôme (conséquences non conscientes, sur les générations suivantes, de ce secret). La psychanalyse a mis en évidence l'importance des secrets refoulés dans l'inconscient.

Plus tard, la recherche sur le sujet a mené vers des renouvellements théoriques (Tisseron, 1996) dont celui de l'utilisation de l'approche systémique afin d'appréhender la dynamique familiale (Ausloos, 1980) alors que les thérapeutes et les psychanalystes ont été confrontés à la dynamique des groupes et ont proposé d'intégrer la dimension sociale

afin de mieux comprendre la vie psychique des personnes (Angel & Duriez, 2004). D'autres recherches, comme celle de Grobost (2012), ont exploré les secrets liés à la naissance dont l'adoption, la filiation, la naissance illégitime, l'avortement, etc. ainsi que les fonctions et les effets de leur transmission intergénérationnelle.

Les recherches italiennes de Loriedo et Vella (2004) en psychiatrie ont étudié les dysfonctionnements familiaux dus au poids des secrets de famille et les troubles individuels qui en découlent, alors que des années plus tard, Termini (2018) a étudié les secrets de famille dans une perspective systémique relationnelle. Du côté des travaux belges en psychologie, Rober et al. (2012) ont défini le concept de divulgation sélective de secret de famille, c'est-à-dire, la façon dont les gens décident de divulguer ou non des informations sensibles. Plus récemment, Deslypere et Rober (2020) ont cherché à connaître la manière dont des thérapeutes conjugaux traitent les défis que posent les secrets de famille. Ainsi plusieurs thérapies familiales et conjugales, dont celle de Vermeyleen (2020), ont mené au soutien des personnes et des familles affectées par un secret de famille.

Dans une autre discipline, les travaux britanniques de Smart (2011), en sociologie, ont soulevé le fait que les secrets de famille enterrés et oubliés peuvent être maintenus par des insinuations, des silences et des rumeurs. La compréhension de ces secrets est importante parce qu'ils permettent d'élucider la relation complexe entre le pouvoir, le personnel, le culturel et le social. Dans la même optique, du côté de l'Australie, les travaux

en sociologie de Barnwell (2019) ont montré comment les silences hérités hantent et façonnent la teneur émotionnelle et les configurations relationnelles des familles à travers les générations.

Parallèlement à l'Europe, quelques chercheurs américains se sont également intéressés aux secrets de famille. En psychiatrie, Karpel (1980), pionnier de la recherche empirique sur la dynamique des secrets de famille, a analysé les relations entre pouvoir, loyauté, protection, frontières et alliances au sein des systèmes et des sous-systèmes relationnels des couples et des familles. Imber-Black (1998) a poursuivi les travaux dans ce sens en examinant les secrets de famille en termes de loyautés familiales et d'anxiété vécue par ceux qui vivent au sein d'une famille qui dissimule un secret. Dans la discipline de la communication, Vangelisti (1994), dans une recherche menée auprès de 800 étudiants universitaires, a distingué les secrets de famille selon leurs types et leurs fonctions. Plus tard, Vangelisti et al. (2001) ont abordé les qualités relationnelles entre le détenteur du secret et le confident potentiel qui créent un contexte favorable au dévoilement du secret. Une quinzaine d'années plus tard, Oliver (2015), doctorant en thérapie familiale, a analysé les secrets de famille en tant que système émotionnel et relationnel selon la théorie des systèmes de Bowen (1978, cité dans Oliver, 2015).

Les recherches québécoises portant sur les secrets de famille sont peu nombreuses. Mise à part celle de Gratton et Lazure (2002) qui ont étudié la dynamique familiale issue d'un secret lié au suicide, nous retrouvons, près de dix ans plus tard, les travaux de Tardif

(2015), en sexologie, sur les fonctions du secret de famille dans le contexte d'une situation d'abus sexuel intrafamilial, et ceux de Alain (2016), doctorant en psychologie, sur les conséquences de l'agression sexuelle chez les enfants et les adolescents qui taisent cet abus et qui présentent des problèmes comportementaux, des symptômes dépressifs, des difficultés scolaires et de l'anxiété.

Somme toute, les recherches répertoriées au Québec et ailleurs dans le monde sont relativement récentes. Elles relèvent de diverses disciplines qui ont cherché à approfondir les conséquences des secrets de famille sur les personnes et le système relationnel familial. Celles du Québec ont été spécifiques à un type de secret alors que les recherches européennes, australiennes ou américaines ont étudié plus largement les conséquences de ces secrets. Bref, les secrets de famille comme objet de recherche méritent notre attention, ne serait-ce qu'en raison des effets qui en découlent et de l'importance de développer des pistes pour intervenir auprès des familles aux prises avec un secret. À notre connaissance, à ce jour, aucune recherche québécoise en travail social ne s'est intéressée à ce sujet spécifique.

Pour toutes ces considérations, la pertinence de notre recherche ne fait aucun doute. Inspirées des recherches précédentes et d'une large recension des écrits, nous nous sommes intéressées à ce qui motive des adultes à maintenir un secret de famille, ce qui les amène à le dévoiler et aux effets de la transmission intergénérationnelle de ce secret sur eux et leur système familial. L'originalité de notre recherche réside dans le fait qu'elle est

la première recherche exploratoire québécoise en travail social portant sur les secrets de famille dans une visée de soutien à l'intervention.

Dans ce contexte, l'accompagnement des familles au sein desquelles se dissimule un secret revêt une importance capitale au mieux-être des personnes affectées et des familles concernées. Comme le dit Castel (2005), l'accompagnement familial vise à ce que ses membres se sentent soutenus, compris, écoutés et respectés dans leur cheminement comme adultes afin de favoriser leur insertion dans la société. En soutenant les fonctions parentales et par le fait même les individus, les liens retissés contribueront au rayonnement de la famille, puis de la société par la suite.

## **Chapitre 2 Recension des écrits**

Ce chapitre présente une synthèse des écrits disponibles relatifs au secret de famille. Nous nous attardons à différents aspects en lien avec la problématique en abordant les thèmes suivants : la définition du mot secret, le secret de famille, les motifs au maintien du secret, le dévoilement du secret, sa transmission intergénérationnelle au sein de la famille ainsi que le secret et l'aide professionnelle.

## 2.1 La définition du secret

Le secret, en soi, est aussi vieux que l'humanité. Plusieurs auteurs se sont intéressés au paradoxe et à la complexité de la nature même du secret. L'étymologie du mot secret vient du « latin *secretus* (séparé) et du verbe *secernerer/cerno* (écarter, passer au crible), séparer le bon grain de la criblure (*excrementum en latin*) » (Duverger & Lauru, 2008, p. 11). Selon Sibille (n. d.), le secret a la même étymologie que sécréter, c'est-à-dire expulser hors de soi. Ces rejets sont visibles, audibles ou sensibles. Pour plusieurs auteurs, le mot secret révèle, d'un côté, quelque chose de négatif à rejeter et de l'autre, un aspect positif à isoler (Gratton & Lazure, 2002; Imber-Black, 1998; Karpel, 1980; Lefebvre & Malo, 2016; Massari, 2009; Oliver, 2015; Simond, 2007; Termini, 2018). De cette façon, le secret vient instaurer une limite, une frontière où d'un côté, il y a des gens qui ont le « savoir » et de l'autre, des gens qui sont maintenus dans l'ignorance (Berger & Paul, 2009; Tardif, 2015). Devant cette opposition, comme l'écrit Tisseron (2004), le secret ne « s'oppose pas à la vérité, mais à la communication » (p. 56).

La nature du secret n'implique pas que quelque chose ne soit pas dit. Il y a un non-dit comme le mentionne Tisseron (1992), cependant « pour que l'on puisse parler de secret, il faut que ce qui n'est pas dit fonctionne comme quelque chose à taire » (p. 96). C'est-à-dire, un fait, un événement que seulement certaines personnes, peut-être une seule, s'efforcent de dissimuler, de masquer. Plusieurs auteurs affirment que le secret implique un non-dit (Anaut, 2007; Ancelin-Schützenberger, 2004; Tardif, 2015; Tisseron, 1992). Cependant, tout non-dit ne comporte pas nécessairement un secret comme le précise Ausloos (1980) pour qui le secret est « un élément d'information non transmis, que l'on s'efforce de cacher consciemment, volontairement à autrui, en évitant d'en communiquer le contenu » (p. 2). Gratton et Lazure (2002) indiquent que le secret est composé de faits et non d'objets. Pour eux, les secrets et leurs contenus reflètent des incidents, des événements, des comportements qui ont vraiment eu lieu et qui éveillent de la douleur et de la honte. Ils peuvent être reliés à la filiation, à la mort, à la sexualité, au suicide, à l'infanticide, à l'adoption, à la naissance illégitime, à la prostitution, au viol, à l'inceste, à l'alcoolisme, aux troubles mentaux, etc.

Certains « secrets peuvent posséder une connotation positive » et fonder « le sel de la vie sociale » (Gratton & Lazure, 2002, p. 299) favorisant ainsi la cohésion sociale et l'amélioration du patrimoine familial. Ce type de secret se définit par des rituels, des traditions, des coutumes, etc. Les faits maintenus secrets varient selon les individus, les sociétés et les époques. C'est donc dire que les secrets peuvent être déterminés de façon



variable socialement et selon l'évolution de la société (Gratton & Lazure, 2002). De plus, le secret est un savoir caché à autrui, et en ce sens, cette personne suppose être intéressée par ledit savoir, curieuse d'en connaître la source et l'histoire. Pour Grobost (2012), le secret est « un immense chagrin d'amour, une misère de tendresse à en mourir, et si profonde que rien ne semble pouvoir la combler » (p. 142). C'est aussi s'approcher d'une zone d'ombre qui porte un masque et qui est mise à l'écart, comme une honte. La nature du secret réside dans le savoir d'un fait négatif et dans certains cas positif (Gratton & Lazure, 2002). Tisseron (2017) synthétise le secret en trois éléments : le non-dit, l'interdit de savoir et un événement douloureux. Le secret signifie également une mise à part, un fait dissimulé, une frontière entre le savoir et l'impénétrable, le clivage entre l'inclusion et l'exclusion. Le secret fait donc partie de la vie, de l'humain et de la société.

## 2.2 Le secret de famille

Ausloos (1980) affirme que dans toutes les familles, les règles et les lois sont régies de sorte que toute personne qui enfreint ces définitions internes et externes ressent de la culpabilité. Cette culpabilité et la honte qui s'en suit empêchent la révélation du secret. Il précise que la famille qui cache :

Un acte, un fait, un événement, c'est le plus souvent qu'il est lié à un sentiment de culpabilité, et nous rend honteux, ne nous plaît pas, nous rappelle de mauvais souvenirs, nous attriste, nous est interdit. Pour une raison ou l'autre, nous entendons que quelque chose n'est pas en ordre, que les règles ou les lois ne sont pas respectées. (p. 3)

Lorsqu'il y a transgression d'une loi ou d'un interdit, le secret prend alors place et la plupart du temps le registre est de l'ordre de la morale. Ausloos (1980) soutient que le

secret entraîne « une atteinte à l'image de soi, individuelle ou familiale » (p. 3). Dans le même sens, Tisseron (1992) estime que les secrets concernent une loi ou la morale de la famille. Cependant, il ajoute que le secret peut avoir comme origine un événement dont la personne principale n'est pas en mesure de se le représenter à elle-même, ce qui « marquera le sort des générations ultérieures » (p. 97). La façon utilisée par la famille pour transmettre l'événement ou, dans le cas contraire, de le cacher aux futures générations sera centrale pour l'avenir de chacun des descendants de la famille aux plans personnel, social et professionnel (Tisseron, 1992). À cet effet, le silence entourant la faute, la transgression, la loi morale de la famille, sera vécu à la lumière d'un mystère et les générations suivantes, malgré elles, construiront fantasmes et réactions affectives autour de celui-ci.

Le secret débute lorsqu'une génération ou un individu et même un groupe se retrouvent devant l'incapacité de parler « de ce qu'il a fait, de ce qu'il a laissé faire, ou seulement de ce dont il a été témoin, même impuissant » (Tisseron, 1992, p. 102). À ce moment, si la loi de la famille est transgressée, elle sera suivie, comme le mentionnent Gratton et Lazure (2002), par une nouvelle loi, celle « qui se résume au respect du secret » (p. 5). Ce respect engendre alors de nouvelles règles qui peuvent être plus rigides. Elles masqueront le secret, comme un écran qui servira à construire un mythe familial. Ce mythe devient une image déformée de la réalité reflétant l'image que la famille veut donner d'elle-même dans une version améliorée et imaginaire. Or, plus l'image se fraye un chemin vers cette réalité déformée, plus le mythe est fort : « Le mythe familial, à son tour,

engendre l'assignation de rôles précis à chaque membre de la famille. Il en résulte une communication faussée dont l'objectif est de verrouiller le secret » (Gratton & Lazure, 2002, p. 6). De plus, comme l'expriment Berger et Paul (2009) et Tardif (2015), les secrets de famille renforcent des alliances entre les détenteurs et créent des frontières avec les personnes à l'extérieur de la famille. Les détenteurs se trouvent aux prises avec le fait de ne pas révéler le secret à un non-membre et celui d'être impliqués émotionnellement sans parler du secret.

La définition présentée précédemment décrit toute la complexité du mot secret. Pour Grobost (2012), « le secret est nécessaire à la survie de la famille, car il est à l'origine du mythe, garant de l'homéostasie familiale. Toutefois, pour l'individu, le secret est enfermante et le marginalise » (p. 21). Dépendant de la nature du secret, le détenteur choisit souvent de se taire. De quelle nature sont ces secrets ?

### **2.2.1 La nature du secret de famille**

Dans son étude quantitative sur les secrets de famille, Grobost (2012) relève quatre catégories de secrets selon différents critères : ceux liés à la naissance (naissance illégitime, adoption, abandon), ceux liés à la sexualité (inceste, viol), ceux liés à la mort (infanticide, crime) et ceux liés à la maladie (pathologie psychiatrique, dépression, etc.). Dans cette même étude, Grobost (2012) rapporte les critères émis par Tisseron (2011, cité dans Grobost, 2012) et ceux émis par Vigouroux (2000, cité dans Grobost, 2012). Nous avons regroupé ces critères au tableau 1.

Tableau 1

*Classification des secrets de famille selon les auteurs*

Critères de Grobost (2012)	Critères de Tisseron (2011)	Critères de Vigouroux (2000)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrets liés à la naissance</li> <li>• Secrets liés à l'amour, à la sexualité</li> <li>• Secrets liés à la mort</li> <li>• Secrets liés à la maladie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrets liés à un événement privé ou collectif : vol, viol, naissance illégitime, déportation des juifs</li> <li>• Secrets liés au contenu d'un événement</li> <li>• Secrets portant sur l'existence même du secret</li> <li>• Secrets liés à un événement pensable, mais indicible</li> <li>• Secrets liés à un événement impensable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrets liés aux scandales, adultère, inconduites, mauvaises mœurs</li> <li>• Secrets liés aux suicides, pathologies psychiatriques, morts ignominieuses</li> <li>• Secrets liés aux crimes, condamnations, faillites et escroqueries</li> <li>• Secrets liés aux autres infamies comme les échecs professionnels et le chômage</li> </ul>

Certains secrets de famille restent cachés pour sauvegarder la cohésion familiale tandis que d'autres sont dangereux, voire toxiques, et fragilisent la personne (Grobost, 2012). Selon l'auteur, ces types de secrets existent sur une plus longue durée de vie et doivent être considérés et révélés avec précaution. Pourquoi des secrets sont-ils maintenus?

### **2.3 Les motifs au maintien du secret**

Selon Anaut (2007), les secrets de famille maintiennent cachées des informations privées, intimes et douloureuses pour celui qui les détient, mais aussi des informations honteuses et dommageables pour les autres membres de la famille, notamment pour les descendants. Comme le précisent Rober et al. (2012), les secrets de famille supposent que la vérité est

cachée et que ce qui s'est réellement passé l'est aussi. En raison des effets destructeurs de la dissimulation, il serait préférable de dévoiler ce qui s'est réellement passé afin de réduire les soupçons et l'insécurité de ceux qui ne connaissaient pas la vérité. Mais pourquoi les secrets restent-ils secrets?

### **2.3.1 Les fonctions du secret**

Comme l'expriment plusieurs auteurs, la fonction première et positive du secret est la protection (Afifi & Olson, 2005; Grobost, 2012; Karpel, 1980; Oliver, 2015; Rober & al., 2012; Tardif, 2015). Il est souvent maintenu pour cette raison. Selon d'autres auteurs, la protection se révèle importante et vise, avant tout, la personne à qui s'adresse le secret afin de ne pas amplifier sa peine ou sa souffrance, afin d'empêcher les incompréhensions et de déformer le sens des faits (Anaut, 2007; Gratton & Lazure, 2002; Tisseron, 2017). Il y a aussi la volonté de protéger un membre de sa famille et de sauvegarder l'unité familiale pour éviter un conflit, un drame ou une rupture possible. Pour Poirier Courbet (2015), le silence peut être une mesure de protection pour ne pas avoir à affronter le regard des autres ou pour protéger les proches. Certains auteurs parlent de loyautés familiales fondées et construites sur le « non-dit », autour d'un « pacte implicite » non verbalisé et convenu consciemment (Ancelin-Schützenberger, 2004; Imber-Black, 1998; Karpel, 1980; Oliver, 2015; Tardif, 2015). Ces loyautés créent des liens invisibles, fins et transparents, comme les fils d'une toile d'araignée, et deviennent résistantes et durables, se renforçant même au fil du temps. Imber-Black (1998) affirme que la perception de la

loyauté familiale peut amener un membre de la famille à croire que le dévoilement du secret serait un acte ultime de déloyauté.

La protection a aussi comme visée de protéger l'image sociale de la famille et ainsi préserver les enfants d'un rejet éventuel et de la honte (Gratton & Lazure, 2002). Pour Grobost (2012), l'intention de cette volonté de protéger se fait « par amour pour l'autre », mais aussi pour se prémunir contre un drame et ne pas bousculer « un mode de vie, des convictions » (p. 190). D'autres auteurs font remarquer que le secret familial peut aussi protéger la personne qui porte elle-même le secret, à cause de ses fragilités, de ses faiblesses, de ses sentiments de culpabilité, de la honte, de la difficulté à trouver les mots pour être en mesure d'expliquer les faits et le sens du secret, mais aussi de la difficulté de faire face aux émotions que son dévoilement provoquerait. Le secret devient alors une sorte de bouclier pour se protéger et se préserver de l'autre (Afifi & Olson, 2005; Anaut, 2007; Gratton & Lazure, 2002; Grobost, 2012; Imber-Black, 1998; Karpel, 1980; Tardif, 2015; Tisseron 1992). Les auteurs ajoutent que la fonction positive du secret favorise la cohésion familiale, l'alliance entre les personnes concernées, l'équilibre de la famille et la création d'un sentiment d'appartenance et d'affiliation. Pour Loredio et Vella (2004), les secrets bien gardés et cachés au sein du système familial ont parfois comme fonction une « dissimulation bienveillante » (p. 14). Ausloos (1980) précise que « souvent le pouvoir implique des secrets » (p. 4). Pour Gratton et Lazure (2002), la personne qui porte le secret, sait qu'elle détient un savoir, ce qui lui donne de façon implicite un sentiment de pouvoir sur l'autre.

Par ailleurs, les secrets peuvent aussi avoir des fonctions négatives. Le développement des mécanismes de protection de la famille et des individus est différent selon les variabilités et la nature des secrets. Plusieurs auteurs soutiennent que ce n'est pas le secret qui est pathogène, négatif ou susceptible de favoriser des difficultés, mais les relations perturbées lorsque le secret devient plus lourd, plus important, plus pénible à conserver pour soi (Anaut, 2007; Ausloos, 1995; Gratton & Lazure, 2002; Grobost, 2012; Imber-Black, 1998; Karpel, 1980; Vangelisti & Caughlin, 1997). C'est la perturbation et la stationnarité des relations dans la famille et la nature des secrets qui déterminent ses conséquences et la naissance d'un éventuel dysfonctionnement. Pour Loredio et Vella (2004), le secret peut causer des dommages et de la souffrance. D'un côté, le détenteur peut considérer que taire le secret est une forme de protection, de l'autre, le destinataire ressent comme nuisible le maintien du silence.

Pour Goldbeter-Merinfeld (2004), le maintien du secret de famille persiste pour préserver l'image de la famille. Selon Anaut (2007), beaucoup d'événements deviennent des secrets parce que ceux qui les ont vécus pensent qu'il serait indigne d'en parler à leurs proches par crainte d'entacher leur image. Qu'ils soient anodins ou dramatiques, précise Tisseron (1992/2014), les secrets de famille doivent être protégés du fait de la honte qu'engendrerait leur dévoilement. Il note également l'humiliation comme facteur négatif ressenti par la famille et par la personne porteuse du secret : « Alors la pierre qui pèse sur

mon âme retombera de tout son poids sur le passé, qu'elle maintiendra comme dans un caveau, en empêchant qu'il ne se réveille » (p. 116).

### **2.3.2 La honte**

Pour Karpel (1980), Fillion (2015) et Tisseron (1992/2014), la honte est l'un des affects humains les plus souffrants. Pas étonnant que cet affect, trop souvent intolérable et douloureux, soit gardé secret et inconscient. La honte est souvent associée à un sentiment d'impuissance, une sensation de réduction, de petitesse, d'être exposé et de vouloir disparaître. Comme l'exprime Cozolino (2008), la honte, c'est le poison de l'âme. Karpel (1980) identifie trois types de manifestations de la honte : a) être un embarrassé; b) avoir honte de quelqu'un ou de quelque chose; c) porter la honte. Pour Gaulejac (1999), la honte déchire le moi en deux : l'un objet de honte et de rejet, l'autre qui fait honte et qui rejette. La personne qui adhère aux valeurs et aux normes de sa société peut faire honte ou avoir honte. Pour lui, la honte est « un sentiment unique qui a de multiples facettes; c'est un sentiment intime qui agit au cœur du fonctionnement psychique, mais dont la genèse est sociale » (p. 76).

Les hontes les moins graves, note Tisseron (2004, 1992/2014), concernent les images de soi face à un idéal du moi, c'est-à-dire l'écart entre ce que la personne croyait être et ce qu'elle est réellement. Dans des formes de honte plus graves en raison de leur intensité, la personne perd tous repères internes et externes. Ce qui prédomine est une sensation globale de confusion où elle se sent « percée à jour », « transpercée ». Le secret



constitue alors une protection à cette angoisse de « mise à nue », consciente ou inconsciente. Tisseron (2004, 1992/2014) affirme également que la honte résulte du sentiment qu'une partie de soi est sérieusement exposée à autrui alors que la culpabilité découlerait du fait d'avoir agressé le territoire d'autrui. Même si la culpabilité ou la honte ont fini par entourer le silence familial, ses secrets peuvent provenir d'événements douloureux dont les ancêtres ont été les victimes ou les témoins, mais que leur environnement social et culturel ne leur a pas permis d'explorer. De plus, le poids de la culpabilité ou de la honte rend difficile l'expression de mots satisfaisants pour en parler. Pour Grobost (2012), honte, culpabilité et peur sont à la base du secret de famille. Comme le précise Alivon (2016), se taire est toujours relié à la honte, à la culpabilité et à la peur du regard des autres, de leur jugement et de leur condamnation.

### **2.3.3 La peur**

Pour Goldbeter-Merinfeld (2004), en raison de la fragilisation des liens dans la famille, le secret peut être maintenu par peur de la destruction familiale. Vangelisti et Caughlin (1997) parlent de la peur d'être ridiculisé ou rejeté si l'information est révélée. Afifi et Olson (2005) rapportent que le pouvoir peut suffire à déclencher une sorte d'effet dissuasif de révéler un secret pour ne pas provoquer de conflits ou par peur des représailles. Dans leurs recherches sur les victimes d'inceste, Khouzam, Marchand et Guay (2007) affirment que la majorité des victimes hésite à parler par crainte de perturber l'équilibre familial ou d'être tenues responsables et blâmées pour l'agression. Pour l'Association internationale des victimes de l'inceste (AIVI, 2016), plusieurs victimes ne sortent pas du silence dans

lequel leur bourreau les a enfermées par crainte de le dénoncer, par peur d'être jugées ou de provoquer une crise familiale. Selon le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS, 2015), ce type d'agression est un acte d'abus de pouvoir et de violence pour maintenir, notamment, les femmes et les enfants dans la peur et dans les rapports de forces inégaux. Pour Crivillé, Deschamps, Fernet et Sittler (1994) et Hamel et al. (1989), les facteurs qui maintiennent le secret face à l'abus, peuvent être liés aux sentiments de peur de ne pas être cru ou de crainte de représailles sur soi ou un parent.

C'est de cette façon que le système familial se retrouve contraint au silence, à la honte, à des incertitudes et à de l'anxiété. Au niveau émotionnel, notent Karpel (1980) et Oliver (2015), les secrets génèrent de l'anxiété chez les détenteurs qui en éprouvent dans leur peur de la divulgation ou leurs tentatives de déformer les informations. Ceux qui ne connaissent pas le secret peuvent ressentir de l'anxiété par rapport à une tension qui se développe lorsque des échanges se rapprochent du secret que les détenteurs veulent garder caché. Tout cela porte à confusion et à un inconfort quand les personnes cherchent à comprendre cette anxiété. Grobost (2012) estime que le secret est autant positif que négatif, cependant les effets négatifs sont davantage retenus, tels que le mal-être, la souffrance psychique, la dépression, les difficultés scolaires, les actes de délinquance, l'instabilité, la violence, le doute, le rejet, les tensions, la difficulté à construire son identité surtout lors des secrets de filiation qui sont en lien avec les origines. La rupture des liens familiaux comporte aussi un effet négatif. Les relations avec les autres et dans la famille

sont désorganisées parce que des secrets viennent fausser, empêcher, détruire et figer les relations. Enfin, Grobost (2012) énonce également que plus le secret est pernicieux, plus il va transformer l'évolution familiale. Pour Tisseron (1992), « son effacement est impossible, tout autant que son deuil » (p. 118). Lorsque des personnes choisissent de révéler un secret de famille, comment se passe ce dévoilement, si difficile soit-il?

#### **2.4 Le dévoilement du secret**

« Quoi de plus secret que le secret » (Grobost, 2012, p. 11), le comprendre, le dénouer, le percer dans ses mystères, tenter de décrypter ses non-dits qui se tissent au sein de la famille peut être douloureux. À l'opposé, sa révélation peut être une renaissance et une délivrance. Cependant, le secret de famille demeure difficile à dévoiler. Il est souvent associé à un ou des événements qui ont eu lieu dans la famille que l'on cache à une ou plusieurs personnes de l'entourage. Vigouroux (2000) observe que :

Des signes et des indices sont toujours disposés sur le chemin de celui que le secret concerne. Sa quête et sa découverte constituent toujours pour lui, au-delà du choc de la découverte et de la révélation, le point de départ d'un cheminement psychique. (p. 24)

Dans ce sens, le secret peut être vu comme une étape dans le chemin de la vie. Son dévoilement oblige à reconnaître une blessure ou un manque.

Selon Grosbot (2012), le dévoilement engendre souvent une rupture qui permet au détenteur de se reconstruire. Pour Crivillé et al. (1994), le dévoilement apparaît plus comme « un processus qu'un acte posé à un moment concret » (p. 381). Dans cette optique, le dévoilement d'un secret de famille se fait de manière progressive auprès de

destinataires variés qui doivent posséder certaines qualités. En effet, ceux qui reçoivent la confiance ou le dévoilement d'un secret de famille sont choisis avec soin. Selon Vangelisti et al. (2001), les qualités relationnelles entre le détenteur du secret et le confident potentiel créent un contexte qui favorise et parfois encourage le dévoilement. Ce confident devrait posséder trois qualités : 1) faire preuve de discrétion; 2) ne pas porter de jugement; 3) être capable d'aider ou d'offrir une nouvelle perspective sur les problèmes.

Affi et Olson (2005) notent que les gens qui choisissent de révéler un secret considèrent souvent les réponses attendues de la part du confident potentiel avec qui ils sont proches, en qui ils peuvent avoir confiance et qui leur sont favorables. Comme l'exprime Alivon (2016), se défaire de la souffrance commence par trouver un interlocuteur de confiance, qu'il soit un intime ou un professionnel. Pour Vangelisti et al. (2001), révéler un secret de famille à des étrangers peut parfois atténuer certains sentiments négatifs associés au secret. Crivillé et al. (1994) estiment que faire appel à quelqu'un en dehors des relations familiales devient parfois nécessaire : police, travailleur social, procureur, médecin, enseignant, etc. Pour Karpel (1980), il faut faire preuve de sensibilité et de planification quant au moment et aux circonstances de la divulgation afin de minimiser les conséquences potentiellement destructrices.

### **2.4.1 Les moments du dévoilement**

Vangelisti et al. (2001) ont identifié six moments qui prédisposent au dévoilement selon certains critères : 1) la réciprocité des échanges communs, c'est-à-dire qu'une conversation comprenant le dévoilement d'un secret de famille d'un parti encourage une révélation similaire de la part de l'autre parti; 2) les demandes de renseignements généraux ouvrent la voie à la confiance et permettent de contrôler les risques liés au partage des renseignements personnels; 3) l'impact anticipé sur les membres de la famille est jugé positif, comme un soutien émotionnel ou instrumental; 4) la révélation à un étranger peut atténuer certains sentiments négatifs associés au secret; 5) la divulgation d'un secret de famille peut apporter des récompenses personnelles à ceux qui le disent et une validation sociale; 6) la révélation peut blesser, voire séparer, certains membres de la famille. Ceux qui choisissent de dévoiler un secret possèdent des motivations diversifiées.

### **2.4.2 Les motifs du dévoilement**

De prime abord, il convient de préciser le concept de divulgation sélective dont parlent Rober et al. (2012), c'est-à-dire la façon dont les gens décident de divulguer des informations sensibles qui pour certains sont dits, mais pour d'autres ne le sont pas. La divulgation peut varier dans le temps et de manière progressive. Il s'agit alors d'un processus continu rempli de tensions, de décisions et de bonnes intentions, un processus de sélection pour savoir à qui dire quoi, comment le dire, quand le dire, etc. Baxter (2004, cité dans Rober & al., 2012) estime qu'une tension constante existe entre deux besoins contradictoires : le besoin de divulgation et le besoin de secret. Comme le mentionne

Goodall (2006, cité dans Rober & al., 2012), les histoires que nous racontons sont toujours « une version de la vérité, pas toute la vérité » (p. 155).

Vangelisti et al. (2001) énumèrent cinq critères comme autant de conditions préalables à la divulgation des secrets de famille qui varient d'un contexte de communication à l'autre. La personne choisit de dévoiler : 1) lorsque les secrets menacent son propre bien-être psychologique et physiologique (ex. violence, abus sexuels); 2) lorsqu'elle veut diminuer son stress personnel en raison de l'effort cognitif requis pour garder le secret de famille; 3) lorsque la réponse attendue d'un confident ou sa réceptivité est jugée positive; 4) lorsque la sécurité relationnelle (sentiment de proximité et de confiance) envers le confident est présente; 5) lorsque la divulgation est jugée pertinente et importante. Dans sa recherche sur le secret d'inceste, Alain (2016) a identifié deux stimuli à la base du dévoilement : 1) les stimuli internes qui se rapportent aux émotions, aux prises de conscience, aux réflexions, dans certains cas aux cauchemars, à la honte, à la tristesse, à la conscience du caractère préjudiciable de l'abus, etc.; 2) les stimuli externes issus des questionnements personnels ou de l'entourage, de la preuve de l'agression, des aveux d'un agresseur, etc. Diverses réactions surgissent lorsque le secret est révélé. Comment réagissent ceux qui le dévoilent et ceux qui entendent la révélation?

### **2.4.3 Les réactions au dévoilement**

Pour Vangelisti et al. (2001), les personnes qui envisagent de révéler un secret de famille anticipent les conséquences possibles du dévoilement sur elles, sur leur famille et sur

leurs relations avec les membres de leur famille. Certaines personnes peuvent être louangées pour leur courage. Elles peuvent aussi ressentir un grand soulagement ou être très anxieuses à l'idée du manque de discrétion de leur confident potentiel. Les réactions au dévoilement concernent précisément les émotions exprimées ou ressenties par le détenteur du secret et les destinataires (ceux qui apprennent le secret). Pour Christophe (1998, cité dans Pharand, 2013), l'émotion est un processus individuel qui se manifeste lors d'un événement quelconque lié aux expériences passées ou présentes de la personne et qui entrave ou accentue son bien-être. Les travaux de Pharand et Moreau (2015) confirment l'existence de six émotions fondamentales : la joie, la tristesse, la colère, la peur, la surprise et le dégoût. Ils notent les travaux d'André (2006, cité dans Pharand & Moreau, 2015) et Bellinghausen (2009, cité dans Pharand & Moreau, 2015), sur les humeurs dérivées de ces émotions, lesquelles ont l'avantage d'enrichir le vocabulaire émotionnel. Par exemple, la peur réfère également à l'inquiétude, à la crainte, à l'anxiété, à l'angoisse, au mal-être, etc.

Pour Grobost (2012), la révélation d'un secret de famille est une libération, un soulagement, mais peut aussi engendrer de la colère, voire une explosion. Bien que ceux qui portent un secret le dévoilent à un ou des membres de leur famille, ledit secret reste souvent caché. Rober et al. (2012) estiment qu'il existe une tension constante entre ce qui est réellement dit ou non, à tel point qu'il est préférable de diminuer momentanément la tension dans les relations familiales par une divulgation sélective. Dans ce contexte,

quelles sont les conséquences de ces secrets de famille et comment ceux-ci peuvent parfois se transmettre d'une génération à l'autre?

## **2.5 La transmission intergénérationnelle**

La famille est le lieu de transmission essentielle des valeurs et des comportements sociaux. Les individus traversent d'autres lieux de socialisation comme l'école, les loisirs et le marché de l'emploi. Pour Baret et Gilbert (2017), la famille offre à chacun de ses membres un code de référence, l'apprentissage de différentes attitudes qui dureront ou non dans le temps, selon les événements, les expériences et la représentation d'autres lieux sociaux. Comme l'affirme Le Run (2017), devenir parent, c'est être directement concerné par la transmission. Donner naissance à un enfant, c'est transmettre non seulement un patrimoine génétique - cela étant impossible pour des parents adoptifs ou stériles - mais aussi des outils, des valeurs et des connaissances. Les vecteurs habituels de la transmission sont l'imitation et les valeurs transmises oralement par la famille (parents, grands-parents, oncles et tantes, fratrie, etc.) donnant ainsi, consciemment ou inconsciemment, des informations qui seront retraitées par l'enfant. Pour Ancelin-Schützenberger (2004) et Le Run (2017), les silences et les non-dits constituent souvent le négatif de la transmission. L'adulte transmet ses angoisses et ses failles. Aïn (2003) estime que la transmission peut s'effectuer de manière négative par ce qui est encrypté ou par les lacunes laissées par les secrets des autres. Ainsi l'acte de transmettre entraîne avant tout le don, mais aussi la dette.



Pour Ancelin-Schützenberger (2004), la transmission intergénérationnelle est généralement consciente. Par contre, elle peut aussi être involontaire ou inconsciente, comme les secrets, les non-dits, les loyautés familiales invisibles et divers traumatismes comme des drames tus qui deviennent des secrets de famille, voire des fantômes, qui vont hanter les descendants. Les travaux d'Imber-Black (1998) ont montré que les loyautés familiales intergénérationnelles sont souvent façonnées par des secrets. Cette transmission indirecte et non élaborée traverse les générations, souvent à leur insu. Dans ce processus de transmission transgénérationnelle, ils peuvent apparaître comme un comportement inexplicable qui se répète à travers les générations.

Par ailleurs, pour Ausloos (1980), Tisseron (2008), Gratton et Lazure (2002) et Grobost (2012), le secret qui semble silencieux ne l'est pas nécessairement. Il se caractérise parfois comme une tendance involontaire à s'exprimer sous forme de « sécrétion », à l'image d'un suintement ou d'une blessure mal cicatrisée, il informe les destinataires sans être révélé. L'information qui est dissimulée devient chez son détenteur un poids lourd et exerce un relâchement dans la tension de maintenir le secret. Ausloos (1980) indique qu'il y a deux dimensions au secret : la première est celle de l'interdit de savoir et la deuxième est celle de l'interdit d'oublier qu'il existe un secret. Il y a toujours des signaux dans le langage, les non-dits, les mensonges, les recoupements qui fournissent des indices précieux aux membres de la famille. Comme le stipulent Gratton et Lazure (2002), le silence et les non-dits s'expriment à l'insu de la personne, de différentes façons, par des propos bizarres, des gestes, des soupirs, des regards, des absences, des manies qui

viennent trahir ce qui doit rester caché. Ils soutiennent que les sécrétions du secret sont des signaux communiqués par la personne qui le porte afin de révéler, mais sans parler, un événement grave. C'est pourquoi celui à qui l'on cache quelque chose le pressent toujours et tente souvent de le comprendre.

Cette transmission est donc un héritage qui s'imprime par les silences et les mots (Baret & Gilbert, 2017). Pour bien comprendre ce qui se remet en scène dans une famille, il faut savoir qu'il existe des loyautés invisibles qui se transmettent de génération en génération comme le secret de famille (Imber-Black, 1998; Karpel, 1980; Tardif, 2015). Selon Ancelin-Schützenberger (2004), la transmission est « au cœur de l'identité familiale et la question du lien, entre les différents membres de la famille est centrale » (Grobost, 2012, p. 318). De plus, la transmission intergénérationnelle comprend le vécu émotionnel, les événements de la vie, les aspects positifs et négatifs des générations passées et la santé psychique et physique des générations futures. Le générationnel est comme une :

[peau] psychique issue de l'alliance, signe l'insertion du groupe familial dans la généalogie tout en marquant sa différence par rapport aux générations précédentes. C'est le lieu où sont déposées, où s'inscrivent les traces des héritages négatifs de chacun, de ce qui s'est passé, mais n'est pas pensé, non-assimilable par les sujets, bien qu'à charge de ceux-ci, pris, inclus dans les liens d'alliance. (Grobost, 2012, p. 318)

Tisseron (1992) ajoute que ce qui se transmet et la façon de le transmettre ou encore de le cacher aux générations futures sera fondamentale pour « l'avenir personnel, social et professionnel de chacun des descendants » (p. 101). Pour Kaës (1986, cité dans Eiguer, 2013) « ce qui se transmet, c'est ce qui reste en souffrance dans la transmission même » (p. 107). L'histoire de la famille et la vie psychique de chacun de ses membres se

construisent de génération en génération. Bettelheim (1980, cité dans Vegh, 1980) pense que « ce dont on ne peut parler, c'est aussi ce qu'on ne peut apaiser; et si on ne l'apaise pas, les blessures continuent à s'ulcérer de génération en génération » (postface). De quelle manière freiner cette ulcération ? Comme le suggère Tisseron (2004), chacune des générations où se loge un secret qu'elle n'est pas en mesure d'identifier ou de maîtriser aura dans le futur « tendance à construire ses propres secrets en réaction » (p. 58).

### **2.5.1 Quelques effets de la transmission intergénérationnelle du secret**

Les secrets de famille englobent plusieurs sujets se référant à la vie de famille, précisent Rober et al. (2012) : inceste, alcoolisme, suicide, homicide, procréation artificielle, adoption, etc. Pour Alivon (2016), il n'y a pas d'âge pour se souvenir des traumatismes subis dans l'enfance que ce soit à 40, 50, 60 ou 90 ans. Dissimuler les traumatismes a permis de survivre, mal, mais survivre quand même. Il est toujours temps de s'en délivrer et de quitter la survie pour entrer dans la vie.

Grimbert (2008) estime que le secret crée, dans certains cas, un espace d'intimité ou une preuve d'amitié entre personnes. Il peut aller jusqu'à générer des liens sociaux durables. Au sein de la famille, précisent Gratton et Lazure (2002), le secret favorise la cohésion familiale et la création d'un fort sentiment d'appartenance et d'affiliation. Goldbeter-Merinfeld (2004) affirme que le secret de famille permettrait de remettre à l'avant-plan les liens du sang en les resserrant par un pacte tacite de maintien du silence. On peut aussi se demander si la faute cachée n'est pas malfaisante, honteuse et grave pour

les membres du clan familial au point d'affecter chez chacun la fierté d'y appartenir et la loyauté d'y rester apparentée. Comme le note Karpel (1980), la dynamique de loyauté et de fidélité peut contribuer au maintien du secret de famille.

**2.5.1.1 Le secret toxique.** Pour Sibille (n. d.), quand le secret devient toxique et que l'espace protégé de la famille devient prison, toutes les relations familiales s'organisent autour du secret et déterminent l'inclusion et l'exclusion des membres. À partir de là se construit un mur de déni. D'une part, les non-dits sont souvent des secrets d'hier qui créent les secrets de demain. D'autre part, les trop-dits créent la suspicion et des écrans de fumée pour masquer le malaise. Cela peut être libérateur, mais aussi provoquer l'implosion de la famille. Souvent, ce qui pose problème, c'est la manière dont le secret est diffusé. À noter que le scandale d'un aveu public, quand un des acteurs ne peut plus contenir le secret, provoque souvent l'explosion de la famille.

Pour Imber-Black (1998) et Oliver (2015), les secrets toxiques peuvent interférer avec le bien-être émotionnel des personnes et de la famille. Tisseron (2008) parle de secret pathogène comme quelque chose qui n'est pas dit et dont il est souvent interdit d'en connaître l'existence. La raison principale du silence est la souffrance de la première victime du secret, le détenteur lui-même. Le drame du secret est de diviser son détenteur en deux : une partie de lui qui voudrait parler pour se soulager, et une autre qui craint de le faire ou se l'interdit. Tisseron (cité dans Bande de Bâtards, 2019) s'interroge sur les conséquences du fait de se taire, mais aussi de parler. Le détenteur du secret est habité

par les mêmes émotions que celui qui se demande ce qu'on lui cache : l'angoisse, la culpabilité et la honte. C'est ainsi que les membres d'une famille peuvent être informés d'un événement, mais que personne n'en parle parce que chacun pense qu'il est important de respecter l'interdit d'en parler (Imber-Black, 1998; Karpel, 1980).

Comme le dit Tisseron (2008), si l'on peut être le gardien d'un secret, on peut aussi en être le prisonnier, ce qui crée des ravages qui se répercutent de génération en génération. Pour Rober et al. (2012), l'un des mécanismes que les familles utilisent pour garder des secrets est l'évitement du sujet dans les conversations familiales. Plusieurs techniques peuvent être utilisées comme le retrait de la discussion, l'omission de certaines questions, le changement de sujet, le détournement du regard, le silence, etc. Par contre, dans ces circonstances, les enfants ont souvent le sentiment que des choses importantes n'ont pas été dites et qu'il était interdit de poser des questions. Cela les laisse hébétés et confus. Ainsi, le secret est gardé comme une sorte de tabou et tout le monde semble comprendre les règles implicites de ce maintien. Confronté au secret, soulignent Drieu, Zanello et Proia-Lelouey (2009), l'ensemble du groupe se retrouve chevillé au clan familial et, en même temps, chacun se sent préoccupé par sa propre survie d'où les symptômes psychosomatiques dans l'enfance et les troubles du comportement.

Pour Hayez (2018), le contenu du secret pèse sur ceux qui en sont exclus et parfois même sur les autres. Les parents peuvent être préoccupés et insécurisés par les enjeux du secret qui absorbent une bonne partie de leur énergie. Ils s'isolent, l'ambiance à la maison

est pesante et de longs silences s'installent. Les enfants exclus du secret subissent cette ambiance : ils assistent à ces comportements incompréhensibles, se font rabrouer quand ils interrogent et ne peuvent rien décoder de ces non-dits. D'autres devinent en partie, parce que le secret a secrété, mais pensent que ce savoir est mauvais et qu'ils ne peuvent ni le posséder ni le partager. Pour l'enfant, soutient Hayez (2018), l'effet négatif peut être spécifique, par exemple, un enfant qui pourrait en vouloir à ses parents et les rejeter s'il savait un jour qu'il est adopté. Dans d'autres cas, le non-partage du secret peut s'avérer structurant quand il ne concerne pas l'enfant, mais la vie privée des parents. Ne pas en parler à l'enfant peut constituer des limites intergénérationnelles saines. D'autres fois, le maintien du secret exerce un effet protecteur de l'angoisse et de la dépression possible. Tisseron (2008) signale que les troubles liés à un secret ne disparaissent pas nécessairement avec sa divulgation. Les clivages et les dénis que l'enfant a mis en place dans ses relations avec ses parents, eux-mêmes clivés sous l'effet d'un secret, subsistent après la révélation de celui-ci.

**2.5.1.2 Le secret et les générations.** Pour Tisseron (cité dans Bande de Bâtards, 2019), il est nécessaire de parler du secret. Il faut prioriser le fait que quelqu'un souffre de la situation ou que quelqu'un reproduise cette situation et fasse souffrir quelqu'un d'autre dans la génération suivante. Cependant, comme le dit Goldbeter-Merinfeld (2004), une faute honteuse risque de tacher le blason familial. Elle est alors cachée, ignorée ou contournée. La première génération confrontée à l'acte commis est unie par le consensus de ne pas en parler. Pour renforcer sa protection, on taira les sujets connexes,

par exemple, pour une naissance illégitime, on ne parlera plus de naissance ou d'accouchement. Pour Taubes (2020), la première, la seconde et la troisième génération ne laisseront pas le secret transpirer de la même manière. La première est partagée entre l'envie de se taire et le besoin d'avouer le contenu du secret. Cette attitude ambivalente empoisonne les relations avec l'entourage et perturbe les enfants. À la seconde génération, l'enfant pressent le mystère. Une part de lui veut le dissimuler, l'autre essaie de se persuader du contraire. À la troisième génération, le secret est encore plus toxique. L'individu est la proie d'émotions présentes (dépression récurrente, angoisses rebelles, pensées suicidaires, etc.) qui lui semblent totalement étrangères.

## **2.6 Le secret et l'aide professionnelle**

Les valeurs d'engagement familial sont transmises au sein des générations futures. Les secrets de famille peuvent parfois perturber les personnes qui les portent ou celles qui ressentent les malaises de non-dits (Ausloos, 1980; Gratton & Lazure, 2002; Grobost, 2012; Imber-Black, 1998; Karpel, 1980; Oliver, 2015; Tardif, 2015; Tisseron, 1992). Les intervenants sociaux doivent conjuguer avec des vulnérabilités et des détresses humaines de toutes sortes. Les secrets de famille aux effets néfastes sur le système familial en font partie. Pour Ménard (2010), le soutien agit comme facteur de protection afin d'aider à surmonter certaines situations stressantes et à donner un sens à la vie, aux relations, ce qui viendrait favoriser les liens intra et extra familiaux. Le soutien, c'est l'aide qu'une personne peut offrir à une autre. Selon Devault et Fréchette (2002), « les études empiriques ont démontré depuis une vingtaine d'années que les personnes qui sont

soutenues par leur entourage sont moins à risque de développer des problèmes physiques ou des problèmes de santé mentale » (p. 3). Concernant les secrets de famille, Rober et al. (2012) constatent une absence d'espace pour poser des questions, pour raconter et dire ce qui préoccupe, dérange ou intrigue.

Le but de l'accompagnement est d'amener les gens et leurs familles à penser et à trouver leur propre chemin. Accompagner une personne, c'est d'abord et avant tout « être avec » elle, à ses côtés pour l'aider à tirer le meilleur parti de ses interactions et de ses expériences (L'Hostie, Robertson & Sauvageau, 2004). Dans le but de développer des pistes d'intervention sociale qui permettent d'aider les familles et de mieux connaître les effets de secrets de famille qui mettent en péril l'équilibre familial d'une génération à l'autre, cette recherche s'intéresse aux secrets maintenus par des adultes et qui ont des incidences sur eux et sur leur système familial.

## **2.7 La question de recherche**

Le secret de famille offre la possibilité de se protéger. Chaque humain possède le droit à sa liberté et à son intimité psychique et physique. Cependant, le secret peut provoquer des inconforts, des angoisses, des tensions, des peurs entre le désir de le partager ou de le cacher. Souvent, les proches en ressentent particulièrement les effets. Cette recherche vise à donner la parole à des adultes ayant un secret de famille dissimulé afin de répondre à la question suivante :



Quel est le point de vue d'adultes, détenteurs d'un secret de famille, sur les effets individuels et familiaux de sa transmission intergénérationnelle?

### **2.7.1 Les objectifs de la recherche**

Objectif général

1- Comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille

Objectifs spécifiques

2- Comprendre les motifs reliés au maintien de secrets de famille

3- Comprendre les motifs et les circonstances reliés au dévoilement de secrets de famille

4- Identifier les effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur le système familial

## **Chapitre 3 Cadre théorique**

La problématique et la recension des écrits ont montré que la famille au sein de laquelle se dissimule un secret est confrontée à de nombreux défis. Le secret se transmet parfois de génération en génération et il comporte des fonctions positives et négatives. La famille en soi est un système complexe, mais elle est aussi un lieu de socialisation qui s'insère dans des systèmes plus vastes. Dans cette optique, nous avons privilégié le modèle écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979, 2005) pour soutenir la discussion sur les effets de la transmission de secrets de famille. Selon Bronfenbrenner (1986), l'influence des environnements externes à la famille joue un rôle majeur dans les contextes de développement humain comme les transitions et les liens entre la famille et d'autres milieux.

Ce modèle théorique nous a semblé approprié afin d'observer l'ensemble des interactions sur lesquelles les secrets de famille peuvent avoir de l'influence. Les théories écologiques et écosystémiques considèrent l'humain comme un organisme biologique et un être social qui se retrouve en interaction continue avec son environnement (Tremblay, 2015). Selon Drapeau (2008), ce modèle a pour principe de base que « le comportement humain résulte d'une adaptation progressive et mutuelle entre la personne et son environnement » (p. 34). Or, pour mieux comprendre en quoi les secrets maintenus par des adultes influencent les diverses interactions au sein du système familial et de son environnement, ainsi que la transmission intergénérationnelle de ces secrets, les différents

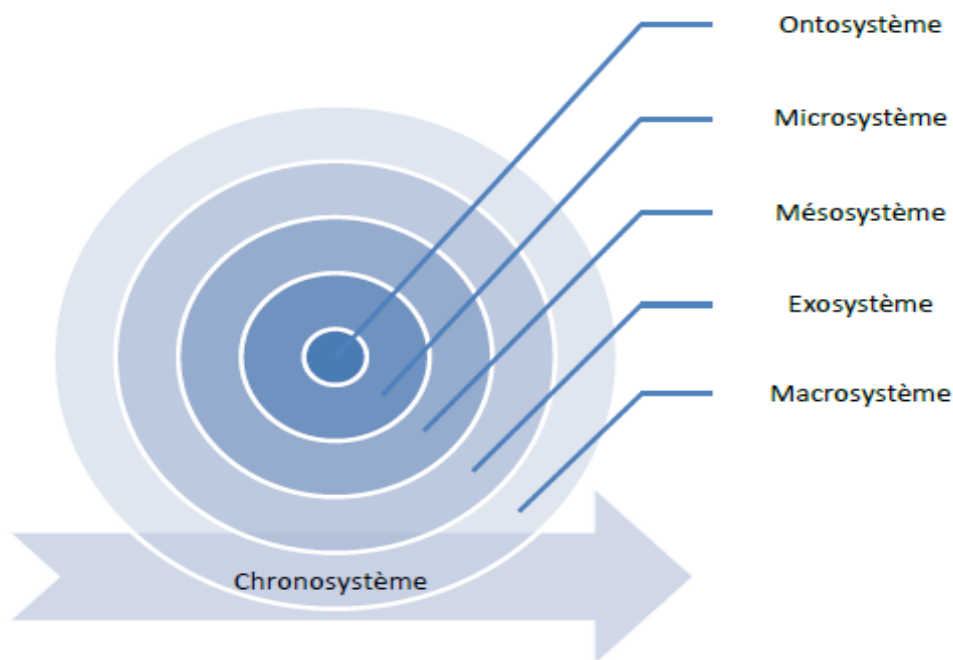
niveaux de système présentés par le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979, 2005) s'avèrent pertinents.

### **3.1 Le modèle écologique du développement humain**

Selon le modèle écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979, 2005), la personne et son environnement sont en interactions constantes (Bouchard, 1987; Drapeau, 2008; Koller, Raffaelli & Morais, 2020; Tremblay, 2015). La relation de réciprocité entre les membres de la famille et leur environnement inclut également l'histoire de cette famille tout au long de la vie. La personne se développe en interaction avec un ensemble de systèmes qui sont tous en interrelation les uns avec les autres. De plus, précise Tremblay (2015), la totalité des systèmes biologiques, sociaux, physiques, culturels, économiques et politiques englobe un ensemble de structures qui s'emboîtent les unes dans les autres à l'image des poupées russes et qui s'influencent mutuellement. Ce modèle comporte six niveaux de système.

La figure 1 présente les différents cercles concentriques du modèle écologique de Bronfenbrenner (1979, 2005). Elle permet de comprendre l'influence circulaire et réciproque des six niveaux de système. Le modèle écologique du développement humain offre une grille qui oriente l'analyse en examinant les transactions, les liens qui s'élaborent entre une personne et son environnement. Pour Bouchard (1987), ce modèle met en évidence l'interaction et l'interdépendance entre les systèmes et englobe les sphères individuelles, familiales, communautaires et sociales à considérer simultanément. Le

modèle écologique appliqué à la présente recherche portant sur les secrets de famille maintenus par des adultes ainsi que les effets de leur transmission intergénérationnelle au sein du système familial permet une analyse fine en fonction des niveaux de système.



*Figure 1.* Modèle écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979, 2005).  
Source : Chénard, 2015, p. 43.

Au cœur de ce modèle, l'ontosystème correspond aux caractéristiques de la personne, qu'elles soient innées ou acquises comme son âge, son sexe, ses compétences, ses habiletés ou ses déficits, etc. (Bouchard, 1987; Tremblay, 2015). Dans le cadre de cette recherche, l'ontosystème fait référence au système individuel de la personne qui vit dans une famille où se dissimule un secret. Les événements vécus au cœur du secret peuvent

avoir été subis ou infligés à autrui. La personne pourrait aussi en avoir été témoin (Tisseron, 1994).

Le microsystème représente les activités, les rôles et les relations expérimentés par une personne dans ses milieux de vie immédiats comme la famille, le travail, l'école, etc. (Bouchard, 1987; Drapeau, 2008; Tremblay, 2015). Pour Loriedo et Vella (2004), les secrets de famille sont considérés comme des facteurs de protection du système familial, mais ils peuvent aussi causer des souffrances. En effet, les parents peuvent cacher des secrets pour épargner à leurs enfants des souffrances inutiles ou aggraver d'anciennes blessures ou en causer de nouvelles. Dans le système familial comme dans les autres systèmes où la famille interagit, les secrets exercent de la pression sur le détenteur qui se retrouve devant des choix difficiles, soit révéler ou cacher le secret. Les relations interpersonnelles complexes influencent la dynamique entre le détenteur du secret et les personnes destinataires, mais aussi tous les autres membres de la famille. Sur ce plan, l'inquiétude et les conflits potentiels constituent des obstacles majeurs au fonctionnement familial. Selon Vatz Laaroussi (2007), les liens entre l'individu et sa famille lors de secret de famille s'expliquent davantage comme une forme d'aliénation de l'individu au groupe familial. Ces liens peuvent être rigides, enchevêtrés ou désengagés, faisant naître des dysfonctionnements. L'analyse de chacun des microsystèmes exige une réflexion sur les relations et les caractéristiques de chacun des membres de la famille ainsi qu'entre eux. À cet effet, le secret évoque une volonté de taire quelque chose à quelqu'un, c'est une décision, à la lumière d'une organisation et d'un réseau où la complicité est volontaire ou

subie. Le secret prend racine dans un système de relations, qui à la fois le transforme et l'entretient (Grobost, 2012).

Pour sa part, le mésosystème tient compte de la circulation entre les microsystèmes. Il s'agit des interrelations entre les microsystèmes fréquentés par la personne (Drapeau, 2008). Le mésosystème n'est pas un lieu, mais plutôt l'influence réciproque des divers milieux de vie (Drapeau, 2008; Tremblay, 2015). Selon Bronfenbrenner (1986), les événements à la maison peuvent affecter les membres de la famille et influencer, dans les deux sens, les principaux contextes sociaux dans lesquels ils évoluent. Concernant les secrets de famille, Loredio et Vella (2004) soulignent que les sphères de communication extérieure au système familial sont parfois amputées et réduites jusqu'à une incompréhension des contenus partagés, comme à l'image d'une barrière avec le monde extérieur. Les auteurs soutiennent que :

Les relations interpersonnelles semblent exclusivement nourries par la stabilité du climat induit par le secret, et elles ne montrent en apparence aucun autre signe de vitalité. Tout tourne autour de ce qui peut ou ne peut pas être dit, et la relation semble incapable de générer une information. Lorsque la famille entière est impliquée dans une configuration, la partie la plus vivante du système familial paraît profondément endormie, tandis que des accrochages superficiels, sans vainqueurs ni vaincus, dominent le terrain; les relations ne survivent qu'en apparence seulement. (p. 21)

L'exosystème représente l'ensemble des structures sociales et des lieux où des décisions sont prises sans que la personne y participe directement. Cependant, certains événements se produisent et influencent la vie de la personne comme les lois ou les actions mises en place par les divers paliers de gouvernement ou d'institutions (Tremblay, 2015).

Ainsi, les activités ou les décisions extérieures à la personne peuvent influencer ses propres activités ou son rôle dans les microsystèmes (Bouchard, 1987; Bronfenbrenner, 1986; Drapeau, 2008; Tremblay, 2015). Le secret de famille peut être caché pour préserver le statut social d'un membre, comme dans le cas d'un acte criminel, d'une condamnation en justice, d'un acte frauduleux, etc. (Grobost, 2012).

Le macrosystème est représenté par les valeurs, les normes et les idéologies véhiculées dans une société (Bouchard, 1987; Drapeau, 2008; Tremblay, 2015). Elles sont les caractéristiques d'une société ou d'une culture (Drapeau, 2008). Elles sont aussi le reflet et la source des conduites individuelles et institutionnelles (Bouchard, 1987). Les secrets de famille ne sont pas toujours perçus de la même façon selon les individus, les sociétés et les époques. Les différents contenus des secrets se transforment en concordance avec l'évolution sociale (Gratton & Lazure, 2002). Cependant, dans certains cas, lorsque la personne « enfreint la règle du silence, transgresse la loi familiale pour se sauver elle-même en se rapprochant de la loi sociale, commune, cette personne devient en quelque sorte le bourreau de la famille » (Perpete, 2015, p. 115). Le développement de l'identité de la personne sera différencié de son histoire familiale et permet une « articulation entre l'histoire individuelle, l'histoire familiale et l'histoire collective » (Gaulejac, 1999, p. 6).

Le chronosystème représente les changements dans le temps et dans l'espace, donc les transitions au cours de la vie d'une personne (Bouchard, 1987; Tremblay, 2015). Bronfenbrenner (1986) a proposé ce terme pour examiner l'influence des changements sur



le développement de la personne au fil du temps et dans les environnements dans lesquels elle évolue. Koller et al. (2020) confirment que les expériences de vie se déroulent sur des échelles de temps plus grandes entre les générations. Lorsqu'on parle de secrets de famille, on parle aussi d'une temporalité généalogique. Benghazi (2007) explique que le secret nous confronte parfois à l'innommable, à l'inavouable et à l'impensable : « Nous avons essayé de parler, ils ne pouvaient nous entendre. Il faudra le temps d'une génération pour que les grands-parents survivants des camps de concentration puissent en parler, non pas à leurs enfants, mais à leurs petits-enfants » (p. 44). Les phénomènes de répétition générationnelle concernent une temporalité plurielle, c'est-à-dire sur plusieurs générations.

### **3.2 Le cadre opératoire**

« C'est à partir de la définition conceptuelle que le chercheur peut opérationnaliser le construit en vue de le rendre observable » (Fortin et Gagnon, 2016, p. 42). Pour rendre opératoire l'analyse des résultats, nous nous sommes basées sur la problématique, la recension des écrits et les objectifs poursuivis par la recherche. C'est ainsi que cinq catégories principales d'analyse ont émergé : la nature du secret; les motifs du maintien du secret; les circonstances du dévoilement; les effets individuels et familiaux de la transmission intergénérationnelle du secret et l'aide professionnelle reçue. Le chapitre suivant explique la méthodologie utilisée pour rendre compte des données recueillies et des catégories émergentes.

## **Chapitre 4 Méthodologie**

Ce chapitre présente la méthodologie de la recherche. Dans un premier temps, la posture épistémologique, le devis de recherche, la population à l'étude et la stratégie de recrutement sont expliqués. Ensuite, l'échantillon, les outils de collecte de données, le déroulement de l'entrevue, l'analyse des données et la codification des données sont décrits. Enfin, les considérations éthiques et les limites de la recherche sont présentées.

#### **4.1 La posture épistémologique constructiviste**

Comme le précisent Amiguet et Julier (2004), « l'épistémologie s'intéresse à la manière dont nous connaissons les choses, la façon dont nous acquérons des connaissances sur le monde » (p. 20). Le positionnement épistémologique au regard de cette recherche engage une pensée réflexive. S'intéresser aux effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille comme objet de recherche suppose qu'on vise à recueillir l'expérience et le point de vue d'adultes chez qui se loge un secret de famille. Pour Paturel (2008), cette posture est « lié[e] à la fois à l'objet de recherche et à la personnalité du chercheur : il s'agit des relations entre le sujet connaissant et l'objet à connaître » (p. 52). Anadon et Guillemette (2007) soutiennent que le but de la recherche, lorsqu'il vise la compréhension d'une réalité à partir du point de vue des personnes impliquées, ne peut exister sans tenir compte du langage humain, de la pensée et de l'interaction. Alors l'expérience devient le cadre d'analyse et de compréhension de la réalité humaine.

Dans cette optique, une orientation constructiviste se consacre au sens que les individus donnent aux situations qu'ils vivent et aux interactions entre eux. Le constructivisme repose sur une théorie de la connaissance où l'être humain est responsable de son savoir, de sa pensée et de ses actions (Amiguet & Julier, 2004). Il est issu d'une pratique et d'une théorie de nature scientifique, développées entre les années 1920 et 1950. Le constructivisme postule que « la réalité objective n'existe pas en soi. Elle passe obligatoirement par un processus de cognition. L'identité devient alors un construit cognitif, une connaissance à partir d'un champ social donné » (Caillouette, 1997, p.103). Le constructivisme permet de comprendre par quels processus et quels moyens chaque individu construit sa réalité qu'il soit enfant, adolescent ou adulte, mais aussi de comprendre la réalité du système familial et de ses sous-systèmes, en interaction avec les différents systèmes sociaux ou ceux de la personne. Il s'agit d'une construction continue des systèmes et des effets de cette interdépendance sur les individus concernés (Amiguet & Julier, 2004). Selon Le Moigne (1995), la connaissance résulte de l'interaction entre l'individu et ses observations, elle n'a ni valeur ni sens en dehors de lui. Elle se révèle comme une construction.

Étant donné que chacun possède sa vision d'une situation, cela implique qu'il y ait autant de réalités et de connaissances que de personnes (Lavallée, Dupuis & Héon, 2013). Elkaïm (2010) souligne qu'« un système humain n'est pas simplement un système d'individus en relation, mais bien un système de construction du monde en relation » (p. 172). Comme le précisent Nguyễn-Duy et Luckerhoff (2007), l'objet de la recherche ne

viser pas la vérité, mais la fonction qu'elle occupe. À cet effet, choisir un « ensemble de principes, d'hypothèses sur lesquels chaque époque organise sa pensée et ses directions d'investigation [...] règles implicites qui nous font voir la réalité d'une certaine manière » (Amiguet & Julier, 2004, p. 20), demande de nous positionner comme étudiante à la maîtrise en travail social en considérant nos valeurs (la dignité de chaque humain, le respect, l'empathie) et nos croyances (la justice sociale, les droits et la liberté de la personne, la solidarité) afin de prendre position sur notre vision du monde et notre façon d'appréhender la recherche. Pour Lavallée, Dupuis et Héon (2013), une épistémologie constructiviste favorise une réflexion en profondeur de la compréhension de l'expérience. La connaissance devient le reflet d'une réalité qui n'est pas objective, mais davantage dans l'interaction entre le sujet et l'objet observé (Amiguet & Julier, 2004). Les connaissances sur les effets de secrets de famille ne correspondent pas à la réalité objective, cependant, elles renvoient à la façon dont les adultes ont vécu leur expérience à la lumière d'une subjectivité (ou réalité subjective) et d'une intersubjectivité familiale. C'est à partir du sens donné par les adultes aux effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille que nous désirons mieux comprendre ces situations.

#### **4.2 Le devis de recherche**

La présente recherche est exploratoire étant donné la rareté des travaux dans le contexte francophone québécois portant sur le point de vue d'adultes concernant les secrets de famille. Elle consiste également à approfondir les connaissances concernant l'expérience

des membres de familles qui en sont affectés. Elle vise, de façon générale, à répondre aux questionnements soulevés à la suite de la recension des écrits et à comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille. Mayer et Deslauriers (2000) recommandent d'utiliser une méthode qualitative lorsqu'on explore un phénomène social afin de privilégier le point de vue des acteurs sociaux. La recherche qualitative vise davantage l'obligation d'être attentif à « la manière dont la situation évolue et affecte leur vie personnelle et leurs relations avec leurs proches » (Groulx, 1997, p. 67). Cet auteur souligne aussi que cette démarche qualitative favorise la compréhension de ce qui semble inattendu, complexe et incohérent dans la perception des problématiques en pratique sociale afin de contribuer à un élargissement et à une diversité des perspectives. Gilbert (2007) soutient que la recherche qualitative autorise une rencontre entre le chercheur et le sujet. Il est alors possible d'articuler l'analyse du discours manifeste centrée sur l'histoire du participant et le discours latent où se trouve le voilement, ce qui reste caché (les notes d'observations consignées dans le journal de bord).

### **4.3 La population à l'étude**

Comme le souligne Fortin et Gagnon (2016), la population à l'étude est celle « que le chercheur veut étudier » (p. 260). La population cible pour cette recherche désigne les personnes qui satisfont aux critères de sélection prédéterminés alors que la population accessible désigne la portion de la population cible à laquelle le chercheur peut avoir accès (Fortin & Gagnon, 2016). Pour cette recherche, les personnes visées devaient répondre aux critères suivants : 1) être adulte; 2) avoir une histoire familiale où se dissimule un

secret; 3) accepter de dévoiler ce secret; 4) être francophone ou s'exprimer facilement en français; 5) habiter les régions de Montréal ou des Laurentides. Notre stratégie de recrutement fait état des milieux sollicités pour cette recherche.

#### **4.4 La stratégie de recrutement**

Le recrutement des participants a été fait à l'aide d'informateurs clés provenant de deux organismes communautaires famille des régions de Montréal et des Laurentides. Il s'agit de l'Institut de formation d'aide communautaire à l'enfant et à la famille (IFACEF) ainsi que de La Maison des parents du Québec. La collaboration avec des informateurs clés, dont les psychothérapeutes et les intervenants sociaux, est un avantage, car ces professionnels connaissent bien la clientèle et sont en mesure d'évaluer si les personnes correspondent aux critères de la recherche. L'arrimage de cette collaboration a compris un premier contact avec les directeurs des organismes afin de leur expliquer les objectifs de la recherche. Par la suite, une lettre explicative de la recherche, de ses objectifs et de son déroulement leur a été transmise par courriel (Annexe I). Une rencontre avec les professionnels susceptibles de référer des participants potentiels a ensuite été convenue, afin que la recherche et les objectifs poursuivis leur soient expliqués et afin de répondre à leurs questions. Les participants ciblés par les professionnels ont reçu un dépliant explicatif de la recherche (Annexe II). Une fois les participants potentiels identifiés, les intervenants devaient leur demander s'ils autorisaient l'étudiante chercheuse à les contacter. Ceux qui ont accepté ont donné leur numéro de téléphone ou leur adresse électronique pour que l'étudiante chercheuse communique avec eux, s'assure de leur

intérêt à participer à la recherche, confirme les critères de sélection et prene un rendez-vous pour l'entrevue semi-dirigée. L'endroit choisi devait assurer la confidentialité des échanges.

#### **4.5 L'échantillon**

Le type d'échantillonnage non probabiliste retenu est intentionnel, c'est-à-dire que les sujets présentent des caractéristiques typiques de la population à l'étude. Les techniques non probabilistes ont « l'avantage de ne pas heurter le bon sens, d'être souvent faciles à comprendre et à appliquer » (Beaud, 2016, p. 262). Selon Fortin et Gagnon (2016), ce type d'échantillonnage intentionnel est utilisé en recherche qualitative « pour sélectionner des sites particuliers, des personnes ou des activités dont ils espèrent obtenir des données informatives riches et significatives (p. 271). Le caractère volontaire de cette recherche est implicite. Comme Mayer et Deslauriers (2000) le soulignent, les personnes doivent « vouloir » et « pouvoir » exprimer leurs sentiments ainsi que leurs expériences passées et présentes.

Selon Pires (1997), la diversification représente le « critère majeur de sélection en ce qui touche les échantillons qualitatifs » (p. 154). De plus, la saturation empirique s'applique lorsque « les derniers documents, entrevues ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique » (p. 157). Ainsi, la saturation empirique indique à quel moment nous devons cesser la collecte de données. Pour cette recherche, l'échantillon est composé de



cinq femmes et de deux hommes, âgés entre 35 et 83 ans dont cinq sur sept ont plus de 55 ans. Six d'entre eux sont en couple, trois sont mariés, trois en union de fait et un dernier est divorcé. Six des participants ont des enfants. En ce qui concerne leur niveau de scolarité, un participant possède un diplôme de niveau secondaire, un a obtenu un diplôme de niveau collégial et cinq autres ont un diplôme de niveau universitaire. Le tableau 2 présente les caractéristiques sociodémographiques des participants.

Tableau 2

*Caractéristiques sociodémographiques des participants*

Participants.	Âge	Sexe	État civil	Enfants	Niveau de scolarité
P-1	67	F	Conjoint de fait	1	Universitaire
P-2	58	F	Mariée	2	Secondaire
P-3	65	H	Conjointe de fait	2	Universitaire
P-4	35	F	Mariée	2	Universitaire
P-5	83	F	Conjoint de fait	2	Collégiale
P-6	71	H	Marié	0	Universitaire
P-7	46	F	Divorcée	1	Universitaire

#### 4.6 Les outils de collecte de données

Recueillir l'expérience et le vécu d'adultes chez qui se loge un secret de famille correspond également à les consulter en leur donnant une opportunité de s'exprimer sur les effets de la transmission intergénérationnelle de ce secret. Les outils privilégiés pour la collecte des données sont l'entrevue semi-dirigée individuelle et le journal de bord.

#### 4.6.1 L'entrevue semi-dirigée

L'entrevue semi-dirigée est utilisée pour guider et centrer les propos des participants sur des thèmes ciblés. Ce type d'entrevue permet de se rapprocher « d'une compréhension riche du phénomène à l'étude » concernant les expériences passées ayant affecté, dans ce cas, des adultes ayant un secret de famille (Savoie-Zajc, 2016, p. 340). L'entrevue semi-dirigée est avantageuse, car elle vise à rendre explicites l'univers et la compréhension du monde de l'autre et elle offre la possibilité d'approfondir la compréhension de comportements complexes. Dans ce contexte, l'entrevue permet un contact étroit dans la relation entre les participants et l'étudiante chercheuse dont la position est vue comme mineure, car à la lumière d'un non-savoir, elle donne un sens et un pouvoir à la personne interviewée qui « possède un savoir que le chercheur tente de mieux comprendre » (Savoie-Zajc, 2016, p. 339). Le savoir peut être comparé à un trésor enfoui, le rôle du chercheur sera d'en relever la richesse. Ainsi l'accent est mis sur la coconstruction du savoir.

Pour cette recherche, un schéma d'entrevue mixte a été privilégié (Annexe III). Selon Alami, Desjeux et Garabua-Moussaoui (2009), ce type d'entrevue permet d'orienter les échanges autour de thèmes préalablement établis, lors de la recension des écrits et avec la contribution d'éléments du cadre théorique, tout en favorisant l'émergence d'autres éléments liés aux contextes de vie et des expériences des répondants. Lors des entrevues, comme le soutient Savoie-Zajc (2016), des questions « ouvertes, courtes,

neutres, pertinentes » (p. 354) sont formulées afin de permettre aux participants de donner leur point de vue et une description riche de leur expérience concernant le secret de famille qu'ils acceptent de dévoiler. Cela favorise la connaissance et la compréhension de l'opinion réelle du participant (Mayer & Saint-Jacques, 2000).

#### **4.6.2 Le journal de bord**

Pour rendre compte du déroulement de la recherche, un journal de bord a été tenu tout au long du processus de recherche pour consigner les questionnements ainsi que les observations faites lors des entrevues comme les silences, les pauses, les expressions non verbales, les hésitations, etc., et progressivement colliger les différentes réactions des adultes. Savoie-Zajc (2016) conseille également de prendre des notes pendant l'entrevue, car elles permettent de formuler certaines transitions et de mettre en lumière de nouveaux éléments de compréhension qui pourront émerger. Comme l'explique Baribeau (2005), le journal de bord est constitué de traces écrites dont le contenu concerne la narration d'événements (réflexions, idées, paroles, etc.) selon le moment, les personnes et les lieux dans le but d'établir un dialogue entre les données et le chercheur. À tout moment, le chercheur doit rédiger ses notes d'observation. De plus, comme l'exprime Lejeune (2016), écrire ses impressions et ses étonnements fait prendre conscience de la « posture réflexive » (p. 404) de l'interviewer et ainsi rendre compte de l'évolution et de la reconstruction dynamique de la recherche sur le terrain.

#### **4.7 Le déroulement de l'entrevue**

Les entrevues ont été réalisées au domicile des participants ou dans leur milieu de travail, dans des conditions qui assuraient la confidentialité des échanges. L'étudiante chercheuse a pris le temps d'établir et de favoriser un lien de confiance tout en expliquant le déroulement de l'entretien. Avant la passation de l'entrevue, certains répondants ont manifesté des inquiétudes, à savoir s'ils allaient être en mesure de répondre correctement aux questions. L'étudiante chercheuse a pris soin de les rassurer en précisant qu'il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponses, qu'ils devaient répondre selon leur expérience et leur vécu. Les participants ont aussi manifesté de la nervosité à l'idée de répondre aux questions (voix saccadée, paroles rapides). Pour y remédier, l'étudiante chercheuse a rappelé les quatre thèmes principaux suivant les objectifs de la recherche, ce qui les a beaucoup rassurés. Enfin, les participants ont été informés que l'entrevue serait enregistrée sur une bande audio et un formulaire de consentement approuvé par le comité d'éthique de la recherche (Annexe IV) a été signé en deux exemplaires, une copie étant laissée au répondant après en avoir fait la lecture. La durée des entrevues varie entre 90 et 120 minutes. L'étudiante chercheuse s'est engagée à reprendre contact par téléphone avec les répondants 24 heures après l'entrevue afin de s'assurer que la remémoration de certains souvenirs n'ait pas engendré une détresse émotionnelle.

#### **4.8 L'analyse des données**

L'ensemble des propos recueillis auprès des participants a été retranscrit sous forme de verbatim intégral, formant ainsi le corpus de données. L'étudiante chercheuse a par la suite

procédé au nettoyage des données, réécoutant les enregistrements tout en s'assurant que les retranscriptions correspondaient aux propos des répondants. Le traitement des données qualitatives peut être abordé de différentes façons. Pour la présente recherche, l'analyse de contenu s'est avérée la plus appropriée. Cette méthode vise à :

Déterminer la signification exacte du message étudié. [...] Par ce procédé le chercheur tente de découvrir ce que l'information analysée signifie, ce que l'auteur du message a voulu dire exactement, non pas par rapport à l'interprétation subjective du chercheur, mais bien par rapport au point de vue de l'auteur même du message. (L'Écuyer, 1990, p. 14)

L'analyse des entrevues semi-dirigées comporte quelques particularités. Pour Deslauriers et Mayer (2000), le chercheur se familiarise d'abord avec l'ensemble du matériel, pour en comprendre la logique et le sens : « À propos de cette étape, on parle parfois de lecture flottante : le chercheur lit et relit ses notes sans chercher nécessairement à trouver un sens précis, mais en laissant apparaître le sens sans le forcer » (p. 147). Ainsi le contenu analysé se révèle progressivement.

Selon Leray et Bourgeois (2016), l'analyse de contenu permet d'obtenir une vue d'ensemble des données reproduites par le chercheur. Pour l'analyse des données de ce mémoire, le modèle choisi est celui de Blais et Martineau (2006) pour qui les entrevues retranscrites intégralement doivent être analysées selon quatre étapes : 1) la préparation du matériel recueilli autant verbal que non verbal pour consigner toutes les informations pouvant aider à l'analyse du contenu. Dans le cas de cette recherche, il s'agit de la transcription intégrale des entrevues (verbatim) et le journal de bord; 2) la lecture attentive et approfondie qui mène à une vue d'ensemble du matériel recueilli. Nous avons lu

attentivement à plusieurs reprises chacune des entrevues pour avoir accès à cette vue d'ensemble; 3) l'identification et la description des premières catégories, cette démarche permet de séparer et découper les données en unités de sens. Nous avons relu à plusieurs reprises les entrevues pour en extraire à la fois les catégories prédéterminées par les objectifs de recherche et pour noter dans les marges d'autres catégories émergentes pour ensuite croiser les données communes à l'ensemble du corpus; 4) la révision et le raffinement des catégories dont le but est de :

Créer un nombre restreint de catégories (entre trois et huit catégories), afin que le chercheur puisse avoir une vue d'ensemble des aspects clés qui ont été identifiés dans les données brutes et qui sont considérés comme étant les plus importants, étant donné les objectifs de recherche visés. (Blais & Martineau, 2006, p. 8)

L'analyse et l'interprétation des résultats tiennent compte d'une analyse à la fois interne et externe. Pour Mayer et Deslauriers (2000), l'analyse interne vise à « dégager les idées principales d'un texte, à déceler les liens entre les idées, à rétablir la logique de leur développement, à repérer l'absence ou la présence de certains thèmes ou de certaines caractéristiques » (p. 167). L'analyse externe consiste à « replacer un document dans son contexte historique pour éclairer le sens des termes et leur donner une signification contextuelle » (p. 167).

Nous avons procédé au découpage fin des données en unités de sens tout en tenant compte des liens entre la recension des écrits et les résultats émergents, mais aussi, en revenant régulièrement aux données brutes (entrevues) afin de nous assurer du respect des unités de sens et de la concordance avec les extraits d'entrevues retenus. Ce processus

itératif a mené, de manière parallèle, à la codification des données selon les catégories repérées.

#### **4.9 La codification des données**

La codification des données est une étape essentielle à l'analyse qualitative (Miles & Huberman, 2003; Mukamurera, Lacourse & Couturier, 2006). Elle se fait en plusieurs étapes. Tout d'abord à partir d'une lecture horizontale attentive (Rondeau & Paillée, 2016), dans notre cas de chacune des entrevues, pour identifier les catégories prédéterminées en fonction des objectifs de la recherche. Pour Fortin et Gagnon (2016), « le codage qualitatif est un processus qui consiste à reconnaître, dans les données, les mots, les thèmes, ou les concepts récurrents et à leur attribuer des symboles ou des marqueurs, appelés « codes » (p. 360).

Par la suite, nous avons procédé au codage émergent des discours par découpage et étiquetage (codes) des segments significatifs appelés unités de sens (Deslauriers, 1991). Pour Miles et Huberman (2003), préserver les relations entre les segments des données recueillies constitue le cœur de l'analyse. Lors de ce codage, Paillé et Muchielli (2012) mentionnent que certaines catégories seront peut-être reformulées, enrichies, fusionnées, etc. Rondeau et Paillé (2016) évoquent une autre étape que nous avons suivie, soit l'analyse transversale des données (entrevues) où l'ensemble des catégories (et codes) ont été mises en relation, confrontées, regroupées ou scindées. Notre processus d'analyse et de codage a été continu par les allers-retours entre les données brutes et le travail de

catégorisation, toujours raffiné et validé par la directrice de mémoire. Afin de nous assurer de l'étanchéité entre les extraits d'entrevues retenues et les codes attribués, nous avons raffiné à nouveau ce processus de codage. La grille de codification (Annexe V) élaborée pour ce mémoire est mixte, à savoir qu'elle a été conçue à partir des éléments consécutifs des écrits et ensuite enrichie des éléments consécutifs des entrevues (Miles & Huberman, 2003).

#### **4.10 Les considérations éthiques**

Cette recherche a été assujettie à l'approbation du comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (no, 2020-438, 2945, Annexe VI). De plus, les obligations et les responsabilités de l'étudiante chercheuse envers les participants, la communauté scientifique et la société ont été respectées. Une attention minutieuse a été portée au droit à la vie privée, au consentement éclairé, à la confidentialité et à la garantie d'anonymat des participants. Un formulaire de consentement a été prévu afin de présenter aux participants les risques et les avantages de leur participation. Il a été signé en deux copies, afin de leur laisser une trace écrite des détails de la recherche. Les participants ont été informés qu'ils étaient libres de mettre fin au processus à tout moment, et ce, sans préjudice. Les enregistrements des entrevues, la liste des coordonnées des participants, les codes leur étant attribués ainsi que les données codifiées ont été consignées sur une clé USB verrouillée par un code auquel seulement l'étudiante chercheuse a accès. L'étudiante n'a partagé à sa directrice que les verbatims anonymisés.



Les bénéfices de la participation à la recherche ont été expliqués à chacun des participants, comme le possible apaisement à la suite de la révélation de secrets ou la prise de conscience des effets de secrets de famille sur eux ou sur leur famille. Le dévoilement de secrets peut faire émerger certaines fragilités psychologiques. Par conséquent, advenant des indices ou une forme de détresse lors de l'entrevue, les participants pouvaient être recommandés, avec leur consentement, à des personnes compétentes, soit l'intervenant ou le psychothérapeute, des organismes communautaires. De plus, l'étudiante chercheuse a recontacté les participants 24 heures après la rencontre afin de vérifier si un suivi thérapeutique était nécessaire.

#### **4.11 Les limites de la recherche**

Même si les techniques permettent de réduire les biais de recherche, il reste qu'« aucun humain ne peut se prétendre parfaitement objectif » (Leray & Bourgeois, 2016, p. 449). En ce sens, le caractère inachevé et imparfait des propos est une limite et l'analyse complexe des données afin d'en extraire le contenu et le sens en est une autre. Le concept de désirabilité sociale est aussi un biais qui consiste à vouloir se présenter sous un jour favorable. Selon Beaud (2016), les volontaires ont généralement des caractéristiques psychologiques particulières (volonté de plaire, désir de connaître, etc.), par conséquent, toute généralisation est hasardeuse.

Dans le voilement et le dévoilement du secret, il y a deux mouvements : révéler et cacher. Une mise en garde s'impose pour éviter ce que Winnicott (cité dans Laperrière,

2009) appelle, l'interprétation brillante, car elle fait manquer au chercheur ou à l'analyste l'ensemble du mouvement. En ce sens, l'étudiante chercheuse a pris en compte le fait qu'elle est issue d'une famille où se dissimulent des secrets qui l'ont amenée à s'intéresser à cet objet de recherche. Elle a pris également en compte le fait que son rôle de mère teinte sa vision, le sens de l'amour ainsi que le lien profond entre un parent et ses enfants. Son expérience professionnelle de 20 ans comme enseignante au primaire instrumente également sa façon de se représenter la réalité. De plus, l'étudiante chercheuse est aspirante au titre de psychothérapeute, car elle est en fin de parcours d'une spécialisation de quatre ans en psychothérapie conjugale et familiale. Considérant ces expériences personnelles et professionnelles, le côté subjectif de cette prise de conscience devient important. Ainsi, son regard n'est pas complètement neutre, il implique des connaissances, des valeurs et un cadre de référence qui incitent à voir le monde comme une production en perpétuelle construction (Amiguet & Julier, 2004). Cette démarche réflexive s'inscrit dans la complexité pour chacun de se représenter la réalité.

Malgré une quantité considérable de contenus, le nombre de participants rend impossible la généralisation des résultats (Fortin & Gagnon, 2016) à l'ensemble des adultes qui vivent ou ont vécu avec un secret de famille, d'autant plus qu'il s'agit ici d'une recherche qualitative à la maîtrise. Pour toutes ces raisons et malgré ces limites, il faut tout de même reconnaître l'apport de cette recherche en travail social pour la compréhension des effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur des adultes dans une perspective d'ouverture à d'autres recherches dans le domaine.

## **Chapitre 5 Analyse des résultats**

Ce chapitre présente l'analyse des données recueillies lors des entrevues réalisées auprès de sept adultes ayant une histoire familiale où se dissimule un secret. Les résultats sont exposés en fonction des objectifs poursuivis par la recherche et du discours des participants. L'analyse a fait émerger deux profils distincts de participants : le premier est celui de porteurs du secret, c'est-à-dire que quatre participants sont personnellement concernés. Le second est celui de dépositaires du secret, c'est-à-dire que trois participants ont vécu au sein d'une famille où se dissimule un secret porté par l'un de leurs parents et dont ils ont accepté de nous parler. Les données sont analysées en comparant ces deux profils puis en différenciant ce qui caractérise chacun. Elles tiennent compte des catégories suivantes : la nature du secret, les motifs liés au maintien du secret, les circonstances du dévoilement, les effets de la transmission intergénérationnelle du secret ainsi que l'aide professionnelle que disent avoir reçue les participants.

### **5.1 La nature du secret**

Pour comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille, nous devons d'abord connaître la nature du secret de chacun des participants. Les données recueillies nous apprennent que les secrets touchent des aspects de leur vie privée, voire intime. Trois types de secrets ont émergé du discours des participants en ce qui concerne la nature du secret, soit la sexualité, la naissance et la mort. Pour quatre des sept participants, trois porteurs et un dépositaire, la nature du secret est liée à la sexualité.

Pour deux autres participants, un porteur et un dépositaire, le secret est lié à la naissance. Un seul participant est dépositaire d'un secret de famille lié à la mort. Ajoutons que les quatre porteurs du secret appartiennent tous à la première génération (le secret les concerne directement), deux dépositaires du secret sont de la deuxième génération (le secret concerne leur parent, père ou mère) et un seul dépositaire appartient à la troisième génération (le secret concerne ses grands-parents). Le tableau 3 résume ces données.

Tableau 3

*Nature du secret, sexe, profil et génération des participants*

Participants	Nature du secret			Sexe	Profil	Génération
	Sexualité	Naissance	Mort			
P-1	X			F	Dépositaire	Deuxième
P-2	X			F	Porteur	Première
P-3		X		M	Porteur	Première
P-4			X	F	Dépositaire	Troisième
P-5		X		F	Dépositaire	Deuxième
P-6	X			M	Porteur	Première
P-7	X			F	Porteur	Première

Les résultats sont regroupés selon la nature des secrets et ce qui distingue l'expérience des porteurs de celle des dépositaires.

### 5.1.1 Les secrets liés à la sexualité

Quatre participants sont porteurs d'un secret lié à la sexualité. De ceux-ci, deux concernent des femmes qui ont été victimes d'inceste durant leur enfance, chacune abusée par un frère. Pour l'une, il s'agit de son frère aîné. Les gestes relatés par la participante sont décrits comme des attouchements. Ces agressions incestueuses ont duré pendant 10 ans : « Ça faisait son plaisir jusqu'à ce qu'il éjacule, mais il n'y avait pas de pénétration » (P-2). Pour l'autre participante, les abus ont été faits à son endroit par son frère cadet « pendant quelques temps » (P-7). Deux autres secrets sont liés à la sexualité, soient l'orientation sexuelle pour l'un et l'identité de genre pour l'autre. Le premier secret touche directement l'un des répondants porteurs et concerne son homosexualité. Lorsqu'il explique son expérience, il dit :

J'ai été 9 ans pensionnaire. Dans ces années-là, mon cheminement sexuel se fait comme dans un nid d'ondes, d'ados, de garçons et tout ça. C'est comme un milieu protégé. Le collège fait que c'est plus facile d'avoir des contacts, et on n'est pas les seuls [...]. Je n'étais pas le seul à avoir cette orientation-là.  
(P-6)

L'autre secret lié à la sexualité est évoqué par une participante dépositaire du secret de famille à propos de l'identité de genre de son père. C'est à l'âge adulte que ce secret est dévoilé à la participante : « Ce qu'on ne savait pas à l'époque, c'est que mon père [...] portait des jupes et qu'il s'habillait en femme » (P-1). Ce n'est qu'après une rencontre avec la psychologue qui accompagnait leur père, qu'elle, sa sœur et ses frères apprennent qu'il s'agissait de « dysphorie de genre ».

### **5.1.2 Les secrets liés à la naissance**

Deux participants ont en commun un secret lié à la naissance. Pour un porteur, le secret concerne l'origine de ses enfants. Il raconte qu'après avoir appris au début de son mariage qu'il était stérile, et puisque sa vie sans enfant « était inimaginable », en accord avec sa première épouse, ils ont eu recours à l'insémination artificielle pour avoir des enfants : « J'avais une absence de canal déférent [...]. Il n'y avait pas assez de matière vigoureuse pour mettre une femme enceinte ». Ils ont ainsi conçu deux enfants, des jumeaux, sans qu'aucun membre de sa famille, ni ses enfants maintenant adultes, soient au courant « c'est resté secret » (P-3). Pour l'autre participante, dépositaire du secret, c'est le contexte de sa propre naissance qui lui a longtemps été caché. Elle dit avoir été adoptée par la sœur plus âgée de sa mère biologique : « Ma mère, sur le plan génétique, est ma tante » (P-5).

### **5.1.3 Le secret lié à la mort**

Une participante, dépositaire du secret, est issue d'une famille où se loge un secret lié à la mort. Ce secret est lourd pour plusieurs raisons puisqu'il concerne un acte criminel violent, soit la mort par homicide de sa grand-mère suivie du suicide de son grand-père : « Mon grand-père maternel a tué ma grand-mère puis il s'est suicidé [...]. Ça a été par fusil de chasse » (P-4). Cette participante a reçu ce secret directement de ses parents.

## **5.2 Les motifs liés au maintien du secret**

Le secret fait référence à des événements ou des faits qui peuvent être douloureux pour ceux qui le gardent (porteurs), mais aussi pour ceux qui le reçoivent (dépositaires). Pourquoi le secret est-il maintenu? Le principal motif qui émerge de nos résultats est lié à la protection de soi ou à la protection de la famille comme entité. De plus, deux sentiments profonds en découlent soient la honte et la peur, puisque la nature des secrets évoqués est perçue comme tabou ou inacceptable. Les résultats de l'analyse du discours des participants sont présentés en fonction de ces éléments, mais avant, les répondants nous ont parlé de la durée du maintien de leur secret de famille.

### **5.2.1 La durée du maintien**

Nous présentons la durée du maintien des secrets de famille révélés par les sept participants, selon leurs profils et la nature du secret. Tel qu'indiqué au tableau 4, cette durée se situe entre 10 et 58 ans. En moyenne, les secrets ont été maintenus pendant 34 ans. Plus de la moitié des répondants portent des secrets sur la sexualité et la durée moyenne de ces secrets est de 33 ans. Les secrets ont été maintenus pour des durées importantes, cela indépendamment des répondants, qu'ils soient porteurs ou dépositaires du secret.



Tableau 4

*Durée du maintien selon le profil et la nature du secret*

Participants	Durée du maintien	Profil	Nature du secret		
			Sexualité	Naissance	Mort
P-1	58 ans	Dépositaire	X		
P-2	45 ans	Porteur	X		
P-3	40 ans	Porteur		X	
P-4	25 ans	Dépositaire			X
P-5	40 ans	Dépositaire		X	
P-6	20 ans	Porteur	X		
P-7	10 ans	Porteur	X		

Nous avons choisi d'analyser cette durée en fonction de la nature des secrets tout en considérant les profils des répondants.

Quatre des sept participants évoquent des secrets en lien avec la sexualité. Deux sont des femmes porteuses d'un secret d'inceste dont elles sont survivantes. Les abus ont débuté lorsque toutes les deux étaient âgées de 8 ans. Le secret a été maintenu pendant 45 ans pour l'une (P-2) et pendant 10 ans pour l'autre (P-7). Les deux autres secrets liés à la sexualité concernent un participant de chaque profil. Le premier est porteur d'un secret lié à son orientation sexuelle, il dit avoir dissimulé son homosexualité pendant 20 ans (P-6). Le dernier secret ne concerne pas la participante directement, celle-ci étant dépositaire du secret de famille de son père (P-1). Elle raconte avoir appris que son père s'identifiait comme transgenre, lorsqu'elle était âgée de 58 ans, ce qui pour elle, correspond à la durée du maintien du secret.

Les secrets liés à la naissance concernent deux participants, un de chaque profil. Le premier est un homme porteur d'un secret lié à la conception par insémination artificielle de ses deux enfants maintenant adultes (P-3). La deuxième personne est une femme dépositaire du secret de sa naissance illégitime (P-5). Pour ces deux participants, ces secrets ont été maintenus pendant 40 ans.

Le secret lié à la mort est raconté par une participante dépositaire du secret (P-4). Elle explique que son grand-père a tué son épouse, pour ensuite se suicider. Le secret de cet homicide-suicide de ses grands-parents a été maintenu pendant 25 ans. Elle mentionne n'avoir été âgée que de 2 ans lors des événements.

### **5.2.2 Les motifs individuels, familiaux et la pression des normes sociales**

Plusieurs motifs expliquent le maintien de ces secrets. De manière générale, la raison première qui émerge de nos résultats est la protection : de soi, des membres de la famille et de la réputation familiale. Si le secret est dévoilé, la personne risque de vivre des souffrances qu'elle cherche à éviter pour elle ou pour sa famille. Si son environnement est mis au courant, elle risque de faire rejaillir sur sa famille les sentiments de honte ou de peur qu'inspirent ces secrets. Nous avons regroupé les résultats selon les motifs individuels, les motifs familiaux et les motifs dus à la pression des normes sociales à la base du maintien des secrets évoqués par les participants.

**5.2.2.1 Les motifs individuels.** La protection de soi concerne la personne qui cherche à ne pas amplifier sa peine et sa souffrance. Les quatre participants porteurs du secret disent avoir maintenu le secret pour se protéger. Les deux femmes victimes d'inceste gardent le secret pour « ne pas faire de vague » (P-2) ou ne rien soulever : « Tant que ça reste comme ça, tout est correct » (P-7). Les deux autres participants ont aussi cherché à se protéger en gardant pour l'un, le secret d'insémination artificielle (P-3), et pour l'autre, celui de son homosexualité (P-6).

En ce qui concerne le sentiment de peur, il est élevé pour les deux femmes victimes d'inceste fraternel quand le secret déclenche un effet dissuasif en raison du pouvoir et des représailles exercés par l'agresseur à leur endroit. Dans le cas de l'une d'elles, le frère réussit, en l'absence du père, à persuader le reste de la famille de sa toute-puissance : « Il s'assoyait à la place de mon père, au bout de la table, pour montrer que c'est lui le boss » (P-2). À la fin du repas, il disait à ses frères de lui « donner la fessée » (la rudoyer). La répondante avait non seulement peur de lui, car les abus ont duré pendant 10 ans, mais aussi de ses autres frères sous l'emprise, eux aussi, de l'agresseur. La répondante craignait que si elle parlait, elle serait pénalisée, « c'est moi qui aurais fallu se retirer de la famille » (P-2).

**5.2.2.2 Les motifs familiaux.** Pour préserver l'unité familiale et éviter les ruptures possibles que peut engendrer la divulgation du secret, la protection des membres de la famille est primordiale. Il faut donc aussi protéger ces personnes, qu'elles soient des

parents ou des enfants. Cinq participants rendent compte de cette protection, trois porteurs et deux dépositaires du secret. Les deux participantes porteuses du secret d'inceste disent avoir voulu protéger leurs parents « pour ne pas leur faire de peine » (P-2) pour l'une, et pour l'autre, éviter un malaise cardiaque chez son père (P-7). Les trois autres participants, un porteur et deux dépositaires du secret, ont voulu protéger leurs enfants. Le répondant, porteur du secret d'insémination artificielle, dit : « J'aimais tellement mes enfants que je ne voulais pas qu'ils soient affectés par ça [...]. Est-ce que c'était pour protéger mes enfants d'une naissance qui n'est pas comme régulière? » (P-3). À l'opposé, pour deux répondantes dépositaires du secret, cette décision de protéger ne relève pas directement d'elles, mais bien de leurs parents respectifs. La première, dont les grands-parents ont fait l'objet d'un homicide-suicide, explique: « [M]a mère avec ses sœurs ont fait un pacte qu'elles n'en parleraient jamais aux enfants » (P-4) pour les protéger de cette terrible histoire entourant la mort de leurs parents. La seconde à qui est dévoilée l'identité de sa mère biologique mentionne : « Papa ne voulait pas que sur le certificat de baptême apparaisse *enfant illégitime* » (P-5). Selon sa compréhension, le baptistère ne devait pas révéler le secret de son adoption. Malgré les événements, les malaises et les épreuves entourant ces secrets, leurs parents ont eu le souci de les protéger quand elles étaient enfants.

En ce qui a trait au sentiment de peur face à la famille, un doute s'est installé dans l'esprit des deux participantes victimes d'inceste, soit la peur de « ne pas être crues » (P-7, P-2), d'où le maintien du secret face à l'abus subi, malgré les effets toxiques du non-

dit. De plus, parler paraît : « terrifiant, parce qu'on va détruire l'homéostasie » (P-7). Elles se taisent pour éviter la destruction de la cohésion familiale et risquer de vivre des relations difficiles entraînant un bouleversement du système familial.

**5.2.2.3 Les motifs dus à la pression des normes sociales.** Ces normes regroupent des règles, des façons de percevoir, de penser et d'agir. Tous les participants ont évoqué des motifs dus à la pression des normes sociales. Ces motifs concernent la protection de la réputation familiale au sein de la société, le sentiment de honte qui découle de ces normes, la condamnation sociale à éviter ainsi que la peur du rejet social. Le secret doit rester caché, car ces normes induisent des manières de juger et de se comporter socialement déterminées.

La pression du silence est d'autant plus grande lorsqu'il faut garder intactes l'image et la réputation de la famille. Quatre participants, trois porteurs et un dépositaire du secret, abordent la protection de la réputation familiale. Pour les deux femmes victimes d'inceste, cette réputation est mise en péril si le secret éclate au grand jour, car des membres de leur famille sont connus du public : pour l'une, il s'agit de son père, et pour l'autre, de son oncle, une personnalité publique très connue : « Il fallait tous se tenir droit [...]. Il ne fallait pas faire de gaffes et nuire à l'image de la famille » (P-2). Un autre participant âgé de 71 ans a caché son homosexualité jusqu'à l'âge de 20 ans, car à cette époque, les représentations sociales de son orientation sexuelle pesaient très lourd. Donc, il s'est tu pour ne pas faire ombrage à sa famille parce que « ce n'est pas acceptable dans

la société. Tu finis par être emprisonné ou la police te court après » (P-6). L'autre participante, dépositaire du secret lié à un acte criminel, explique clairement l'importance d'une image sociale à sauvegarder :

L'image extérieure que mes grands-parents donnaient, ma grand-mère a créé la bibliothèque dans le village où elle était. Elle était impliquée. Mon grand-père était impliqué au niveau politique, au niveau du conseil municipal. Je pense que les gens [...] étaient dans le souci de bien paraître au niveau social [...]. Je pense que l'image était plus importante. (P-4)

Par souci de maintenir une image de la famille sans tache, le secret est stratégiquement dissimulé.

Conscients de la pression des normes sociales, de la honte qui en découle ainsi que des préjugés liés à la masculinité et à la sexualité, les quatre participants porteurs du secret ont dit ressentir cette honte. L'obligation pour cet homme de recourir à l'insémination artificielle pour procréer est une « honte par rapport à moi, de dire que je n'ai pas pu moi-même faire des enfants. À ce moment-là, j'aime autant ne pas en parler » (P-3). Se sentir honteux appelle au silence : « J'arrive dans le public, et là sur le plan de l'homosexualité, je me fais honte [...]. C'est comme une tache. Il ne faut pas en parler » (P-6), une tache dont les victimes d'inceste disent ne pas être « fières » (P-7, P-2).

La pression des normes sociales renforce également le maintien du secret pour éviter de causer des torts à quiconque et pour échapper au regard des autres, à leur jugement et à leur condamnation. Les trois participantes dépositaires du secret parlent du jugement social, voire de la condamnation possible de leur famille, c'est-à-dire, que pour

l'une, il ne fallait pas que les gens du village où s'est déroulé le drame de la mort par homicide-suicide de ses grands-parents pensent que ce drame est arrivé dans sa famille. L'autre participante explique que la dysphorie de genre de son père risque de mener au jugement de leur environnement familial. Elle relate deux faits dont elle a été témoin à l'égard de son père exposé à l'humiliation : 1) le refus de son père, à la suite d'une chute, d'aller à l'hôpital parce qu'en dessous de son pantalon, il portait des sous-vêtements féminins; 2) l'exposition à la vue de tous d'un soutien-gorge mal ajusté sous son chandail : « Il est allé à la cafétéria de la résidence, puis les serveuses ont ri de lui » (P-1). La dernière participante dépositaire du secret de son adoption, caché jusqu'à ses 40 ans, situe la grossesse de sa mère biologique comme fille-mère dans les années 1940, époque où les convictions morales auraient mené à la condamnation de sa famille :

C'est l'époque! C'était le jansénisme, c'était la mainmise de l'Église [...]. C'est la honte de s'être trouvée enceinte [...]. Les mœurs [...], de se rendre au mariage vierge [...]. Maman m'a dit quand elle s'est retrouvée enceinte, pourquoi, il ne fallait pas que ça paraisse qu'on avait fait ça. Il y avait quelque chose de [...] l'acte d'amour. (P-5)

La pression des normes sociales engendre également la peur d'être exclus socialement pour deux participants, un de chaque profil. Le porteur du secret cache son orientation sexuelle parce qu'il a « peur que si j'aborde mes amis de cette façon-là, de les perdre, alors je tais ma sexualité » (P-6). La femme dépositaire du secret de famille craint l'exclusion de son père de sa résidence en raison de sa dysphorie de genre.

### **5.2.3 Somme toute**

Les secrets de famille évoqués par les sept participants semblent avoir été maintenus afin d'assurer une certaine paix individuelle et familiale, mais aussi pour éviter les confrontations et les scandales anticipés s'ils étaient dévoilés. Éviter d'en parler, les maintenir pendant des années, c'est aussi éviter l'exclusion personnelle, familiale et sociale. Cela explique, en partie, la durée prolongée du maintien du secret. Seuls les porteurs du secret ont parlé de la protection de soi. Ces motifs sont compréhensibles certes, mais selon les participants, ils ont laissé des traces qui ont perturbé leur vie et celle de leurs familles respectives. Enfin, malgré la tension entre le maintien du secret et le désir de le dévoiler, les participants ont accepté de nous parler des circonstances entourant le dévoilement qu'ils ont finalement choisi de faire (porteurs du secret) ou qu'ils ont reçu (dépositaires du secret).

## **5.3 Les circonstances du dévoilement**

Pour l'ensemble des participants, le dévoilement de leur secret s'est avéré être un long processus qui a nécessité de constantes réflexions et décisions. À qui dévoiler le secret? À quel moment? Pour quelle raison? Cet état d'incertitude et de questionnements sur les enjeux entourant le dévoilement a suscité chez les participants des tensions. Afin de mieux comprendre l'expérience des adultes rencontrés et touchés par un secret de famille, nous avons interrogé les participants sur les circonstances entourant le dévoilement de ce secret. Leur expérience, qu'ils soient porteurs ou dépositaires, se décline en cinq thèmes : le choix du moment; le choix des destinataires et les étapes du dévoilement; les motifs



évoqués; les réactions au moment du dévoilement et les réflexions après le dévoilement; la décision de garder le secret caché même après le dévoilement.

### **5.3.1 Le choix du moment**

Le moment du dévoilement du secret, qu'il soit choisi par les porteurs, vécu par les dépositaires, ou qu'il arrive à la suite d'événements, a été, pour la majorité des participants, longuement réfléchi. Lorsque ce moment est abordé, trois contextes émergent du discours des participants, soit l'assurance que le dévoilement sera reçu positivement, la possibilité d'avoir pris du recul face au secret et le sentiment qu'une divulgation est devenue importante. Ces éléments permettent aux participants porteurs de secret de le dévoiler et aux dépositaires de connaître le secret.

Quatre participants, deux porteurs et deux dépositaires, expliquent que le dévoilement a été possible grâce à l'assurance ressentie que la révélation serait jugée positivement. Après un divorce pénible et des complications d'accès à ses enfants pendant plusieurs années, les consultations en psychothérapie ont mené un participant, porteur du secret, à vouloir divulguer lui-même la conception de ses enfants par insémination artificielle, secret maintenu pendant 40 ans. Il ne voulait surtout pas que cela leur soit dévoilé par son ex-épouse (P-3). Pour une autre participante, c'est à la suite du décès de ses parents qu'elle dévoile, après 45 ans de silence, le secret d'abus sexuel subi de la part de son frère aîné. Elle souligne s'être maintes et maintes fois répété intérieurement les mots à dire, cherchant ainsi le courage de parler (P-2). Du côté des dépositaires du secret,

deux répondantes disent avoir appris le secret de famille de leur parent dans un contexte suffisamment propice au dévoilement. Cette participante raconte à quel moment la dysphorie de genre de son père lui a été révélée alors qu'elle a 58 ans, à la suite d'un enchaînement d'événements :

Ce qu'on ne savait pas à l'époque, c'est que mon père portait des jupes, quand elle [accompagnatrice] était là. Il n'était pas gêné de parler avec elle de tout ça, puis elle l'écoutait [...]. Elle a fini par lui dire que ça serait une bonne idée s'il nous en parlait [...]. Il s'est confié à ma sœur et il ne voulait pas qu'elle nous en parle. Mais là, ma sœur quand elle a su ça, elle a été prise avec ça et elle nous en a parlé. (P-1)

Une autre participante, mise au courant du secret d'homicide-suicide de ses grands-parents 25 ans après le drame, estime que sa mère portait lourdement ce secret. Lors d'un repas familial, la participante et sa sœur ont beaucoup insisté pour connaître les circonstances réelles entourant ces décès autour desquels il y avait toujours eu des questions restées sans réponses. Les parents ne démentaient pas les théories avancées :

Ma sœur posait de plus en plus de questions [...]. Ah! bien là, c'est ça, grand-papa était saoul au volant, fait que c'est pour ça que [...] c'est lui qui a causé l'accident. Mon père ne répondait pas trop, ma mère non plus [...]. À un moment donné, on a vraiment compris qu'il y avait quelque chose qu'on ne savait pas. On a été un petit peu plus insistant, puis je pense que c'est ma sœur qui l'a nommé [...]. Elle est arrivée pile sur ce qui est arrivé, puis là mes parents ont fait, je pense que c'est mon père, il a fait « Oui, c'est ça qui est arrivé ». (P-4)

Le deuxième contexte favorable au dévoilement et auquel font référence les répondants est la prise de distance ou de recul par rapport à leur milieu familial. Deux participants porteurs du secret mentionnent que ce recul leur a permis de réfléchir et d'affronter les tensions qui contribuaient à garder le secret. La première répondante

explique que c'est à son retour d'un voyage à l'extérieur du pays qu'elle a été en mesure de parler de l'inceste dont elle a été victime de la part de son frère cadet. Dix ans après les événements, elle s'est confiée à un enseignant du secondaire qui lui avait dit, avant même qu'elle ne parte en voyage : « Si un jour, tu veux jaser, je suis à mon bureau [...]. Ça m'est resté. À un moment donné, je suis passée à son bureau » (P-7). Le deuxième répondant a aussi pris du recul lors d'un voyage en solitaire en Europe alors qu'il avait 20 ans, ce qui lui a permis de faire le point sur ses doutes quant à son orientation sexuelle. C'est à son retour qu'il a été en mesure de faire son *coming out* à la femme avec qui il devait se marier : « C'est dans ce voyage que j'ai décidé de tout arrêter. Ce mariage allait être une comédie et ma vie n'allait pas être une comédie. C'est là que j'ai trouvé les forces de vivre » (P-6).

Le troisième contexte a été relevé par une seule participante dépositaire du secret. Elle explique que le dévoilement a été provoqué dans des circonstances hors de son contrôle (P-5). À 40 ans, elle planifie un voyage à l'étranger et doit transmettre des informations spécifiques pour l'obtention de papiers officiels pour son passeport : son inscription légale de baptême faite en 1942 est jugée prioritaire par les autorités alors que depuis sa naissance en 1936, une autre inscription au greffier de la ville indique le nom de sa mère biologique. Ainsi, sa mère adoptive est forcée de lui révéler le secret de sa naissance illégitime.

### **5.3.2 Le choix des destinataires et les étapes du dévoilement**

Ceux qui accueillent la confiance d'un secret de famille sont méticuleusement choisis et doivent répondre à certains critères : 1) faire preuve de discrétion; 2) ne pas porter de jugement; 3) être capable d'aider ou d'offrir une nouvelle perspective sur les problèmes. Pour les participants, le destinataire, c'est-à-dire celui qui entend la confiance, est une personne qui leur inspire entièrement confiance. Ce destinataire peut être un membre de la famille qui accueillera favorablement le dévoilement ou encore une personne extérieure à la famille qui permettra au participant d'atténuer les sentiments négatifs associés au secret.

Tous les participants ont expliqué que la révélation du secret s'est effectuée par étapes. Dans un premier temps, pour les quatre participants porteurs du secret, le dévoilement s'est fait auprès d'une personne de confiance, soit un conjoint ou une conjointe, un membre de leur famille ou, comme pour une participante, une personne extérieure à la famille, c'est-à-dire un enseignant du secondaire en qui elle avait suffisamment confiance. Elle précise toutefois les efforts consentis pour parler puisqu'elle dit avoir pris beaucoup de temps à dire chacun des mots qu'elle avait en tête et qu'elle n'arrivait pas à prononcer : « Il y avait un mot qui sortait à chaque heure » (P-7). Quant aux trois participantes dépositaires du secret, elles ont toutes reçu le secret de la part d'un membre de leur famille : une sœur et des parents.

Pour cinq des sept participants, une seconde étape de dévoilement a eu lieu. Plusieurs mentionnent que la réaction positive et le soutien reçu lors du premier dévoilement leur ont donné suffisamment confiance pour révéler le secret à d'autres membres de leur famille. Pour le participant porteur du secret d'insémination artificielle, après avoir dévoilé son secret à sa nouvelle conjointe, il a été en mesure de le révéler à ses parents et surtout à ses enfants directement concernés. Plusieurs participants soulignent que les rassemblements familiaux sont propices au dévoilement. Pour une participante victime d'inceste, cette décision est justifiée par le fait qu'elle souhaitait que tous les membres de sa famille « réalisent bien des choses » (P-2) et comprennent un peu mieux son parcours et son comportement depuis de nombreuses années.

### **5.3.3 Les motifs évoqués**

À partir de l'analyse du discours des participants, trois motifs émergent pour expliquer la décision de dévoiler le secret soit, la recherche d'un bien-être psychologique et physiologique, la diminution d'un stress personnel et la divulgation jugée importante. Cinq participants évoquent ces motifs, qu'ils soient porteurs ou dépositaires du secret.

Deux participants, porteurs du secret, expliquent comment ils en sont venus à prendre la décision de révéler leur secret. Ils mentionnent avoir été motivés par la recherche d'un bien-être psychologique en raison de la tension constante ressentie entre le désir de maintenir le secret caché et celui de le dévoiler. Pour chacun, en parler risque

de faire baisser cette tension : « Tu te réveilles puis tu te dis " Aïe, ça va faire! Arrête! Ça suffit! " » (P-7).

Deux autres participantes, dépositaires du secret, évoquent un motif lié, pour chacune d'elles, à un besoin de soutenir une sœur dans le but de diminuer le stress suscité par le secret. Par exemple, l'une d'elles explique à quel point le secret est lourd et difficile à porter pour sa sœur. Celle-ci lui aurait exprimé le stress engendré : « Je ne veux pas garder ça pour moi toute seule [...]. On va tous être au même niveau » (P-1).

Pour le dernier participant, porteur du secret, le besoin de donner des explications à ses enfants adultes sur le fait qu'ils ont été conçus par insémination artificielle motive le dévoilement. Il se dit qu'ils voudront peut-être connaître leurs origines biologiques : « C'étaient tous des étudiants de la Faculté de médecine. J'étais conscient qu'ils [ses enfants] aimeraient savoir qui était le géniteur. C'est quand même moi qui est en cause directe puis j'ai décidé de leur en parler » (P-3).

#### **5.3.4 Les réactions au dévoilement**

La révélation d'un secret de famille peut éveiller des sentiments chez ceux qui le dévoilent et s'en libèrent, mais peut aussi engendrer diverses réactions chez ceux qui le découvrent et peuvent en être affectés. Si la révélation est un soulagement, elle peut aussi engendrer de la colère. Au moment du dévoilement du secret de famille, diverses réactions des participants et d'autres observées chez leurs proches émergent de leur discours. La

prochaine section fait état de ces réactions dans cet ordre : ce que les porteurs du secret disent avoir ressenti au moment du dévoilement et leurs réflexions après le dévoilement suivies des réactions qu'ils ont observées chez leurs proches; puis ce que les dépositaires du secret disent avoir ressenti lorsque le secret de famille leur a été dévoilé et leurs réflexions après le dévoilement suivies des réactions observées chez leurs proches.

**5.3.4.1 Ce que les porteurs du secret disent avoir ressenti au moment du dévoilement.** Trois participants ont dit se sentir enfin libres et heureux d'avoir brisé le silence et éprouver un grand soulagement, tel que l'exprime cette répondante qui a révélé avoir été victime d'inceste, et qui, malgré le stress du dévoilement, dit s'être sentie beaucoup mieux : « J'ai pu me libérer » (P-7). Pour ces participants, le secret a été dit, la parole a été enfin libérée.

**5.3.4.1.1. Leurs réflexions après le dévoilement.** Les quatre participants ont exprimé certaines réflexions en lien avec la révélation de leur secret de famille. Par exemple, le processus de résilience face aux épreuves et la capacité de s'en sortir, avec une force renouvelée, comme pour cette femme victime d'inceste de son frère cadet qui estime que de telles expériences sont pénibles certes, mais qu'il faut apprendre à se relever pour être bien outillée dans la vie (P-7). Cet homme, pour sa part, jette un regard nouveau sur son orientation sexuelle en s'acceptant : « Il faut sortir de sa bulle. Dans mon cas, ça a passé par l'acceptation de ma sexualité [...]. Ça donne une force [...]. J'ai une résilience extraordinaire » (P-6).

Dans cette optique de résilience, une participante victime d'inceste dit s'être sentie interpellée par une profession pour aider et « réparer chez les autres, quelque chose qui aurait pu, inconsciemment être brisé chez moi » (P-7). Elle estime avoir une bonne empathie et être à l'écoute des signaux, parfois non verbaux, qu'elle voit ou ressent. Elle a appris à développer des liens significatifs avec les autres et s'est dite « très curieuse du comportement humain [...]. Peut-être que si j'avais été dans un milieu plus cocon où tout le monde est tricoté serré, je n'aurais pas eu ce désir d'aller vers les autres » (P-7).

Par ailleurs, une autre participante dont les problèmes de santé physique hypothéquaient sa qualité de vie s'est dite heureuse de sa décision de dénoncer son frère incestueux d'autant plus que « depuis que j'ai dénoncé, je n'ai plus rien. Je suis en train d'arrêter les médicaments. J'avais 30 livres de trop, [je les ai perdus] sans régime. Il faisait ça sur mon ventre » (P-2).

**5.3.4.2 Les réactions observées chez leurs proches.** Les quatre participants porteurs du secret disent avoir observé diverses réactions chez leurs proches pendant ou après le dévoilement. Une victime d'inceste explique le choc de la révélation et le rejet de son frère abuseur par les membres de sa famille qui l'ont crue et ont été solidaires avec elle : « Ça a été un double choc pour eux, le premier c'est d'avoir su que j'ai été agressée par lui, et le deuxième choc, ils perdent un frère [...]. Mes frères, il n'y a plus personne de la famille qui veut le voir » (P-2). L'autre femme relate la colère de son père, lorsqu'il



a appris l'inceste de son fils cadet sur sa sœur. Un autre répondant parle de la déception de sa fiancée non seulement parce qu'il mettait fin au mariage prévu, mais lui avouait aussi son orientation homosexuelle (P-6). Enfin, l'autre participant relate l'étonnement de ses parents et de ses enfants adultes qui découvrent le secret de naissance par insémination artificielle : « Il n'y a pas eu de hauts cris ou de scandale. Ça été tout à fait posé les réactions : surprise, étonnement, mais posées [...]. Mon fils m'en a parlé quelques fois » (P-3).

**5.3.4.3 Ce que les dépositaires disent avoir ressenti au moment du dévoilement.** Deux participantes à qui le secret a été dévoilé disent avoir ressenti plusieurs émotions, dont la colère comme cette répondante à qui on a révélé ses origines biologiques et qui s'est dite fâchée face à sa mère adoptive, au point de miner sérieusement leur relation. Même constat chez une autre participante qui explique avoir eu plusieurs réactions lorsqu'elle apprend la vérité concernant l'homicide-suicide de ses grands-parents. Elle affirme : « J'ai eu plusieurs réactions quand je l'ai appris, mais c'est sûr que j'ai eu de la colère envers mes tantes puis ma mère de ne pas l'avoir dit » (P-4).

**5.3.4.3.1 Leurs réflexions après le dévoilement.** Deux des trois participantes expriment certaines réflexions en lien avec la révélation du secret de leur famille. Elles disent que la divulgation du secret les a menées à être plus sensibles à la souffrance des autres, comme celle-ci, ayant appris le secret de la mort de ses grands-parents qui se dit maintenant plus « attentive au non-verbal [...]. Entre l'hyper vigilance et la sensibilité,

peut-être que la ligne est mince, mais ça développe quand même une sensibilité [...] à la souffrance » (P-4). De plus, elle exprime son mal-être persistant : « Les deux, trois années après, j'étais mal à l'aise [...]. C'est que je suis coincée avec le secret » (P-4). Enfin, si le dévoilement risque d'engendrer une rupture familiale, il peut aussi permettre une ouverture vers l'extérieur, comme pour cette femme à propos de la dysphorie de genre de son père qui est « mise en contact avec cette réalité » (P-1) et qui a désormais une ouverture plus grande à la diversité des identités de genre.

**5.3.4.4 Les réactions observées chez leurs proches.** Deux participantes dépositaires du secret ont observé des réactions chez leurs proches après le dévoilement. L'une d'elles témoigne de la consternation de ses frères à l'annonce de la dysphorie de genre de leur père :

Ça n'a pas passé comme une lettre à la poste pour les garçons. Eux autres, ils ont pris ça plus dur. Mon frère qui est policier a vu beaucoup de choses, des gais, des travestis se faire battre. Ça a résonné probablement plus fort pour lui, il trouvait que ça n'avait pas de bon sens ». (P-1)

L'autre participante relate l'angoisse de sa sœur face à la mort par homicide-suicide de leurs grands-parents. Celle-ci a fortement réagi d'après la répondante et s'est investie davantage pour découvrir les circonstances des événements : « Elle a fait une demande pour avoir les papiers du coroner [...], pour savoir exactement ce qui s'était passé [...]. Elle s'est beaucoup impliquée après l'avoir su. Elle avait besoin de *démoniser* » (P-4).

### 5.3.5 La décision de garder le secret caché même après le dévoilement

Même si les participants ont partagé le secret à des membres de leur famille, pour quelques-uns d'entre eux, ce dévoilement reste partiel. Certains expliquent qu'ils n'ont pas révélé le secret à toutes les personnes de leur entourage. Deux participants, un porteur et une dépositaire, disent avoir choisi eux-mêmes de continuer à taire le secret. Pour ce répondant, porteur du secret d'insémination artificielle, maintenant que le secret est partagé à sa famille et à ses enfants, il ne veut plus aller plus loin dans le dévoilement : « C'est comme dans un coffre-fort! Le secret est là, on n'en parle pas. C'est blindé! Je ne parle pas de ça à personne » (P-3). La participante, dépositaire du secret d'homicide-suicide de ses grands-parents, mentionne son ambivalence liée à la décision de le dévoiler à son tour :

Quand ma mère l'a dévoilé, on dirait que moi, il a fallu que je me positionne. J'en parle ou je n'en parle pas [...]. J'aimerais ça le dévoiler [...], mais en même temps, je me dis que ce n'est pas à moi à le faire [...], surtout pour mes cousins, cousines [...], c'est à leurs parents d'en parler, mais ils n'en parlent pas. (P-4)

Par ailleurs, le choix de ne plus aborder le secret ou de ne pas le dévoiler plus largement peut être imposé par une personne de l'entourage. C'est-ce que révèle une des participantes, survivante d'inceste, qui se fait imposer le silence par son propre père, celui-ci lui dictant de ne rien révéler à sa mère : « Il a dit non! Il ne faut surtout pas le dire à ta mère parce que c'est son fils préféré » (P-7).

### 5.3.6 Somme toute

Pour les participants, le dévoilement d'un secret se vit comme un processus. Il demande un temps de gestation chargé de craintes, d'évaluation du risque, d'isolement, mais aussi de peine. Pour cela, le choix du moment pour dévoiler le secret semble important. Les participants ont souhaité une réception bienveillante de leur secret caché depuis plusieurs années. Dans cette optique, ceux qui ont reçu leur confiance sont des personnes qui leur ont inspiré confiance, qu'elles soient membres ou extérieurs à leur famille. Ainsi, tous les participants ont souligné l'importance de se sentir soutenus pour dévoiler ou recevoir le dévoilement du secret. L'analyse de leur discours montre que la recherche d'un apaisement et d'un bien-être dans leur vie personnelle et familiale est essentielle. Partager un secret peut procurer du soulagement, faire baisser le stress chez celui ou celle qui dévoile et amoindrir la tension entre les membres d'une même famille confrontée à un secret.

Par ailleurs, les réactions des répondants diffèrent selon qu'ils soient porteurs ou dépositaires du secret. D'une part, les porteurs disent être soulagés après avoir dévoilé le secret à leurs proches ou à une personne extérieure à la famille. D'autre part, les dépositaires disent avoir ressenti de la colère lorsqu'ils ont appris le secret. Le dévoilement du secret de leur famille les a amenés à être à l'écoute de la souffrance des autres. Quant aux proches des participants, qu'ils soient porteurs ou dépositaires du secret, leurs réactions sont diverses, allant du rejet à la colère en passant par la consternation, la déception et l'angoisse. Enfin, certains participants ont choisi de taire à jamais le secret

tandis que d'autres se sont dit contraints de le garder caché. Après avoir analysé le discours des participants et fait ressortir les circonstances entourant le dévoilement du secret, la prochaine section aborde les effets de la transmission intergénérationnelle du secret de famille.

#### **5.4 Les effets de la transmission intergénérationnelle du secret**

Pour les participants, les secrets ont eu des effets sur leur cheminement personnel et sur leur vie familiale. Lors des entrevues, ils ont été invités à discuter des effets de leur secret de famille que nous avons regroupé en deux thèmes : les effets individuels et les effets familiaux. Les résultats tiennent compte de ce qui est commun et de ce qui différencie les profils des participants.

##### **5.4.1 Les effets individuels**

Les sept participants, porteurs ou dépositaires du secret de famille, expriment divers effets individuels. Rappelons que les normes sociales dans la vie des personnes influencent leurs comportements qui doivent être conformes aux attentes de la société. Pour les participants, ces normes ont ajouté une pression indue et ainsi favorisé le maintien de leur secret pendant plusieurs années les incitant à éviter la désapprobation sociale ou à se protéger des sentiments de honte et de peur qui en découlent. De plus, la tension entre le dévoilement et le maintien du secret a entraîné, pour eux, des effets individuels sur leur bien-être psychologique, leur santé mentale et leur santé physique.

**5.4.1.1 Les effets sur leur bien-être psychologique.** Cinq des sept participants disent avoir ressenti les effets du maintien du secret sur leur bien-être psychologique en ces termes : éprouver de la colère, se sentir isolé et porter une dette. L'enfermement dû au silence imposé par des agressions subies ou la trahison liée à l'événement dissimulé au sein de la famille engendrent des sentiments de colère et parfois de haine. Trois participants, un porteur et deux dépositaires du secret, disent avoir éprouvé de la colère. Pour l'une des survivantes d'inceste, cette colère, voire cette haine, envers son frère aîné agresseur l'a habitée pendant 45 ans. Pour les deux autres participantes, dépositaires du secret, la colère ressentie envers les personnes qui leur ont caché le secret, les a rendues incapables de pardonner à tel point que l'une d'elles estime avoir été privée « d'une partie de mon identité, ça fait partie de mon histoire » (P-4). Au fil des années, cette colère a affecté le bien-être psychologique des participants.

L'isolement et le sentiment de solitude que génère le secret sont aussi relevés par les participants. Pour l'un d'eux, la lourdeur du secret lié à son orientation sexuelle et les conséquences à long terme sur son rapport à lui-même se décrivent ainsi :

Le côté pervers [...], c'est vraiment cette zone de cachette dans laquelle on se terre à un moment donné avant de découvrir la force de dire. Tu vis dans une bulle [...]. Tant qu'elle n'éclate pas, c'est de la pourriture, c'est vraiment mauvais, c'est malsain pour l'individu. Il faut trouver les forces pour affronter. C'est un combat. Puis si tu ne sors pas de ton secret, tu ne fais pas ta vie, tu fais celle d'un autre [...]. Je pense que c'est de nier son existence dans un secret, c'est de rester à l'extérieur de qui on est. Ce n'est pas de rentrer dans sa peau, d'habiter son corps, d'habiter son cœur, d'habiter son cerveau que de rester dans un secret. (P-6)

Enfin, pour l'une des participantes dépositaires du secret, le fait de découvrir les circonstances de sa naissance illégitime et surtout celle de son adoption, par la sœur de sa mère biologique, lui inspire un sentiment de reconnaissance envers ses parents adoptifs : « Le secret, c'est être porteur d'une dette sans borne » (P-5).

**5.4.1.2. Les effets sur la santé mentale.** Quatre participants, trois porteurs et un dépositaire, disent avoir ressenti les effets du secret sur leur santé mentale. Si les normes sociales dictent ce qui devrait être fait, leur non-respect peut entraîner des sanctions comme la désapprobation sociale. L'homme homosexuel a développé des troubles liés à l'alcool pour atténuer l'angoisse d'être jugé et rejeté socialement. Une femme victime d'inceste a identifié la peur envers son agresseur et l'autre répondante a associé les tensions dues au maintien du secret à ses troubles du comportement alimentaire. Emmurés dans un silence imposé, ces participants estiment avoir payé cher de leur santé pour les énergies consenties à dire que tout va bien quand tout va mal. Enfin, la participante dépositaire du secret d'adoption partage qu'au moment de la révélation du secret, elle a 40 ans et elle en est à sa « énième dépression. Le psychiatre que je vois à ce moment-là me dit que je vais encore craquer » (P-5). Elle dit avoir vécu pendant de nombreuses années les non-dits et certains malaises entourant la vérité sur sa naissance.

**5.4.1.3 Les effets sur la santé physique.** Bien que les participants n'aient pas été interrogés spécifiquement sur leur santé physique en lien avec le secret de famille, une seule participante, survivante d'inceste, associe ses problèmes de santé physique, non

seulement avec le fait d'avoir caché ce qu'elle avait subi de la part de son frère, mais aussi avec les agressions en tant que telles :

J'ai commencé à avoir des douleurs articulaires à l'âge de 12 ans environ. Plus ça allait, plus j'en avais. C'était au niveau des genoux, ça arrivait tout le temps le soir, la nuit [...]. Le médecin disait que c'était de l'arthrite, sauf qu'il y en a à peu près 175 sortes et celle que je fais est très rare " la plus douloureuse qui va faire que vous allez finir en chaise roulante ". Il m'a donné des médicaments pour l'arthrite. (P-2)

#### **5.4.2 Les effets familiaux**

Tous les participants qu'ils soient porteurs ou dépositaires de secrets font référence aux effets du secret sur leur famille et plus spécifiquement sur leurs relations familiales. Deux éléments sont identifiés dans le discours des répondants, soit un climat familial tendu et un fonctionnement sur le mode des non-dits.

**5.4.2.1 Un climat familial tendu.** Cinq participants, trois porteurs et deux dépositaires du secret, expriment la tension vécue au sein de leur famille, et ce, pendant plusieurs années. Pour les porteurs, le secret mine les relations familiales et rend le climat toxique. Cette femme, victime d'inceste, vit des tensions, d'une part, avec sa mère : « Je me suis chicanée surtout avec ma mère » (P-2) et, d'autre part, avec ses frères qui lui demandaient pourquoi elle haïssait tant ce frère incestueux. Concernant son homosexualité, ce répondant dit que « dans la famille, c'était très toxique et très mesquin, puis c'était insidieux [...], tous ces messages sous-entendus et du "picoisement" très malsain » (P-6). Les membres de la famille comprennent mal les attitudes des personnes concernées et grandissent dans une ambiance où les conflits demeurent inexpliqués et



non-résolus. L'une des participantes précise pour sa part que le silence peut aussi prendre le relais du climat familial tendu : « On fait comme si de rien n'était. On a fait ça avec mon secret, avec la toxicomanie de mon frère [...]. C'est comme ça avec elle [la mère], tout est en dessous du tapis. » (P-7). Enfin, les deux participantes dépositaires du secret parlent de la tension vécue à chaque fois que des conversations familiales tournaient autour du secret de leur famille, comme l'exprime cette répondante à propos de la mort de ses grands-parents : « Ça mine les relations [...]. On dirait que toute cette histoire-là se mêle à toutes les autres relations, puis tous les autres événements. À un moment donné, on n'en vient plus à bout » (P-4). La communication autour du secret est rompue pour conserver un semblant de cohésion familiale malgré les tensions.

**5.4.2.2 Un fonctionnement sous le mode des non-dits.** Le secret évoque une volonté de taire quelque chose à quelqu'un. Les non-dits sont autant de silences qui faussent les relations. Pour cette participante dépositaire du secret d'homicide-suicide de ses grands-parents : « Mes contacts sont très faux [...]. L'incapacité de parler dans la famille fait place à des relations fausses » (P-4). Le fait de ne pas dévoiler son secret ou le refus d'en parler participent aux non-dits entourant le secret.

Le déni des parents nourrit également le sentiment d'incompréhension et d'exclusion dont l'enfant fait l'objet. C'est le cas de deux participantes dépositaires du secret laissées dans la confusion et l'incompréhension face aux réactions de leurs parents à leur endroit lorsqu'elles étaient enfants. La première, à propos de son adoption, dit avoir

été laissée longtemps dans la confusion à tel point qu'elle ne savait plus si ce qu'elle disait était vrai ou pas. La seconde, à propos de l'homicide-suicide de ses grands-parents, explique qu'à chaque fois que le sujet de leur mort était abordé, sa mère pleurait :

Je ne comprenais pas pourquoi [...]. Comme enfant [...], les non-dits, les trucs qui n'étaient pas clairs [...]. Ça m'a créé de l'insécurité [...], un peu d'incompréhension de ressentir des choses, mais de ne pas être capable de mettre des mots, je trouve que c'est insécurisant. (P-4)

Pour elle, le fait d'ignorer le secret l'empêchait de passer à autre chose, de créer et d'oublier. Dans sa famille : « On parle sans vraiment parler [...]. C'est comme si le secret veut toujours revenir, mais on n'en parle pas » (P-4).

Pour les trois participantes dépositaires du secret, deux d'entre elles ont ressenti pendant toute leur enfance, les non-dits, les cachotteries, les sous-entendus et vu les gestes et les regards complices de ceux qui cachaient quelque chose. Le secret de famille de leurs parents a fini par filtrer jusqu'à elles. L'autre participante dont le père s'habillait en femme lorsqu'elle était enfant a oublié cet événement qui est resté caché et qui est ressorti plus de 50 ans plus tard, alors que sa sœur lui rappelle : « J'ai quelque chose à te dire, c'est sérieux. C'est à propos de papa [...]. Il s'habille en femme. Ça fait longtemps, il faisait ça quand on était petite [...]. J'ai répondu oui, c'est vrai » (P-1).

### **5.4.3 Somme toute**

Les effets individuels des secrets de famille évoqués par les participants sont plus nombreux que les effets familiaux. Concernant les effets individuels, les secrets exposent les participants à des embûches difficiles à surmonter. Les dépositaires du secret

confirment les perceptions ressenties depuis plusieurs années. Concernant les effets familiaux, pour les porteurs comme pour les dépositaires du secret, l'ambiance au sein de la famille reflète souvent un dysfonctionnement familial quand le secret impose le silence, crée des tensions et des relations fausses entre les membres et accentue le déni de la situation par certains membres de la famille.

### **5.5 L'aide professionnelle reçue**

Six des sept participants, qu'ils soient porteurs ou dépositaires du secret, ont mentionné avoir reçu une aide professionnelle au cours de leur vie pour atténuer les effets du secret sur leur santé psychologique, mentale et physique. Cette aide peut prendre différentes formes et plusieurs professionnels ont été consultés, que ce soit pour obtenir de l'aide psychosociale, juridique ou médicale. Les résultats sont présentés suivant le type d'aide reçue et l'appréciation des bienfaits de ce soutien.

#### **5.5.1 L'aide psychosociale**

Faire appel à des services psychosociaux peut aider les personnes à travailler sur les sources de leur souffrance liée au secret. Ce travail peut les mener à se libérer et à se reconstruire. Pour cinq participants, trois porteurs et deux dépositaires du secret, leur motivation à consulter vient du fait qu'à certains moments de leur vie, il leur a été difficile de surmonter les séquelles laissées par le secret, ou encore d'un profond désir de se sentir mieux et de se découvrir vraiment.

Trois des quatre participants porteurs du secret ont reçu l'aide psychosociale de plusieurs professionnels, qu'ils soient intervenant scolaire, psychothérapeute, psychologues, psychiatre et psychanalyste. Chacun des répondants dit avoir apprécié cette aide qui a permis d'alléger leurs souffrances, de se sentir mieux et de réparer des traumatismes dus aux effets du secret dans leur vie. Comme le mentionne l'un d'eux, le soutien professionnel reçu « m'a véritablement aidé à voir plus clair et à comprendre les choix de vie que j'avais à faire ou les orientations que j'avais à prendre » (P-6).

Deux des trois participantes dépositaires du secret ont aussi eu recours à une aide psychosociale qui les a aidées à mieux comprendre la réalité de leurs parents ou à mieux se situer par rapport à ce vécu. L'une d'elles estime que la psychologue consultée a su lui expliquer la dysphorie de genre de son père, à elle, à sa sœur et à ses frères. Cette aide l'a menée à être plus ouverte à cette réalité. Cette autre femme adoptée dit avoir apprécié l'aide professionnelle reçue de la part d'un psychanalyste : « J'ai découvert la femme que je suis en faisant de la psychanalyse [...]. Ça a pris beaucoup, beaucoup de temps [...], 30 ans, pour que je puisse dire maintenant, je me sens en paix » (P-5).

### **5.5.2 L'aide juridique**

Les deux participantes victimes d'inceste ont mentionné avoir fait appel à des services juridiques et entrepris des démarches légales. Pour la première, cette démarche s'est amorcée par le dépôt d'une plainte à la police. Elle relate l'écoute attentive et l'accueil offerts par la policière qui a reçu la plainte ainsi que par l'enquêteur et la procureure

désignés à son dossier. Elle souligne avoir eu, durant ces moments difficiles, le sentiment d'être crue par eux. Elle ajoute que le fait de se sentir écoutée véritablement par ces instances et surtout d'avoir eu le courage de dénoncer son frère lui a « fait du bien, ça libère » (P-2). Bien que ses démarches soient toujours en cours, cette étape a été majeure dans sa vie. Pour la deuxième participante, c'est le recours aux services d'un avocat qui a été nécessaire. Ses démarches lui ont permis de faire l'envoi d'une lettre officielle à son frère afin qu'il respecte la distance qu'elle voulait maintenir entre eux. Comme il ne tenait pas compte de ses demandes et qu'il disait « je suis ton frère pareil » (P-7), elle a eu recours à des services légaux afin de se protéger.

### **5.5.3 L'aide médicale**

Selon une participante victime d'inceste, les effets de cet abus subi durant l'enfance sont la cause directe de l'aide médicale reçue. Elle a été diagnostiquée très jeune par son médecin pour des douleurs arthritiques et a été médicamentée durant plusieurs années. C'est à la suite du dévoilement des abus et du dépôt d'une plainte aux autorités qu'elle remarque les retombées positives sur sa santé : « Depuis que j'ai dénoncé, je n'ai plus rien. Je suis en train d'arrêter les médicaments. J'ai vu mon rhumatologue voilà un mois, il n'en revenait pas, il est devenu blanc. Je lui ai dit pourquoi [...]. Il m'a félicité d'avoir dénoncé » (P-2). Elle souligne avoir perçu les bienfaits physiques de la dénonciation et avoir apprécié le soutien médical reçu lorsqu'il fut nécessaire.

#### **5.5.4 Somme toute**

L'aide professionnelle reçue par les participants leur a été bénéfique et leur a permis de se poser, de mieux comprendre leur situation, de se libérer et de mieux vivre. Ces participants ont fait des démarches concrètes pour demander de l'aide, qu'ils soient porteurs ou dépositaires du secret. Ainsi, le rôle des professionnels semble essentiel non seulement pour les personnes qui portent en elle la lourdeur de leur secret, mais aussi pour celles qui sont émotionnellement déstabilisées par ce qu'elles découvrent.

## **Chapitre 6 Discussion**

Ce chapitre présente la discussion entre, d'une part, nos résultats et la recension des écrits et, d'autre part, certains éléments du modèle écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979, 2005). Ce chapitre se termine par quelques recommandations pour l'intervention auprès de personnes aux prises avec un secret de famille.

## **6.1 Bref retour sur les résultats**

À la suite de l'analyse des résultats, nous avons retenu quelques éléments relatifs au maintien du secret, aux circonstances du dévoilement et aux effets de la transmission intergénérationnelle du secret de famille.

### **6.1.1 Le maintien du secret**

Tous les participants ont maintenu le secret par souci de se protéger et de protéger les membres de leur famille. Cependant, pour les porteurs, des sentiments de honte et de peur les ont accompagnés tout au long du maintien de leur secret. Pour les dépositaires, des sentiments d'incompréhension parfois de confusion les ont habités pendant de longues années alors que certains présentaient depuis leur enfance les non-dits entourant le secret.

Les secrets ont aussi été maintenus en raison de la honte, reconnue par plusieurs auteurs, comme étant l'un des affects humains les plus souffrants (Brown-Smith, 1998; Gaujelac, 1999; Fillion 2015; Karpel, 1980; Tisseron, 1992/2014). La honte renforce le silence. Les



porteurs l'ont beaucoup ressentie alors que les dépositaires du secret ont compris le choix de leurs parents de se taire pour éviter la honte à leur famille. L'important était de sauvegarder l'équilibre, même fragile, de la personne et de la famille. La honte empêche de parler par le simple fait du secret à cacher ou pour se soustraire au regard des autres, à leur jugement, à leur condamnation même, ou pour ne pas heurter un mode de vie en place (Alivon, 2016; Brown-Smith, 1998; Grobost, 2012; Poirier Courbet, 2015).

Pour ce qui est du sentiment de peur dont nous ont parlé les participants, il s'agit d'une émotion qui touche les gens au plus profond d'eux-mêmes et qui les paralyse si elle persiste. Être sexuellement abusé suscite la peur, imaginer l'exclusion fait peur, se sentir responsable de la destruction familiale fait craindre le pire pour soi et pour sa famille (Goldbeter-Merinfeld, 2004; Vangelisti & Caughlin, 1997). Mais certaines circonstances permettent de dépasser ces peurs et ces craintes et mènent au dévoilement. Comment le secret est-il dévoilé?

### **6.1.2 Les circonstances du dévoilement**

Ce que nous retenons des circonstances entourant le dévoilement du secret dont nous ont parlé les participants, c'est que celui-ci s'est fait à des moments choisis par les porteurs et lors d'événements particuliers pour les dépositaires. Ce dévoilement a aussi été fait en plusieurs étapes, d'abord auprès de confidents susceptibles d'accueillir le secret sans jugement puis, par la suite, à d'autres membres de la famille. Ce confident leur a inspiré confiance (Vangelisti & al., 2001) qu'il soit un membre de la famille (Afifi & Oslo, 2005)

ou une personne extérieure qui leur a permis d'atténuer les conséquences négatives associées au secret (Crivillé & al., 1994; Vangelisti & al., 2001).

De plus, le dévoilement du secret de famille a soulagé les porteurs sans aucune explosion définitive de leur système familial (Grobost, 2012), mais il a éveillé chez les dépositaires des sentiments de colère due aux faux-fuyants ressentis et au silence de leurs parents face à leurs questions (Goldbeter-Merinfeld, 2004; Hayez, 2018; Rober et al., 2012; Tisseron, 2008). Même si les dépositaires ont compris, après coup, les raisons qui ont amené leurs parents à taire le secret, le pardon n'est pas facile pour eux. Pour terminer, même si trois participants ont partagé le secret à des membres de leur famille, des auteurs confirment le fait que le secret peut demeurer dissimulé (Brown-Smith, 1998; Martineau, 2016; Smart, 2011; Termini, 2018). Comme l'exprime Vermeylen (2020), le secret reste caché pour protéger les proches d'une souffrance possible ou pour respecter la mémoire de ceux qui veulent le garder caché. Enfin, tous les participants nous ont parlé des effets de la transmission intergénérationnelle de leur secret sur eux et sur leurs relations familiales.

### **6.1.3 Les effets de la transmission intergénérationnelle du secret**

L'omniprésence d'un lourd secret chez celui qui le porte garantit souvent sa transmission à un moment donné (Imber-Balck, 1998; Germani, 2018; Grobost, 2012; Tardif, 2015; Tisseron, 2004; Vangelisti, 1994). Pour sortir de l'ombre qu'engendre le secret, les membres d'une famille doivent faire la lumière sur leur passé en prenant la parole

(transmission verbale). Cependant, comme le stipulent Gratton et Lazure (2002), des silences ou des non-dits s'expriment souvent à l'insu de la personne, de différentes façons, par des soupirs, des regards, des absences, des manies qui viennent trahir ce qui doit rester caché (transmission non verbale). Qu'ils soient porteurs ou dépositaires, les participants ont parlé des effets plutôt nuisibles de la transmission des secrets de famille.

**6.1.3.1 Les effets individuels.** Les effets individuels relevés du discours des participants concernent uniquement les porteurs du secret et s'adressent majoritairement à leur bien-être psychologique et à leur santé mentale. Pensons à l'impuissance ressentie face à un agresseur qui envahit l'espace corporel de la personne contre son gré (AIVI, 2016) et qui la menace de représailles si elle parle (Afifi & Olson, 2005; Brown-Smith, 1998). Pour Karpel (1980), certains effets comme la peur et l'anxiété se rattachent à cette impuissance et génèrent des cauchemars et des problèmes somatiques. Pensons également à l'isolement et au sentiment de solitude (Grenier, cité dans Bande de Bâtards, 2019) que seuls, les porteurs du secret de famille ont nommé. Comme le dit Tisseron (2008), certaines personnes se disent torturées par un secret, ce qui peut engendrer des troubles liés à l'alcool ou à la dépression, ou comme le note Alain (2016), à des troubles alimentaires.

**6.1.3.2 Les effets familiaux.** Deux effets familiaux ont retenu notre attention. D'abord, un climat familial tendu, car la rupture des liens familiaux et les relations avec les autres sont désorganisées parce que des secrets viennent détruire, figer et fausser les

relations (Gratton & Lazure, 2002; Grobost, 2012; Tardif, 2015). Ensuite, un fonctionnement relationnel sous le mode des non-dits, car le secret évoque une volonté de taire quelque chose à quelqu'un (Loriedo & Vella, 2004). Selon Germani (2018), le secret n'a pas besoin d'être dévoilé pour agir. Il peut travailler en sourdine très tôt dans la vie de l'enfant et créer des symptômes qui resurgiront dans les générations futures. Dans cet esprit, deux participantes dépositaires du secret ont parlé de la présence de sentiments d'incompréhension et d'exclusion tout au long de leur enfance, pour l'une pendant 25 ans et pour l'autre pendant 40 ans. Comme le disent plusieurs auteurs, la confusion peut laisser des traces d'une durée et d'une intensité variables (Berger & Paul, 2008; Deslypere & Rober, 2020; Duret, 2006; Karpel, 1980; Tardif, 2015; Tisseron, 2014). La communication autour du secret a été rompue pour conserver un semblant de cohésion familiale malgré les tensions.

Dans le but de jeter un regard plus global sur la personne et les systèmes au sein desquels elle évolue, y compris la pression exercée par les normes sociales, religieuses et familiales qui régissent le fonctionnement individuel, nous discutons des résultats en utilisant les niveaux de système du modèle écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979, 2005).

## **6.2 Le modèle écologique de Bronfenbrenner**

Ce modèle permet une compréhension contextuelle de l'expérience entre divers niveaux de système. Dans le cas de ce mémoire, nous avons retenu quatre niveaux en lien avec les

secrets de famille. Nous discutons globalement de chacun d'eux en prenant en compte la nature des secrets liée à la sexualité, à la naissance et à la mort. Les participants nous ont parlé de leur secret de famille (ontosystème), des relations avec leur environnement familial (microsystème), de la pression exercée par les normes sociales (macrosystème) et de la transmission intergénérationnelle du secret de leur famille (chronosystème).

### **6.2.1 L'ontosystème : la personne et son secret**

L'ontosystème concerne la personne, ses caractéristiques, ses habiletés, etc. (Bouchard, 1987; Tremblay, 2015). Les événements vécus par les participants leur ont causé de la peine, de la colère, des sentiments d'abandon et ont provoqué un repli sur soi dans leur jeune âge et à l'âge adulte. Les répondants âgés entre 35 et 83 ans nous ont parlé, en toute sincérité, de leurs secrets de famille maintenus entre 10 et 58 ans, ce qui montre un parcours de vie jalonné de différents effets relatifs au secret de famille, sur plusieurs décennies pour certains. Rappelons que quatre des sept participants, trois porteurs et un dépositaire, ont un secret lié à la sexualité ; deux autres, un porteur et un dépositaire, un secret lié à la naissance; un seul est dépositaire d'un secret de famille lié à la mort. Nous abordons les niveaux de système de Bonfenbrenner (1979, 2005) en fonction de ces trois types de secrets.

Les secrets liés à la sexualité et les événements qui y sont associés sont autant de tabous que de secrets à cacher. Pour les porteurs, le fait d'être forcés de se taire engendre de la colère et de l'hostilité pour se protéger de futures trahisons, mais aussi, comme le

précise l'AIVI (2016) en lien avec les agressions sexuelles, de l'impuissance exacerbée par des moyens de manipulation imposés par des agresseurs. La personne se voit ainsi contrainte de subir des émotions intenses tout en étant empêchée de les ventiler, ce qui entraîne une tension insupportable. À cette impuissance, note Karpel (1980), s'ajoutent la peur et l'anxiété qui génèrent des cauchemars, une vigilance accrue et des problèmes somatiques. Par ailleurs, la divulgation d'une orientation sexuelle est en soi une expérience stressante qui implique la possibilité d'un rejet de la famille et de l'entourage (Charbonnier & Graziani, 2013). Enfin, une répondante, dépositaire du secret de son père, a compris les risques associés au dévoilement de ce secret concernant son identité de genre (Allesandrin, 2014). Bien que les dernières années aient vu les personnes trans et non binaires prendre la parole et revendiquer leurs droits, et que le Canada fait figure de précurseur à ce chapitre, il existe encore une quantité considérable de stigmatisation qui entoure la communauté transgenre (Davidson, 2015).

Concernés par un secret lié à la filiation, deux participants, un porteur et une dépositaire, se distinguent sur quelques points. D'une part, la paternité tant désirée de l'un d'eux apporte le bonheur et implique une responsabilité à assumer. Comme le dit Le Run (2017), le futur père doit accepter le fait que sa fonction paternelle va au-delà d'un don de gamète et s'engager à construire sa place de père auprès de l'enfant. D'autre part, pour la participante qui se questionne sur ses origines depuis son enfance, les subterfuges à travers les non-dits et les attitudes des adultes sont perçus comme autant de trahisons et de mensonges. Fournier et al. (2019) estiment que l'enfant qui pose trop de questions sur la

légitimité de sa naissance provoque chez son parent des réactions d'embarras, de tristesse ou de colère.

Quant au secret lié à la mort, la participante dépositaire du secret d'homicide-suicide de ses grands-parents est aux prises avec le tabou ultime d'un acte criminel qu'il faut cacher à tout prix. Bien que la raison de ce crime ne soit pas connue, la participante a rapporté les épisodes dépressifs de son grand-père et le fait qu'il ait utilisé une arme à feu pour poser son geste. Ces actions sont confirmées par différents auteurs qui s'entendent sur le fait que l'homicide conjugal est commis, la plupart du temps, par un homme sur une femme (Cusson & Boisvert, 1994; Boisvert, 1996; Léveillée & Trébuchon, 2017; Notredame & al., 2018). De plus, Bernard (2009) rapporte que le profil de la victime correspond souvent à une femme au milieu de l'âge adulte ou plus âgée, mariée ou en union civile, avec un homme qui a accès à une arme à feu. Dans ce genre de crime, les hommes, selon Léveillée et Trébuchon (2017), tuent dans l'optique de « garder » leurs femmes, par possessivité ou refus de perte de contrôle sur leur conjointe. Selon Drouin (2014), plusieurs auteurs font des liens directs entre la violence conjugale et l'homicide conjugal. Certains montrent qu'elle était présente dans le couple dans près de 60 % des situations où un homicide conjugal a été perpétré.

### **6.2.2 Le microsystème : les relations familiales**

Le microsystème représente les relations de l'individu avec son environnement (Bouchard, 1987; Drapeau, 2008; Tremblay, 2015). Selon Vallon (2006), une famille est

« un groupe solidaire d'appartenance » (p. 155) qui représente les différentes facettes des générations, de la solidarité et de la légitimité. Ces facettes peuvent être mises à l'épreuve devant diverses perturbations, dont les effets de secrets de famille. Pour Brown-Smith (1998), l'une des conséquences du secret de famille est qu'il favorise une tolérance à la tromperie et au mensonge dans les relations. Vatz Laaroussi (2007), pour sa part, note que les liens familiaux lors de secrets de famille peuvent être rigides, enchevêtrés ou désengagés, faisant naître des dysfonctionnements. Certains secrets considérés toxiques ou dangereux interfèrent dans les relations au sein de la famille (Imber-Black, 1998). Tous les participants nous ont parlé de leurs relations familiales que nous abordons brièvement en tenant compte de la nature différente de leurs secrets.

En lien avec les secrets liés à la sexualité, qu'il s'agisse d'un abuseur qui exerce un contrôle coercitif sur la victime pour lui faire porter le blâme (AIVI, 2016) ou de l'attitude distante d'une mère ou de la fratrie, les porteurs du secret ont vécu des relations tendues, voire malsaines pour certains. Seuls les frères de la participante dépositaire du secret de son père ont été consternés lors du dévoilement, mais sont demeurés comme « un clan ».

En ce qui concerne les secrets liés à la filiation, ils sont généralement positifs, mais comportent parfois leur lot d'incertitude. Si la conception d'un enfant par un procédé artificiel suppose un lien assez fort au sein du couple (Huerre & Pelloux, 2011), Loriedo et Vella (2004) estiment que le secret d'adoption est toxique parce qu'il crée des tensions



dans les relations, notamment avec la mère, détentrice du secret. Le Run (2017) observe, pour sa part, que les parents adoptifs sont généralement soucieux de bien faire, malgré la tâche difficile et, selon Fournier et al. (2019), les doutes persistants de l'enfant.

Quant au secret lié au tabou ultime d'un acte criminel, la répondante dépositaire de ce secret a fait état du pacte de silence de sa mère, de ses tantes et de son père autour de ce drame survenu dans un village où les victimes étaient connues publiquement. Comme le souligne Eliacheff (2000, citée dans Grobost, 2012), un non-dit est totalement déstructurant lorsqu'un des parents a commis un crime. Les enfants grandissent avec cette épreuve douloureuse. Alors s'installe, sous prétexte d'éviter une identification ou un traumatisme, un silence toxique, sur plusieurs générations.

En bref, les secrets de famille ont créé des tensions dans les relations de tous les participants qui ont dû vivre avec les conséquences d'un climat familial pas toujours harmonieux. Dans certains cas, les relations sont à reconstruire.

### **6.2.3 Le macrosystème : le poids des normes sociales**

Le macrosystème est représenté par les valeurs, les normes et les idéologies véhiculées dans une société ou une culture (Bouchard, 1987; Drapeau, 2008; Tremblay, 2015). La nature des secrets de famille n'est pas toujours perçue de la même façon selon les sociétés et les époques. Les différents contenus de la nature des secrets se transforment en concordance avec l'évolution sociale (Gratton & Lazure, 2002). En effet, les normes

sociales définissent les marges de conduite, les attitudes et les manières de juger et de se comporter (French-Bourgeois, 2011). Ces normes regroupent des règles, des façons de percevoir, de penser et d'agir. Pour Barnwell (2019), les familles sont parfois obligées de cacher le secret ou de modifier leur image publique pour éviter les jugements, les sanctions sociales et les stigmatisations. Tous les participants ont été marginalisés en raison des tabous et des secrets qui transgressent les règles établies en lien avec la sexualité, la filiation et les actes criminels. Malgré la nature différente des secrets, il nous apparaît important de revenir sur la stigmatisation, réelle ou perçue, du moins appréhendée par les répondants.

Pour les participants qui gardent un secret lié à la sexualité, celle-ci est taboue et la pression induite des normes sociales force le silence. Dans cet esprit, la stigmatisation fait référence aux répressions religieuses, juridiques et sociales envers les personnes qui ne cadrent pas avec les normes établies (Buetti, Negura & Gervais, 2017; Monheim, 2014; Owen, 2020). Les personnes plus âgées, nées dans les années 1920 (père d'une dépositaire du secret) à 1980, ont connu la lourdeur de ces normes. Selon Smart (2011), si certains secrets révélés l'avaient été dans les années 1920-1930, cela aurait été dévastateur pour les familles. Malgré certaines avancées comme le mouvement « MoiAussi » qui permet aux femmes de dénoncer les agresseurs sexuels, la partie n'est pas gagnée en raison des préjugés qui restent encore prégnants. De la même façon la non-conformité de genre est encore taboue et la stigmatisation de personnes transgenres est encore répandue (Owen, 2020; Monheim, 2014).

Les dictats de l'Église, encore bien ancrés dans les années 1980, ont également stigmatisé les personnes ayant recours à des procédés artificiels pour concevoir des enfants. En concordance avec une socialisation traditionnelle masculine, celui qui est infertile a honte de sa condition, mais il a aussi peur d'être rejeté par ses enfants et que ces derniers soient traités différemment (Indekeu et al., 2013). Pour Huerre et Pelloux (2011), faire appel à un donneur peut accentuer cette honte. Cependant, comme le note Delaisi de Parseval (2009), au nom du droit de l'enfant de connaître ses origines, des pays comme la Suisse et l'Allemagne ont des lois qui permettent cette révélation. Clément (2010), pour sa part, conseille de révéler le secret à l'enfant, car son mode de conception fait partie intégrante de son histoire. Concernant les secrets de filiation illégitime, Fournier et al. (2019) soulèvent la rareté des travaux de recherches portant sur ce type de filiation fortement stigmatisée par l'État et l'Église jusqu'à récemment. Raymond (2003) rappelle que dans les années 1940, la naissance illégitime d'un enfant était gardée secrète afin de protéger l'honneur de la famille et la tradition religieuse. La femme responsable de ce déshonneur n'avait aucune reconnaissance sociale et devait rester cachée ou enfermée dans le silence.

Tuer est un crime sanctionné par la loi. Comme l'affirme Eliacheff (2000, citée dans Grobost, 2012), quand l'un des parents tue l'autre, l'enfant est le fils ou la fille d'un meurtrier et de sa victime. Pour Notredame et al. (2018), les homicides-suicides affectent non seulement les victimes directes et collatérales, mais aussi la communauté et toute la

société. La charge émotionnelle de ce type de drame renferme des conséquences en matière de deuil, de crise, de stigmatisation et de désorganisation qui excèdent celles liées au suicide et à l'homicide pris séparément.

Enfin, les pressions sociales et religieuses de certaines époques ont été si fortes que le silence a été la seule voie possible pour ne pas détruire la famille (Smart, 2011). Tous les participants ont vécu le poids de ces normes dans leur vie.

#### **6.2.4 Le chronosystème : la transmission intergénérationnelle**

Le chronosystème renvoie aux changements dans le temps et aux transitions au cours de la vie d'une personne (Bouchard, 1987; Tremblay, 2015). La transmission intergénérationnelle fait partie de ce parcours et comme le note Ancelin-Schützenberger (2004), elle lègue un héritage invisible. Barnwell (2019) estime que les dommages qui naissent des secrets intergénérationnels se déploient lentement au fil du temps et que les nouvelles générations héritent des stigmates anciens et maintiennent les silences. Rappelons que les quatre porteurs du secret appartiennent à la première génération (ils portent le secret), deux dépositaires du secret sont de la deuxième génération (le secret concerne leur parent, père ou mère) et un seul dépositaire appartient à la troisième génération (le secret concerne ses grands-parents).

Les participants à cette recherche ont transmis leur secret verbalement, mais aussi comme le précise Le Run (2017), par des silences, des attitudes, des angoisses, des

blessures et des failles que les générations suivantes ne peuvent mettre en mots. Pour les dépositaires du secret de famille, les non-dits portent encore plus à confusion. Tisseron (2008) parle de « suintements » du secret, c'est-à-dire de blessures mal cicatrisées laissées par les non-dits, mais ressenties comme des comportements qui entrent en contradiction avec les mots prononcés. C'est pourquoi celui à qui l'on cache quelque chose le pressent toujours et tente souvent de le comprendre. Gratton et Lazure (2002) soutiennent que les sécrétions du secret sont des signaux communiqués par la personne qui le porte afin de révéler, mais sans parler, un événement grave. Tout au long des entrevues, les participants ont témoigné de cette transmission verbale et non verbale au cours de leur vie. À l'issue de cette discussion sur les résultats, nos réflexions portent maintenant sur quelques constats propres à notre recherche.

### **6.3 Des constats propres à cette recherche**

Cette recherche sur les secrets de famille concerne deux profils de participants, soit des porteurs et des dépositaires du secret. Leur réalité est parfois commune, mais aussi différenciée, aspects à prendre en considération dans la compréhension de ces événements. De plus, nos résultats montrent que les secrets de famille ont engendré de la souffrance chez tous les participants. Porter ou entendre un secret de famille renvoie aux nombreuses années de silence, en moyenne 34, où le doute et les malaises ont pesé lourdement dans la vie des répondants. Le détenteur du secret est pris en étau dans un paradoxe continu : d'une part, dévoiler pour se libérer de ce poids ou pour réduire les soupçons autour du secret, d'autre part, maintenir le secret pour se protéger ou protéger

les membres de la famille. Parler pour clarifier les non-dits ou se taire pour éviter la honte et ses dommages collatéraux. Dépasser la peur du regard des autres ou rester emmuré dans le silence imposé par le secret. Nos résultats renvoient l'image de ce paradoxe. Le nœud central de notre recherche est cette alternance entre les tensions et les problèmes de communication créés par le maintien du secret dans la vie des participants.

L'important dans le secret, rapporte Tisseron (1992/2014), c'est que quelque chose doive rester cachée pour protéger quelqu'un de la honte qui est liée à la tension entre le maintien de son identité et le désir de l'abandonner. Nos participants ont été profondément affectés par la honte. Gaulejac (1999) a mis en lumière les paradoxes propres à la honte : elle pousse à exister comme sujet social et elle empêche d'exister; elle est violence et elle est refus de la violence; elle est déchéance et elle incite à s'en sortir; elle est déchirement et elle contribue à sauver l'unité de la personne; elle isole et elle permet de conserver un lien avec ses semblables. Cette honte s'exerce également en raison de ce que McGoldrick et al. (2008, cité dans Oliver, 2015) expliquent, soit la pression insidieuse exercée par la société sur les familles qui déforment leur vie en mentant et en cachant tout secret qui se situe en dehors des normes. L'empreinte de la honte sur les participants et leur famille émerge clairement de leurs discours.

Nos résultats rapportent également, l'appel à l'aide professionnelle, psychologique, juridique ou médicale, reçue par la majorité des répondants pour travailler sur les sources de leur souffrance à partir des liens pathogènes instaurés autour du secret (Anaut, 2007).

Ce travail, jugé favorable, peut les mener à se libérer et à se reconstruire (Lemoine, 2018). À titre d'exemple, rappelons l'expérience d'une participante victime d'inceste de son frère aîné qui établit des liens entre les démarches de dénonciation officielle de son agression et sa santé physique retrouvée au grand étonnement de son rhumatologue. Dans cette optique, Bouchard (1987) place l'intervenant au centre du modèle de Bronfenbrenner (1979, 2005). Ce choix est fondé sur le fait qu'il se trouve à l'intersection des demandes institutionnelles et sociales et de celles des familles. L'intervenant détient un rôle clé dans l'intervention auprès des familles. Quelles recommandations pouvons-nous proposer dans ce sens?

#### **6.4 Des recommandations en intervention sociale**

Globalement, peu importe la nature du secret, les intervenants sociaux ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des personnes et des familles aux prises avec un secret de famille qui les déstabilise. Tel qu'exprimé par les participants, le fait de savoir que des secrets de famille sont susceptibles de perturber les relations familiales, et devant l'existence de différentes natures de secrets, les intervenants peuvent observer certains signes non verbaux pour amorcer un dialogue à cet effet. Comme le soulignent Lorio et Vella (2014), lorsqu'on étudie les dysfonctionnements familiaux et les troubles qui y sont associés, on peut investiguer la présence possible de secrets de famille et les types de relations qui en découlent. De plus, pour les participants, les secrets de famille peuvent être la clé pour débloquer des mécanismes invisibles, car selon Smart (2011), ces secrets ne sont pas de simples histoires inventées, mais font plutôt partie intégrante de la vie

familiale. Dans ce sens, les participants ont tous exprimé l'importance de se sentir accueillis pour être disposés à parler de leur secret.

Dans cette optique, différents auteurs recensés dans la présente recherche apportent un éclairage pouvant être utile aux intervenants sociaux. Karpel (1980) parle de l'adoption d'une position discrète envers les secrets de famille et d'un équilibre à développer entre le besoin de savoir et l'obligation de maintenir la confiance de tous les membres de la famille. Selon les participants, l'attention particulière et le respect du récit de chacun correspondent aux propos de Mugnier (2004), à savoir, qu'avant de se confier, les personnes veulent s'assurer du respect de leur dignité. Deslypere et Rober (2020) proposent, pour leur part, la création d'un espace pour parler, en toute sécurité et en toute confiance, de sujets sensibles comme les secrets de famille. Les participants, comme principaux experts de leur savoir et de leur vécu, ont tous été soulagés d'être écoutés sans être jugés. Dans ce sens, Oliver (2015) suggère pour l'intervenant un processus de regard sur soi pour se différencier de l'expérience partagée par la personne et pour se concentrer sur les problèmes soulevés. Enfin, les niveaux de système de Bronfenbrenner (1979, 2005) peuvent également servir d'amorce à des échanges en groupes de discussion autour de secrets de famille de même nature. Indekeu et al. (2013) mentionnent que le soutien par les pairs réduit les sentiments d'isolement et de stigmatisation. Le but, selon Fournier et al. (2019), est de dégager les générations suivantes du poids et de la souffrance engendrés par les secrets de famille.



## **Conclusion**

Comme le précise Disselkamp (2012), dans la société actuelle, si les personnes se trouvant dans une foule avaient autant de mises à nue de leur intérieur, elles « finiraient par se briser, elles tomberaient dans un état psychologique inimaginable » (p. 149). Il souligne également que le savoir fait partie intégrante de la vie sociale comme à l'image du secret.

La présente recherche avait pour objectif général de mieux comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille et de répondre aux trois objectifs spécifiques : comprendre les motifs reliés au maintien de secrets de famille; comprendre les motifs et les circonstances reliés au dévoilement de secrets de famille; identifier les effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur le système familial. Au terme de cette recherche, nous confirmons avoir atteint ces objectifs et avoir répondu à notre question de recherche en recueillant le point de vue d'adultes, détenteurs d'un secret de famille, sur les effets individuels et familiaux de sa transmission intergénérationnelle.

Pour cela, nous avons mené des entrevues semi-dirigées auprès de sept adultes des régions de Montréal et des Laurentides qui nous ont confié, en toute confiance, leur secret enfoui depuis 10 à 58 ans de leur vie. L'analyse des résultats a fait émerger deux profils : celui de porteurs du secret, c'est-à-dire quatre participants personnellement concernés; celui de dépositaires du secret, c'est-à-dire trois participantes ayant vécu au sein d'une famille où se dissimule un secret appartenant à l'un de leur parent. Les résultats montrent que la vie ainsi que les relations familiales de tous les participants ont été affectées par le

secret de famille que chaque détenteur, porteurs ou parents des dépositaires, a caché pour se protéger et protéger sa famille de tout jugement ou condamnation sociale. La pression des normes sociales a grandement influencé la décision de maintenir ou de dévoiler le secret en raison de la honte et de la peur qu'il engendre. De plus, les perturbations de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille à travers les non-dits, les comportements, les gestes ou les sous-entendus ont créé des tensions relationnelles et, pour certains, ont même faussé la communication intrafamiliale. Enfin, pour avoir une vision d'ensemble de l'expérience des participants, le modèle écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979, 2005) a permis de mettre en lumière, notamment, l'influence du macrosystème sur les effets de cette transmission intergénérationnelle.

Enfin, des recherches futures émergent de la présente étude comme le projet d'approfondir les effets de secrets de famille auprès de plusieurs adultes concernés par un même type de secrets, comme celui lié à l'insémination artificielle ou à l'identité de genre. De même, des recherches pourraient investiguer le travail des intervenants sociaux qui œuvrent auprès de familles où se dissimule un secret. D'autres recherches permettraient de mieux comprendre comment les secrets de famille sont reconfigurés à travers les générations et comment ils enregistrent la pression des normes sociales sur la personne et le système familial.

## Références

- Afifi, T.D., & Olson, L. (2005). The chilling effect in families and the pressure to conceal secrets. *Communication monographs* 72(2), 192-216.
- Aïin, J. (2003). De la confiance... Dans J. Aïin (Éd.), *Transmissions. Liens et filiations, secrets et répétitions* (pp. 261-262). Repéré à [Cairn.info](http:// Cairn.info)
- Alain, S. (2016). *Les caractéristiques du dévoilement de l'agression sexuelle chez les enfants et les adolescents en contexte d'entrevue d'enquête* (Essai de doctorat inédit). Université du Québec à Chicoutimi, Qc.
- Alami, S., Desjeux, D., & Garabuau-Moussaoui, I. (2009). *Les méthodes qualitatives*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Alessandrin, A. (2014). Du « transsexualisme » à la « dysphorie du genre » : ce que le DSM fait comme variance de genre. *Revue de l'Association française de sociologie*, 9, 1-10.
- Alivon, S. (2016). *Oui, un secret de famille peut tuer. Mais nous pouvons tous l'empêcher*. Martinique : Madinin Art, Critiques culturelles de Martinique.
- Amiguet, O., & Julier, C. (2004). *L'intervention systémique dans le travail social. Repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques*. Genève, Suisse : Les Éditions IES.
- Anadon, M., & Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? *Recherches qualitatives, Hors-Série*(5), 26-37.
- Anaut, M. (2007). Transmission et secrets de famille : entre pathologie et créativité. *La Revue internationale de l'éducation familiale*, 2(22), 27-42.
- Ancelin-Schützenberger, A. (2004). Secrets, secrets de famille et transmissions invisibles. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(33), 35-54.
- Angel, P., & Duriez, N. (2004). Introduction à la psychopathologie familiale. Dans P. Angel, & P. Mazet (Éds), *Guérir les souffrances familiales* (pp. 5-25). Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Association internationale des victimes de l'inceste (2016). Viol, inceste : pourquoi les victimes se taisent. Enfants victimes de violences sexuelles. Il est urgent d'agir. *Psychologie s'engage*. Repéré à <http://inceste-viol-protegeons-les-enfants.psychologies.com>
- Association Juris Santé (2017). *L'information des aidants et le secret médical*. Lyon, France : Novartis. Repéré à [www.proximologie.com](http://www.proximologie.com)

- Ausloos, G. (1980). Secrets de famille. Dans J. C. Benoit (Éd.), *Changements systémiques en thérapie familiale* (pp. 62-80). Paris, France : E.S.F.
- Ausloos, G. (1995). *La compétence des familles*. Paris, France : ÉRÈS.
- Bande de Bâtard (2019). *Secrets de famille et filiation. Reportage sur un des secrets de famille les plus puissants : celui des enfants illégitimes, adultérins. Découvrez leurs portraits et leurs histoires*. Repéré à [www.bandedebatards.co](http://www.bandedebatards.co) > notes
- Baret, C., & Gilbert, S. (2017). Mémoire familiale chez des jeunes parents en difficulté : mécanismes de représentation et de narration d'une histoire familiale tourmentée. *Enfances, familles, Générations*, 26, 1-26.
- Baribeau, C. (2005). Le journal de bord du chercheur. *Recherches qualitatives, Hors-Série*(2), 98-114.
- Barnwell, A. (2019). Family secrets and the slow violence of social stigma. *Sociology*, 53(6), 1111-1126.
- Beaud, J. P. (2016). L'échantillonnage. Dans B., Gauthier, I., Bourgeois, & al. (Éds), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données* (pp. 251-312). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Benghazi, P. J. (2007). La trace et l'empreinte : l'adolescent, héritier porte l'empreinte de la transmission généalogique. *Adolescence*, 4(62), 755-777.
- Berger, R., & Paul, M. (2009). Family secret and family functioning: the case of donor assistance. *Family Process*, 47(4), 553-566.
- Bernard, P. (2009). *Homicides-suicides au Québec : analyse de génogrammes d'auteurs d'homicide-suicide dans le contexte conjugal* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Montréal, Qc.
- Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Boisvert, R. (1996). Éléments d'explication sociale de l'uxoricide. *Criminologie*, 29(2), 73-87. Repéré à <https://doi.org/10.7202/017390ar>
- Bouchard, C. (1987). Intervenir à partir de l'approche écologique : au centre, l'intervenante. *Service social*, 36(2-3), 454-477. Repéré à <http://dx.doi.org/10.7202/706373ar>

- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1986). L'écologie de la famille comme contexte de développement humain : perspectives de recherche. *Psychologie du développement*, 22(6), 723-742. Repéré à <http://dx.doi.org/10.1037/0012-1649.22.6.723>
- Bronfenbrenner, U. (2005). Ecological systems theory. In U. Bronfenbrenner (Ed.), *Making human beings human: bioecological perspectives on human development* (pp. 106-173). Thousand Oaks, CA: SAGE.
- Brown-Smith, N. (1998). Family secrets. *Journal of family issues*, 19(1), 20-42.
- Buetti, D., Negura, L., & Gervais, M. H. (2017). L'intervention sociale auprès des hommes gais : considérations émergeant de la théorie des représentations sociales. *Revue canadienne de service social*, 34(1), 101-122.
- Caillouette, J. (1997). L'identité communautaire. Une perspective théorique. *Service social*, 46(1), 95-118.
- Castel, R. (2005). Devenir de l'État providence et travail social. Dans J. Ion (Éd.), *Le travail social en débat(s)* (pp. 27-49). Paris, France : La Découverte.
- Charbonnier, É., & Graziani, P. (2013). Stress, risque suicidaire et annonce de son homosexualité. *Service social*, 59(1), 1-16.
- Chénard, J. (2015). *Trajectoire décisionnelle de parents d'un enfant ayant une condition médicale complexe* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, Qc.
- Clément, J. L. (2010). L'insémination artificielle avec donneur : les enfants donnent leur avis. *Androl*, 20, 45-52.
- Cozolino, L. (2008). *The healthy aging brain: Sustaining attachment, attaining wisdom*. New York, NY: WW Norton & Company.
- Crivillé, A., Deschamps, M., Fernet, C., & Sittler, M. C. (1994). Secret maintenu, secret dévoilé. Dans AFIREM (Éd.), *Questions d'Enfances* (pp. 369-381). Paris, France : Éditions Karthala.
- Cusson, M., & Boisvert, R. (1994). L'homicide conjugal à Montréal, ses raisons, ses conditions et son déroulement. *Criminologie*, 27(2), 165-183. Repéré à <https://doi.org/10.7202/017359ar>
- Davidson, T. W. (2015). A review of transgender health in Canada. *University of Ottawa, Journal of Medecin*, 5(2), 40-45.

- Deslauriers, J. P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal, Qc : Chenelière/McGraw-Hill.
- Deslauriers J. P., & Mayer R. (2000). L'observation directe. Dans R., Mayer, F., Ouellet, M. C., Saint-Jacques, D., Turcotte, & al. (Éds), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 135-157). Montréal, Qc : Gaëtan Morin.
- Delaisi de Parseval, G. (2009). Secret des origines/inceste/procréation médicalement assistée avec des gamètes anonymes : « Ne pas l'épouser ». *Anthropologie et Sociétés*, 33(1), 157-169. Repéré à <https://doi.org/10.7202/037818ar>
- Deslypere, E., & Rober, P. (2020). Family secrecy in family therapy practice: an explorative focus group study. *Family Process*, 59(1), 52-65.
- Devault, A., & Fréchette, L. (2002). Le soutien social et l'intervention de nature psychosociale ou communautaire. *Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS)*, 19, 2-30.
- Disselkamp, A. (2012). Le secret et la connaissance interpersonnelle : un fondement original du lien social. *Sociologie et sociétés*, 44(2), 143-163.
- Drapeau, S. (2008). L'approche bioécologique du développement humain. Dans G. M., Taraboulsi, M. A., Provost, S., Drapeau, & E., Rochette (Éds), *L'évaluation psychosociale auprès des familles vulnérables* (pp. 25-46). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Drieu, D., Zanello, F., & Proia-Lelouey, N. (2009). Secrets de famille, auto engendrement négatif et enjeux thérapeutiques, *Cahiers de psychologie clinique*, 1(32), 119-138.
- Drouin, C. (2014). *Rapport sur les homicides intrafamiliaux dans un contexte de violence conjugale et familiale. État de la situation et recommandations spécifiques*. Montréal, Qc : Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.
- Duret, I. (2006). Sexe, mensonge et trahison. De l'emprise familiale au lien fraternel effracté. *Cahiers de psychologie clinique*, 2(27), 27-37.
- Duverger, P., & Lauru, D. (2008). Le secret. *Enfances & Psy*, 2(39), 10-13.
- Eiguer, A. (2013). *Le générationnel. Approche en thérapie familiale psychanalytique*. Paris, France : DUNOD.
- Elkaïm, M. (2010). À propos du concept de résonance. *Cahier critique de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(45), 171-172.



- Fillion, R. (2015). *La honte en psychothérapie*. Repéré à <https://www.cigestalt.com/wp-content/uploads>
- Fortin, M. F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives* (3<sup>e</sup> éd.). Montréal, Qc : Chenelière Éducation.
- Fournier, C. A., Katz-Gilbert, M., & Luy, H. (2019). Le poids du secret dans la filiation « illégitime » : du pacte dénégatif structurant au pacte dénégatif aliénant. Une étude de cas à partir de la libre réalisation de l'arbre généalogique. *Dialogue*, 1(223), 89-108.
- French-Bourgeois, L. (2011). *L'influence des normes sociales sur le comportement : un processus médié par l'élaboration de stratégies*. (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, Qc.
- Gaulejac, V. de, (1999). *L'histoire en héritage, roman familial et trajectoire sociale*. Paris, France : Éditions Desclée de Brouwer.
- Gauthier, B., & Bourgeois, I. (2016). *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*. Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Germani, S. (2018). La faute. Transmission d'un non-dit transgénérationnel. *Les Cahiers Dynamiques*, 3(75), 80-86.
- Gilbert, S. (2007). La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'exemple de l'itinérance des jeunes adultes. *Recherches qualitatives, Hors-Série*(3), 274-286.
- Goldbeter-Merinfeld, É. (2004). Le poids du silence : la révélation par la non-révélation. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 2(33), 123-130.
- Gratton, F., & Lazure, J. (2002). La famille aux prises avec le secret d'un suicide. Dans C. Lacharité, G. Pronovost, & E. Coutu (Éds), *Comprendre la famille. Actes du 6<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille* (pp. 297-316). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Grimbert, P. (2008). Ce que secrète un secret. *Enfances & Psy*, 2(39), 14-22.
- Grobost, A. (2012). *Pour une socio-anthropologie des secrets de famille : l'impact du mythe familial sur la socialisation de l'individu par la révélation d'un secret*. (Thèse de doctorat inédite). Université de Franche-Comté, Besançon, France.
- Groulx, L. H. (1997). Contribution de la recherche qualitative à la recherche sociale. Dans J. Poupard, J. P. Deslauriers, L. H., Groulx, A., Laperrière, R., Mayer, & A., Pires (Éds). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.55-84). Boucherville, Qc : Gaétan Morin.

- Hamel, H., Balthazard, C., Bouffard, A., Côté, N., Couture, M., Lassonde, G. F., & Lebel Deshaies, C. (1989). *Survivre à l'inceste. Mieux comprendre pour mieux intervenir*. Montréal, Qc : Institut national de santé publique du Québec.
- Hayez, J. Y. (2018). Secrets de famille, confidentialité et psychothérapies. *Enfants & ados « normaux » ou préoccupants; fonctionnement psychique*. Repéré à [Textes du pédopsychiatre Jean-Yves Hayez - Accueil](#)
- Huerre, P., & Pelloux, A. S. (2011). Filiation et parentalité dans l'insémination avec donneur. Interview de Jean-Marie Kunstmann. *Enfances & Psy*, 1(50), 93-107.
- Imber-Black, E. (1998). *The secret life of families*. New York, NY: Bantam Books.
- Indekeu, A., Dierickx, K., Schotsmans, P., Daniels, K. R., Rober, P., & D'Hooghe, T. (2013). Factors contributing to parental decision-making in disclosing donor conception: A systematic review. *Human reproduction update*, 19(6), 714-733. Report <https://doi.org/10.1093/humupd/dmt018>
- Karpel, M. A. (1980). Family secrets. *Family Process*, 19, 295-306.
- Koller, S. H., Raffaelli, M., & Morais, N. A. (2020). From theory to methodology: Using ecological engagement to study development in context. *Child development perspectives*, 14(3), 157-163. Repéré à <http://dx.doi.org/10.1111/cdep.12378>
- Khouzam, C., Marchand, A., & Guay, S. (2007). Impact du moment du dévoilement d'une agression sexuelle perpétrée par un tiers sur certains aspects affectifs et relationnels des victimes adultes. *Santé mentale au Québec*, 32(1), 115-136.
- Lamboy, B. (2009). Soutenir la parentalité : pourquoi et comment? Différentes approches pour un même concept. *Devenir*, 21, 31-60.
- Langlois, D. (2011). *Nos secrets de famille : mieux les comprendre pour mieux les traiter*. Communication présentée à l'AGIRE International, Montréal, Qc : Université de Montréal.
- Laperrière, R. (2009). Lettre à mes jeunes collègues qui voudraient devenir psychanalystes. *Psychothérapies*, 4(29), 211-217.
- Lavallée, É., Dupuis, F., & Héon, M. (2013). État des connaissances sur l'expérience des couples lors de l'hospitalisation de la femme en raison d'une grossesse à risque élevée. *Recherche en soins infirmiers*, 2(113), 76-85.
- L'Écuyer, R. (1990). L'analyse de contenu : Notion et étapes. Dans J. P., Deslauriers (Éd.), *Les méthodes de recherche qualitative* (pp. 49-66). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.

- Lefebvre, D., & Malo, S. (2016). Baratin et bouche cousue : autres façons de dire vrai. *Abécédaire. Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 2(94), 61-78.
- Lejeune, C. (2016). Le blog de recherche comme journal de bord informatique. Un soutien à la réflexivité, à l'analyse, à la communication et à la scientificité? *Recherches qualitatives, Hors-série*(20), 402-415.
- Le Moigne, J. L. (1995). *Les épistémologies constructivistes* (4<sup>e</sup> éd.). Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Lemoine, L. (2018). Prison, inceste, adultère... Ils osent enfin parler. Dossier : Les secrets de famille : ils pèsent sur notre destin. *Psychologie*. Repéré à <https://www.psychologies.com>
- Leray, C., & Bourgeois, I. (2016). L'analyse de contenu. Dans B. Gauthier, I., Bourgeois, & al. (Éds), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données* (pp. 427-453). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Léveillé, S., & Trébuchon, C. (2017). Femmes auteures d'un homicide conjugal : caractéristiques criminologiques et motivations. *Criminologie*, 50 (2), 13-32.
- Le Run, J. L. (2017). La transmission troublée, l'exemple de l'adoption. *Enfances & Psy* 3(75), 35-50.
- L'Hostie, M., Robertson, A., & J., Sauvageau (2004). L'accompagnement d'enseignants novices en enseignement au collégial. Dans M., L'Hostie, & L. P., Boucher (Éds), *L'accompagnement en éducation. Un soutien au renouvellement des pratiques* (pp. 127-151). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Loriedo, C., & Vella, G. (2004). Secrets et système familial : protection ou préjudice? *Cahiers critiques de thérapie familiale et pratiques de réseaux*, 2(33), 11-34.
- Martineau, J. L. (2016). Secrets de famille, familles à secrets. *Société française de Gestalt*, 1(48-49), 199-212.
- Massari, B. (2009). L'intime au risque de la transparence. *Perspective Psy*, 1(48), 93-97.
- Mayer, R., & Deslauriers, J. P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. Dans R., Mayer, F., Ouellet, M. C., Saint-Jacques, D., Turcotte, & al. (Éds), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 159-189). Montréal, Qc : Gaëtan Morin.
- Mayer, R., & Saint-Jacques, M. C. (2000). L'entrevue de recherche. Dans R., Mayer, F., Ouellet, M. C., Saint-Jacques, D., Turcotte, & al. (Éds), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 115-133). Montréal, Qc : Gaëtan Morin.

- Ménard, I. (2010). *Analyse du soutien que reçoivent les mères adolescentes de leur entourage et de leur utilisation des services sociaux, des services de santé et des ressources communautaires*. (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Montréal, Qc.
- Miles, M. B., & Huberman, M. A. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2<sup>e</sup> éd.). Paris, France : De Boeck.
- Monheim, M. (2014). Enjeux identitaires multiples chez des personnes homosexuelles ou transgenres issues de l'immigration arabo-musulmane. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 1(52), 91-107.
- Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Mugnier, J. P. (2004). Secrets et humiliation. La foule ne doit pas savoir. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(33), 75-88.
- Nguyên-Duy, V., & Luckerhoff, J. (2007). Constructivisme/positivisme : où en sommes-nous avec cette opposition? *Recherches qualitatives, Hors-Série*(5), 4-17.
- Notredame, C. É., Richard-Devantoy, S., Lesage, A., & Séguin, M. (2018). Peut-on distinguer homicide-suicide et suicide par leurs facteurs de risque? *Criminologie*, 51(2), 314-342. <https://doi.org/10.7202/1054245ar>
- Oliver, T. (2015). *Mapping the hidden: an interpretative phenomenological analysis of multigenerational family secrets*. (Unpublished doctoral dissertation). Nova Southeastern University, Florida, USA.
- Owen, J. (2020). Big yellow sanctuary: cross-dressing, gender, and performance in self-storage in the UK, *Gender, Place & Culture*, 27(9), 1268-1286.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3<sup>e</sup> éd.). Paris, France : Armand Colin.
- Paturel, D. (2008). L'implication au cœur d'un processus de recherche. *Pensée plurielle*, 19, 51-61.
- Perpete, T. (2015). Psychothérapie d'enfants victimes de maltraitance au sein de la famille et travail du secret. *Dialogue*, 3(209), 109-120.
- Pharand, J. (2013). Des manifestations à la compréhension des émotions en contexte d'enseignement au primaire. Dans J., Pharand, & M., Doucet (Éds), *En éducation, quand les émotions s'en mêlent. Enseignement, apprentissage et accompagnement* (pp.35-60). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.

- Pharand, J., & Moreau, A. C. (2015). La littératie émotionnelle : expérimentation d'une démarche d'analyse et développement de compétences émotionnelles au primaire. Dans L., Lafontaine, & J., Pharand (Éds), *Littératie. Vers une maîtrise des compétences dans divers environnements* (pp. 113-139). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J., Poupart, J. P., Deslauriers, L. H., Groulx, A., Laperrière, R., Mayer, & A., Pires (Éds), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169). Montréal, Qc : Gaëtan Morin.
- Poirier Courbet, L. (2015). *Vivre après un viol. Chemins de reconstruction*. Collection Sociologie clinique, Toulouse, France : ÉRÈS.
- Raymond, D. (2003). La fille taboue ou « la prise en charge des filles-mères par les sœurs de Miséricorde à Trois-Rivières, 1943-1971 ». (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Trois-Rivières, Qc.
- Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (2015). *Un enjeu social. Les agressions sexuelles, c'est non. Ensemble réagissons!* Montréal, Qc : RQCALACS. Repéré à [RQCALACS](#).
- Rober, P., Walravens, G., & Versteijnen, L. (2012). In search of a tale they can live with: about loss, family secrets, and selective disclosure. *Journal of marital and family therapy*, 38(3), 529-541.
- Rondeau, K., & Paillé, P. (2016). L'analyse qualitative pas à pas : gros plan sur le déroulé des opérations analytiques d'une enquête qualitative. *Recherches qualitatives*, 35(1), 4-28.
- Savoie-Zajc, L. (2016). L'entrevue semi-dirigée. Dans B., Gauthier, I., Bourgeois, & al. (Éds), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données* (pp. 365-398). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Sibille, N. J. (n. d). *Du secret toxique à l'intimité nécessaire*. Mons, Belgique : Génésans, de la généalogie à la psychogénéalogie.
- Simond, M. (2007). Seuls... En secret. *Imaginaire & Inconscient*, 2(20), 53-67.
- Smart, C. (2011). Families, secrets and memories. *Sociology*, 45(4), 539-553.
- Statistiques Canada (2019). Code criminel (L.R.C. (1985), ch. C-46). Inceste. Dans *Ministre de la justice* (p.184). Repéré à [lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/section-155.html](https://lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/section-155.html)

- Taubes, I. (2020). Les non-dits, maîtres silencieux de nos destins. Dossier : Les secrets de famille : ils pèsent sur notre destin. *Psychologie*. Repéré à <https://www.psychologies.com>
- Tardif, M. (2015). La transmission intergénérationnelle de la violence sexuelle : le paradoxe du secret et de la continuité. Dans M. Tardif (Éd.), *La délinquance sexuelle des mineurs. Théories et recherches* (pp. 117-186). Montréal, Qc : Presses de l'Université de Montréal.
- Termini, F. (2018). Family secrets: classification and consequences. *Euro Mediterranean biomedical journal*, 13(23), 98-103.
- Tisseron, S. (1992). *Tintin et les secrets de famille*. Paris, France : Aubier.
- Tisseron, S. (1994). L'héritage insu : les secrets de famille. *Communications*, 59(1), 231-243.
- Tisseron, S. (1996). *Secrets de famille, mode d'emploi*. Paris, France : Éd. Ramsay.
- Tisseron, S. (2003). La transmission à l'épreuve des secrets et des images. Dans J. Aïn (Éd.), *Transmissions. Liens et filiations, secrets et répétitions* (pp. 123-139). Paris, France : ÉRÈS.
- Tisseron, S. (2004). Le secret ne s'oppose pas à la vérité, mais à la communication. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(33), 55-68.
- Tisseron, S. (2008). Toujours le secret suinte. *Enfances & Psy*, 2(39), 88-96.
- Tisseron, S. (2014). *La honte : psychanalyse d'un lien social*. Paris, France : DUNOD. (Original publié en 1992).
- Tisseron, S. (2017). *Les secrets de famille* (2<sup>e</sup> éd.). Paris, France : Que sais-je?
- Tremblay, G. (2015). *Fondements sociopolitiques du service social*. Québec, Qc : Presses de l'Université Laval.
- Vallon, S. (2006). Qu'est-ce qu'une famille? Fonctions et représentations familiales. *Vie sociale et traitement*, 1(89), 154-161.
- Vangelisti, A. L. (1994). Family secrets: forms, functions and correlates. *Sage journals*, 113-135. Report <https://doi.org/10.1177/0265407594111007>
- Vangelisti, A. L., & Caughlin, J. P. (1997). Revealing family secrets: the influence of topic, function and relationships. *Journal of social and personal relationships*, 14, 679-705.

- Vangelisti, A. L., Caughlin, J. P., & Timmerman, L. (2001). Criteria for revealing family secrets. *Communication Monographs*, 68(1), 1-27.
- Vatz Laaroussi, M. (2007). Les usages sociaux et politiques de la mémoire familiale : de la réparation de soi à la réparation des chaos de l'histoire. *Enfances, Famille, Générations*, 7, 112-126.
- Vigouroux, F. (2000). *Le secret de famille*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Vegh, C. (1980). *Je ne lui ai pas dit au revoir*. Paris, France : Gallimard.
- Vermeulen, M. (2020). Révélation d'un secret dans une famille culturellement métissée. *Le Divan familial*, 1(44), 121-134.

## **Annexe I**

Les lettres de présentation aux directions et leur acceptation





*Les effets individuel et familiaux liés à la transmission intergénérationnelle de secrets de famille chez des adultes*

Mylaine Poirier - Département de travail social - sous la direction de Sylvie Thibault

### **LETTRE DE PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE**

Monsieur Benoit Clotteau  
 Directeur IFACEF  
 179, rue St-Georges,  
 Saint-Jérôme, Qc  
 J7Z 4Z8

Objet : Sollicitation de votre aide au recrutement pour un projet de recherche

Monsieur le Directeur,

Nous sollicitons, par la présente, votre aide pour le recrutement de participants potentiels à la recherche en titre, qui vise à mieux comprendre les effets individuels et familiaux liés à la transmission intergénérationnelle de secrets de famille chez des adultes. Elle compte quatre objectifs : 1- Comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille; 2- Comprendre les motifs reliés au maintien de secrets de famille; 3- Comprendre les motifs et les circonstances reliés au dévoilement de secrets de famille; 4- Identifier les effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur le système familial.

L'originalité de cette recherche provient surtout de l'utilisation du modèle écologique de Bronfenbrenner (1979, 2005) pour l'analyse des données recueillies. Celui-ci offre l'opportunité de dessiner un portrait global des effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur l'ensemble des sphères de vie des personnes concernées.

Nous désirons recruter entre huit et dix participants répondant aux critères suivants : 1) être adulte; 2) avoir une histoire familiale où se dissimule un secret; 3) accepter de dévoiler ce secret; 4) être francophone ou s'exprimer facilement en français; 5) habiter les régions de Montréal ou des Laurentides. Les répondants potentiels seront invités à participer à une entrevue d'environ 90 minutes se déroulant à l'un de vos bureaux de Montréal ou de Saint-Jérôme. La participation à cette recherche se fait sur une base volontaire.

Le recrutement des participants à l'aide de la collaboration d'informateurs clés provenant de vos organismes communautaires familles, dont les psychothérapeutes et les intervenants sociaux,

Page 1 de 2

Ce projet de recherche a obtenu la certification du Comité éthique de la recherche de l'UQO, no : 2945



seraient pour nous un avantage, car ces professionnels connaissent bien la clientèle et sont en mesure d'évaluer si les participants recherchés correspondent aux critères de sélection.

Des mesures seront entreprises afin de préserver l'anonymat des répondants. La confidentialité sera assurée par l'usage de codes dans le rapport de recherche. Ceux-ci seront uniquement connus par l'étudiante chercheuse et sa directrice de recherche, la professeure Sylvie Thibault, Ph.D. Les données recueillies seront conservées sur une clé USB verrouillée par un code d'accès et gardées dans un classeur sous clés dans le bureau de l'étudiante chercheuse. Elles seront détruites cinq ans après le dépôt du rapport de recherche. Effectivement, les résultats du projet de recherche seront diffusés dans le cadre d'un mémoire remis au Décanat des études et dans le cadre de communications scientifiques.

Nous avons conscience que des risques sont associés à la participation à cette recherche. Le principal inconvénient est la détresse émotionnelle susceptible de survenir en cours d'entrevue en raison de la remémoration d'événements passés. Advenant des indices ou une forme de détresse lors de l'entrevue, les participants seront invités à prendre contact avec des personnes compétentes de votre organisme.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec l'étudiante chercheuse, Mylaine Poirier à l'adresse [paim55@uqo.ca](mailto:paim55@uqo.ca) ou encore avec la directrice de recherche, madame Sylvie Thibault, Ph.D., professeure au Département de travail social de l'UQO, au 1-800-567-1283 poste 2263 ou à l'adresse [sylvie.thibault@uqo.ca](mailto:sylvie.thibault@uqo.ca). Si vous avez des questions concernant certains aspects éthiques du projet de recherche, vous êtes invité à entrer en contact avec monsieur André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'UQO, au 1-800-567-1283 poste 1781 ou à l'adresse [andré\\_durivage@uqo.ca](mailto:andré_durivage@uqo.ca).

Nous vous remercions à l'avance de votre soutien au recrutement de participants potentiels pour ce projet de recherche qui contribuera, nous l'espérons, à l'avancement des connaissances sur le sujet.

Recevez, monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Mylaine Poirier**  
Étudiante à la maîtrise en travail social  
Université du Québec en Outaouais



Objet : Recherche de Madame Mylaine Poirier

## Attestation

Par la présente, je soussigné Benoit Clotteau, directeur de PIFACEF (Institut de Formation et d'aide Communautaire à l'Enfant et à la Famille), confirme que notre organisme accepte de participer au recrutement de participants pour la recherche de Madame Poirier intitulée : *« Les effets individuels, familiaux et sociaux liés à la transmission générationnelle de secrets de famille chez des adultes »*

Nous comprenons que les modalités d'entrevues des participants respectent en tous points les règles éthiques habituelles d'une recherche en ce qui concerne la confidentialité des données et l'anonymat des participants.

Mme Poirier pourra effectuer les dites entrevues dans nos locaux de St-Jérôme ou de Montréal en fonction des plages horaires disponibles.

Nous sommes convaincus de la pertinence de ce projet pour permettre une meilleure adaptation de l'intervention systémique familiale dans des familles où les secrets peuvent générer d'importants dysfonctionnements.

Veuillez croire à notre meilleure collaboration.

Fait à Montréal le 27 Février 2019

**Benoit Clotteau**  
TCF, Psychothérapeute  
Directeur de PIFACEF



*Les effets individuels et familiaux liés à la transmission intergénérationnelle de secrets de famille chez des adultes*

Mylaine Poirier - Département de travail social - sous la direction de Sylvie Thibault

**LETTRE DE PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE**

Madame Paule Blain - Clotteau  
Directrice  
Maison des Parents du Québec  
179, rue St-Georges,  
Saint-Jérôme, Qc  
J7Z 4Z8

Objet : Sollicitation de votre aide au recrutement pour un projet de recherche

Madame la Directrice,

Nous sollicitons, par la présente, votre aide pour le recrutement de participants potentiels à la recherche en titre, qui vise à mieux comprendre les effets individuels et familiaux liés à la transmission intergénérationnelle de secrets de famille chez des adultes. Elle compte quatre objectifs : 1- Comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille; 2- Comprendre les motifs reliés au maintien de secrets de famille; 3- Comprendre les motifs et les circonstances reliés au dévoilement de secrets de famille; 4- Identifier les effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur le système familial.

L'originalité de cette recherche provient surtout de l'utilisation du modèle écologique de Bronfenbrenner (1979, 2005) pour l'analyse des données recueillies. Celui-ci offre l'opportunité de dessiner un portrait global des effets de la transmission générationnelle de secrets de famille sur l'ensemble des sphères de vie des personnes concernées.

Nous désirons recruter entre huit et dix participants répondant aux critères suivants : 1) être adulte; 2) avoir une histoire familiale où se dissimule un secret; 3) accepter de dévoiler ce secret; 4) être francophone ou s'exprimer facilement en français; 5) habiter les régions de Montréal ou des Laurentides. Les répondants potentiels seront invités à participer à une entrevue d'environ 90 minutes se déroulant à l'un de vos bureaux de Montréal ou de Saint-Jérôme. La participation à cette recherche se fait sur une base volontaire.

Le recrutement des participants à l'aide de la collaboration d'informateurs clés provenant de vos organismes communautaires familles, dont les psychothérapeutes et les intervenants sociaux,

Page 1 de 2

Ce projet de recherche a obtenu la certification du Comité éthique de la recherche de l'UQO, no : 2945



seraient pour nous un avantage, car ces professionnels connaissent bien la clientèle et sont en mesure d'évaluer si les participants recherchés correspondent aux critères de sélection.

Des mesures seront entreprises afin de préserver l'anonymat des répondants. La confidentialité sera assurée par l'usage de codes dans le rapport de recherche. Ceux-ci seront uniquement connus par l'étudiante chercheuse et sa directrice de recherche, la professeure Sylvie Thibault, Ph.D. Les données recueillies seront conservées sur une clé USB verrouillée par un code d'accès et gardées dans un classeur sous clés dans le bureau de l'étudiante chercheuse. Elles seront détruites cinq ans après le dépôt du rapport de recherche. Effectivement, les résultats du projet de recherche seront diffusés dans le cadre d'un mémoire remis au Décanat des études et dans le cadre de communications scientifiques.

Nous avons conscience que des risques sont associés à la participation à cette recherche. Le principal inconvénient est la détresse émotionnelle susceptible de survenir en cours d'entrevue en raison de la remémoration d'événements passés. Advenant des indices ou une forme de détresse lors de l'entrevue, les participants seront invités à prendre contact avec des personnes compétentes de votre organisme.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec l'étudiante chercheuse, Mylaine Poirier à l'adresse [paim55@uqo.ca](mailto:paim55@uqo.ca) ou encore avec la directrice de recherche, madame Sylvie Thibault, Ph.D., professeure au Département de travail social de l'UQO, au 1-800-567-1283 poste 2263 ou à l'adresse [sylvie.thibault@uqo.ca](mailto:sylvie.thibault@uqo.ca). Si vous avez des questions concernant certains aspects éthiques du projet de recherche, vous êtes invité à entrer en contact avec monsieur André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'UQO, au 1-800-567-1283 poste 1781 ou à l'adresse [andré\\_durivage@uqo.ca](mailto:andré_durivage@uqo.ca).

Nous vous remercions à l'avance de votre soutien au recrutement de participants potentiels pour ce projet de recherche qui contribuera, nous l'espérons, à l'avancement des connaissances sur le sujet.

Recevez, madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

**Mylaine Poirier**  
Étudiante à la maîtrise en travail social  
Université du Québec en Outaouais



**Objet : Recherche de Madame Mylaine Poirier**

## Attestation

Par la présente, je soussigné Paule Blain Clotteau, directrice de la Maison des Parents du Québec, confirme que notre organisme accepte de participer au recrutement de participants pour la recherche de Madame Poirier intitulée : “ *Les effets individuels, familiaux et sociaux liés à la transmission générationnelle de secrets de famille chez des adultes*”.

Nous comprenons que les modalités d’entrevues des participants respectent en tous points les règles éthiques habituelles d’une recherche en ce qui concerne la confidentialité des données et l’anonymat des participants.

Mme Poirier pourra effectuer les dites entrevues dans nos locaux de Saint-Jérôme ou de Montréal en fonction des plages horaires disponibles.

Nous sommes convaincus de la pertinence de ce projet pour permettre une meilleure adaptation de l’intervention systémique familiale dans des familles où les secrets peuvent générer d’importants dysfonctionnements.

Veuillez croire à notre meilleure collaboration.

Fait à Saint-Jérôme le 4 avril 2019

**Paule Blain Clotteau**

TCF, Psychothérapeute

Directrice de la Maison des Parents du Québec

La Maison des Parents du Québec  
Centre de Pédiatrie Sociale en Communauté  
[info@maisondesparents.com](mailto:info@maisondesparents.com)  
[www.maisondesparents.com](http://www.maisondesparents.com)

179 rue Saint-Georges  
Saint-Jérôme, QC, J7Z 4Z8  
Téléphone : 450-438-7708  
Télécopieur : 1-450-988-1127

## **Annexe II**

Le dépliant explicatif



## Recherche

Les effets individuels  
et familiaux liés à la  
transmission  
intergénérationnelle  
de secrets de famille  
chez des adultes



## Objectifs

1. Comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille.
2. Comprendre les motifs reliés au maintien de secrets de famille.
3. Comprendre les motifs et les circonstances reliés au dévoilement de secrets de famille.
4. Identifier les effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur le système familial.



VOTRE  
POINT DE VUE  
EST  
PRIMORDIAL



Contactez  
Mylaine Poirier  
514-292-3211  
[poim55@uqo.ca](mailto:poim55@uqo.ca)





## **Vous vous reconnaissez dans cette description!**

1. Être un adulte
2. Avoir une histoire familiale où se dissimule un secret.
3. Accepter de dévoiler ce secret.
4. Être francophone ou s'exprimer facilement en français.
5. Habiter les régions de Montréal ou des Laurentides.

**Nous aimerions connaître votre expérience.**



La présente recherche vise à mieux comprendre votre vécu en explorant les effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur votre système familial.

Cette recherche est une occasion pour vous de discuter en toute confidentialité de votre expérience par rapport aux secrets de famille.

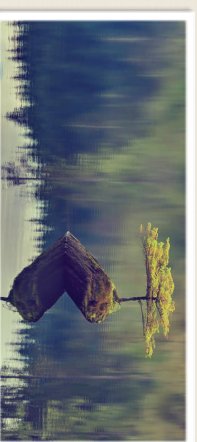
Ce projet de recherche a obtenu la certification du Comité éthique de la recherche de l'UQO, no : 2945.



## **VOTRE OPINION NOUS TIENT À COEUR**

Votre participation consiste à prendre part à une entrevue individuelle enregistrée d'environ 90 minutes.

Des mesures sont entreprises afin de préserver votre anonymat. Les données seront codifiées. Il ne sera donc pas possible de vous identifier lors de la publication des résultats.



### **Annexe III**

Le schéma d'entrevue

**LES EFFETS INDIVIDUELS ET FAMILIAUX LIÉS À LA TRANSMISSION  
INTERGÉNÉRATIONNELLE DE SECRETS DE FAMILLE CHEZ DES ADULTES**

**SCHÉMA D'ENTREVUE**

Ce projet de recherche vise à mieux comprendre le point de vue d'adultes directement touchés par un secret de famille, sur les effets individuels et familiaux liés à la transmission intergénérationnelle de ceux-ci. Elle compte quatre objectifs : 1- Comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille; 2- Comprendre les motifs reliés au maintien de secrets de famille; 3- Comprendre les motifs et les circonstances reliés au dévoilement de secrets de famille; 4- Identifier les effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur le système familial.

**Informations sur le fonctionnement de l'entrevue**

L'entrevue est exploratoire et va se dérouler sur environ 90 minutes. Il n'y a aucune « bonne » ou « mauvaise » réponse aux questions. Prenez le temps qu'il vous faut pour réfléchir avant de répondre aux questions. Je peux également reformuler au besoin. Nous pouvons prendre une pause au cours de l'entrevue si jamais vous en ressentez le besoin.

Objectifs	Questions	Éléments à obtenir
1-Comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille	Dans un premier temps, et pour me permettre de bien me situer, j'aimerais que vous me parliez de votre famille.	Famille actuelle, enfants, Conjoint (e), unions précédentes Famille élargie, frères sœurs Si nécessaire, oncles tantes etc. Milieu de vie, époque, déménagements Liens actifs, bris de liens, liens affectifs Types de relations
2-Comprendre les motifs reliés au maintien de secrets de famille	D'après vous, quelles sont les raisons qui ont permis à ce secret de continuer d'exister?	Quels sont les acteurs impliqués Quels sont les éléments de contexte individuel, familial et social liés au maintien du secret
3-Comprendre les motifs et les circonstances reliés au dévoilement de secrets de famille	J'aimerais que vous me parliez des circonstances entourant le dévoilement de ce secret.	Comment le secret lui a été dévoilé, par qui? Quand? À qui? Est-ce que lui ou elle a dévoilé le secret? Si oui, dans quel contexte?

4-Identifier les effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur le système familial	On sait que les secrets peuvent avoir des effets sur les personnes et leur entourage familial. J'aimerais que vous me parliez des effets que vous ou d'autres membres de votre famille vivez ou avez vécus en lien avec le secret.	Effets sur soi et sur les autres  Effets individuels Effets familiaux
---	--	--

### Conclusion

Nous avons parlé de plusieurs aspects liés au secret de famille et de ses effets, mais peut-être avez-vous autre chose qui vous semble important d'ajouter ?

Si vous me le permettez, je vais vous poser quelques questions simples pour mes statistiques :

Âge \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_

Type de famille d'origine : nucléaire : \_\_\_\_\_  
 monoparentale : \_\_\_\_\_  
 homoparentale : \_\_\_\_\_  
 reconstituée : \_\_\_\_\_  
 etc. : \_\_\_\_\_

Statut actuel : Célibataire : \_\_\_\_\_  
 Conjoint(e) de fait : \_\_\_\_\_  
 Marié(e) : \_\_\_\_\_  
 Séparé(e) : \_\_\_\_\_  
 Divorcé(e) : \_\_\_\_\_

Lieu de résidence : \_\_\_\_\_

Dernier niveau de scolarité : DÉP \_\_\_\_\_  
 Secondaire : \_\_\_\_\_ (1 à 5)  
 CEGEP : \_\_\_\_\_  
 Universitaire : \_\_\_\_\_

**Il me reste à vous remercier pour votre participation, c'est très apprécié**

#### **Annexe IV**

Le formulaire de consentement

### Formulaire de consentement

*Les effets individuels et familiaux liés à la transmission intergénérationnelle de secrets de famille chez des adultes.*

**Mylaine Poirier sous la direction de Sylvie Thibault, Ph.D.**

Nous sollicitons par la présente votre participation au projet de recherche en titre, qui vise à mieux comprendre le point de vue d'adultes, directement touchés par un secret de famille, sur les effets individuels et familiaux liés à la transmission intergénérationnelle de ceux-ci. Les objectifs de ce projet de recherche sont : 1- Comprendre l'expérience d'adultes directement touchés par un secret de famille; 2- Comprendre les motifs reliés au maintien de secrets de famille; 3- Comprendre les motifs et les circonstances reliés au dévoilement de secrets de famille ; 4- Identifier les effets de la transmission intergénérationnelle de secrets de famille sur le système familial.

Votre participation à ce projet de recherche nécessite que vous acceptiez de dévoiler un secret de famille. Votre participation consiste à participer à une rencontre durant laquelle nous aurons un entretien afin que vous puissiez donner votre point de vue sur votre expérience liée à un secret de famille. Cet entretien d'une durée moyenne de 90 minutes se déroulera dans un local de l'Institut de formation d'aide communautaire à l'enfance et à la famille ou de la Maison des parents du Québec de la région de Montréal ou des Laurentides. Lors de l'entrevue, l'étudiante chercheuse consignera quelques observations concernant certaines de vos réactions (expressions non verbales, silences, pauses, etc.).

La confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera assurée conformément aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'Université du Québec en Outaouais<sup>1</sup>. Tant les données recueillies que les résultats de la recherche ne pourront en aucun cas mener à votre identification puisque chaque participant aura un code numérique qui assurera son anonymat et que les données seront codifiées en fonction de ce code numérique.

Les données recueillies ne seront utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent formulaire de consentement. Les résultats seront diffusés par le biais d'un mémoire qui sera déposé à l'Université du Québec en Outaouais et des présentations dans le cadre de colloques scientifiques. Les participants qui le désirent auront aussi accès aux résultats par le biais d'un résumé. Les données recueillies seront enregistrées et conservées sur une clé USB verrouillée par un code d'accès et gardées dans un classeur sous clés dans le bureau de l'étudiante chercheuse, cela pour une période de cinq ans, après quoi elles seront détruites. Aussi, les enregistrements des entrevues et les données codifiées seront accessibles seulement par l'étudiante chercheuse et sa directrice.

<sup>1</sup> Notamment à des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au *Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications*.

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Si tel est le cas, vos données seront détruites. De plus, en cas d'intoxication, l'étudiante chercheuse se réserve le droit de vous retirer de la recherche. Advenant que le dévoilement de secrets puisse faire émerger certaines fragilités, l'étudiante chercheuse s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. Ainsi, vous serez invité à communiquer avec des personnes compétentes, tel le thérapeute conjugal et familial ou le psychothérapeute, qui vous a référé à l'étudiante chercheuse. Celle-ci s'engage à vous recontacter 24 heures après la rencontre afin de vérifier avec vous si un suivi thérapeutique est nécessaire. La contribution à l'avancement des connaissances au sujet des effets de la transmission générationnelle de secrets de famille sur le système familial est l'un des bénéfices directs anticipés. Aucune compensation d'ordre monétaire ne sera accordée.

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Mylaine Poirier, étudiante chercheuse à la maîtrise en travail social, à l'adresse [poim55@uqo.ca](mailto:poim55@uqo.ca) ou encore avec madame Sylvie Thibault, Ph.D., professeure de travail social à l'Université du Québec en Outaouais, au 1-800-567-1283 poste 2263 ou à l'adresse [sylvie.thibault@uqo.ca](mailto:sylvie.thibault@uqo.ca). Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, veuillez communiquer avec monsieur André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais, au 1-800-567-1283 poste 1781 ou à l'adresse [andré\\_durivage@uqo.ca](mailto:andré_durivage@uqo.ca).

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps du projet de recherche sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement du projet de recherche. En conséquence, vous ne devez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

**Consentement à participer au projet de recherche :**

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature du participant : \_\_\_\_\_

Nom de l'étudiante chercheuse : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'étudiante chercheuse : \_\_\_\_\_

## **Annexe V**

La grille de codification



## **Grille de codification**

### **1. Profils distincts**

- 1.1 P - Porteur du secret
- 1.2 D -Dépositaire du secret

### **2 Nature du secret**

- 2.1 Secret lié à la sexualité (P-D)
- 2.2 Secret lié à la naissance (P-D)
- 2.3 Secret lié à la mort (D)

### **3 Motifs liés au maintien du secret**

- 3.1 La durée du maintien
- 3.2 Les motifs individuels, familiaux et la pression des normes sociales
  - 3.2.1 Les motifs individuels
    - 3.2.1.1 Protection
    - 3.2.1.2 Peur
  - 3.2.2 Les motifs familiaux
    - 3.2.2.1 Protection
    - 3.2.2.2 Peur
  - 3.2.3 Les motifs et la pression des normes sociales
    - 3.2.3.1 Protection
    - 3.2.3.2 Honte
    - 3.2.3.3 Jugement des autres
    - 3.2.3.4 Peur

### **4 Dévoilement du secret**

- 4.1 Le choix du moment
  - 4.1.1 L'assurance d'une réception positive
  - 4.1.2 La possibilité d'avoir pris un recul ou une distance
  - 4.1.3 La divulgation obligatoire : demandes de renseignements généraux
- 4.2 Les destinataires et les étapes du dévoilement
  - 4.2.1 Le premier dévoilement/à qui?
  - 4.2.2 Le deuxième dévoilement/à qui?
- 4.3 Les motifs évoqués
  - 4.3.1 La recherche d'un bien-être psychologique et physiologique
  - 4.3.2 La diminution d'un stress personnel
  - 4.3.3 La divulgation jugée importante
- 4.4 Les réactions
  - 4.4.1 Les réactions des porteurs
    - 4.4.1.1 Les réactions personnelles
      - 4.4.1.1.1 La libération
      - 4.4.1.1.2 Le soulagement

- 4.4.1.2 Les réflexions après le dévoilement
  - 4.4.1.2.1 Le processus de résilience
  - 4.4.1.2.2 Le choix d'une profession pour aider
  - 4.4.1.2.3 La résolution de problèmes physiques
- 4.4.1.3 Les réactions des proches
  - 4.4.1.3.1 Le choc
  - 4.4.1.3.2 Le rejet
  - 4.4.1.3.3 La colère
  - 4.4.1.3.4 La déception
  - 4.4.1.3.5 L'étonnement
- 4.4.2 Les réactions des dépositaires
  - 4.4.2.1 Les réactions personnelles
    - 4.4.2.1.1 La colère
    - 4.4.2.1.2 La frustration
  - 4.4.2.2 Les réflexions après le dévoilement
    - 4.4.2.2.1 Une sensibilité à la souffrance des autres
    - 4.4.2.2.2 Un mal-être persistant
    - 4.4.2.2.3 Une ouverture à la diversité des identités de genre
  - 4.4.2.3 Les réactions des proches
    - 4.4.2.3.1 La consternation
    - 4.4.2.3.2 L'angoisse
- 4.5 Le secret gardé même après le dévoilement
  - 4.5.1 Un choix personnel
  - 4.5.2 Un choix ambivalent
  - 4.5.3 Un silence imposé

## **5 Effets de la transmission intergénérationnelle**

- 5.4 Les effets individuels
  - 5.4.2 Les effets sur le bien-être psychologique
    - 5.1.1.1 Éprouver de la colère
    - 5.1.1.2 Se sentir isolé
    - 5.1.1.3 Porter une dette
  - 5.4.3 Les effets sur leur santé mentale
    - 5.1.2.1 Troubles liés à l'alcool
    - 5.1.2.2 Peur de l'agresseur
    - 5.1.2.3 Troubles du comportement alimentaire
    - 5.1.2.4 Troubles dépressifs
  - 5.4.4 Les effets sur leur santé physique
    - 5.1.3.1 Douleurs articulaires
- 5.5 Les effets familiaux
  - 5.5.2 Un climat familial tendu
    - 5.2.1.1 Relations difficiles
    - 5.2.1.2 Ambiance lourde, conflits inexpliqués
    - 5.2.1.3 Silence des parents

5.2.1.4 Détournement des conversations

5.5.3 Un fonctionnement sous le mode des non-dits

5.2.2.1 Communication fausse

5.2.2.2 Dénier des parents

5.2.2.3 Incompréhension

5.2.2.4 Confusion

5.2.2.5 Refoulement dans l'inconscient de l'événement

## **6 Aide professionnelle reçue et apport de cette aide**

6.4 L'aide psychosociale

6.5 L'aide juridique

6.6 L'aide médicale

## **Annexe VI**

La certification éthique



Case postale 1250, succursale HULL  
Gatineau (Québec) J8X 3X7  
www.uqo.ca

Notre référence: 2945

## CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche a examiné le projet de recherche intitulé :

**Projet:** Les effets individuels, familiaux et sociaux liés à la transmission générationnelle de secrets de famille chez des adultes

**Soumis par:** Mylaine Poirier  
Étudiante  
Département de travail social  
Université du Québec en Outaouais

**Financement:** Non

Le Comité a conclu que la recherche proposée respecte les principes directeurs de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais.

Ce certificat est valable jusqu'au: 23 avril 2020

Le président du Comité d'éthique de la recherche  
André Durivage

Date d'émission: 23 avril 2019



## Formulaire de demande de renouvellement de l'approbation éthique

Date de dépôt du formulaire : 2020-04-14 09:55

Déposé par : Thibault, Sylvie

Date d'approbation du projet par le CER : 2019-04-23

Identifiant Nagano : 2945

Numéro(s) de projet : 2020-438, 2945

Formulaire : F9-3274

Statut du formulaire : **Approuvé**

### Suivi du BCER

#### 1. **Objet: renouvellement de l'approbation éthique**

2.

*Statut de la demande:*

Demande approuvée

**À la suite du dépôt de votre formulaire de renouvellement, le comité d'éthique de la recherche de l'UQO constate le bon déroulement du projet et vous autorise à poursuivre vos activités de recherche pour une période d'un an.**

*Le renouvellement de votre approbation éthique est valide jusqu'à:*

2021-04-23

**Pour maintenir la validité de votre approbation éthique, vous devez obtenir le renouvellement de votre approbation éthique à l'aide du formulaire F9, et ce avant la date d'échéance. Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre approbation éthique.**

**Si votre projet se termine avant cette échéance, vous devez remplir le formulaire F10-Rapport final afin de signifier au CER la fin de votre projet de recherche.**

**Si des modifications sont apportées à votre projet de recherche, vous devez soumettre les modifications au CER, et ce, AVANT la mise en œuvre de ces modifications en complétant le formulaire F8 - Demande de modification au projet de recherche.**

